

Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2005

**Publié par le
Programme canadien de surveillance des
blessures en milieu agricole**



-avec la participation de



Canada 

Copyright © *Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA)*, 2008. Tous droits réservés.

Il est permis de citer ce rapport, d'en extraire des figures ou des tableaux à la condition d'en indiquer la source : Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole. Pas plus d'une page de ce rapport ne peut être reproduite ou retransmise par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite du PCSBMA. Les données publiées dans ce rapport ne peuvent être ni réanalysées ni réinterprétées sans autorisation écrite au préalable du PCSBMA.

Publié par : *The Canadian Agricultural Injury Surveillance Program, Emergency Medicine and Injury Research, Queen's University/Kingston General Hospital, 76 Stuart Street, Kingston (Ontario) Canada, K7L 2V7.*

www.caisp.ca

Le PCSBMA est financé par l'Association canadienne de sécurité agricole (www.casa-acsa.ca) et par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

ISBN 978-0-9784872-4-9

Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2005

Ce rapport du *Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole* donne un aperçu des accidents mortels subis en milieu agricole au Canada en fonction du groupe d'âge au cours des seize années de 1990 à 2005.

Vision du PCSBMA :

Constituer un pilier de la sécurité agricole qui fournit un système national compréhensif de surveillance pour les blessures mortelles et non mortelles subies en milieu agricole.

Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990-2005

Table des matières



	<i>Remerciements</i>	<i>v</i>
	<i>Avant-propos et sommaire</i>	<i>ix</i>
Chapitre		Page
	Section I	
1	Introduction	1
2	Méthodes	5
	Section II Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada	
3	Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2005 : aperçu	7
4	Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada : enfants et jeunes de moins de 15 ans	23
5	Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada : adultes de 15 à 59 ans	31
6	Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada : adultes de 60 ans et plus	41
Annexe A	Règles de décision	51
Annexe B	Glossaire	53
Annexe C	Formulaire de saisie des données des mortalités	55
Annexe D	Dénominateurs	57
Annexe E	Personnes-ressources	59
Annexe F	Références	61

Remerciements

Financement et soutien

L'Association canadienne de sécurité agricole

L'ACSA, l'Association canadienne de sécurité agricole, est l'organisme pancanadien de réseautage, de coordination et de formation pour la sécurité agricole au Canada, dont la mission est d'aider les agriculteurs à repérer et à gérer les risques dans leur milieu de travail. La vision de l'ACSA est un Canada où personne n'est blessé en milieu agricole. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web www.casa-acsa.ca.

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est heureux de participer à la production de cette publication. AAC s'engage à travailler avec ses partenaires de l'industrie agricole afin de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles du PCSBMA et non nécessairement celles du Département.

Participants et parrains

Parrain du projet	Canadian Agricultural Injury Surveillance Program
Co-directeurs du projet	Rob Brison MD, MPH, FRCPC Kathy Belton MEd
Rédactrice	Catherine Isaacs MSc
Gestionnaire des données et réviseure	Catherine Isaacs MSc

Individus et organismes intégrés au projet du PCSBMA

Colombie-Britannique

Dr. Helen Ward, Respiratory Division, Department of Medicine, University of British Columbia
Tej Sidhu, Chief Coroner's Office, Province of British Columbia
Dr. Shaun Peck, Deputy Provincial Officer, B.C. Ministry of Health
Anne DyBuncio, University of British Columbia

Alberta

Kathy Belton, Co-Director, Alberta Centre for Injury Control & Research
Dr. Don Voaklander, Associate Professor, Alberta Centre for Injury Control & Research, School of Public Health, University of Alberta

Saskatchewan

Louise Hagel, Institute of Agricultural, Rural and Environmental Health, University of Saskatchewan
Dr. Neils Koehncke, Institute of Agricultural, Rural and Environmental Health, University of Saskatchewan
Rita Coshan, Occupational Health and Safety Branch, Saskatchewan Labour
Tracey Boychuk, Office of the Provincial Coroner, Saskatchewan Justice
Dr. Mary Rose Stang, Research Consultant, Population Health Branch, Saskatchewan Health

Manitoba

Dr. Ted Redekop, Manitoba Department of Labour and Immigration, Workplace Safety and Health Division, Occupational Health Branch, Manitoba Health
The Office of the Chief Medical Examiner

Ontario

Dr. Robert Brison, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University
Dr. William Pickett, Faculty of Health Sciences, Kingston General Hospital and Queen's University
Deborah Emerton, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University
Catherine Isaacs, Department of Emergency Medicine, Kingston General Hospital and Queen's University

Québec

Bureau du coroner du Québec
Ministère de la santé et des services sociaux du Québec

Nouveau-Brunswick

Shelley Moore, Office of the Chief Coroner, Department of Public Safety

Nouvelle-Écosse

Dr. Judy Guernsey, Associate Professor and Director, Atlantic RURAL Centre, Department of Community Health and Epidemiology, Dalhousie University

Île-du-Prince Édouard

Marilyn Affleck, formerly of the P.E.I. Federation of Agriculture

Terre-Neuve et Labrador

Edna Lahey, Office of the Chief Medical Examiner

Site Web : www.caisp.ca

Avant-propos et sommaire

Le rapport *Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2005* comprend l'analyse des données des accidents mortels liés au milieu agricole du Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA) au cours des seize années civiles entre 1990 et 2005. Le but de ce rapport est de décrire l'ampleur du problème des accidents mortels en milieu agricole au Canada et de repérer les tendances des blessures en fonction du groupe d'âge. Un des objectifs principaux du programme est de repérer les tendances relatives aux blessures en milieu agricole dans le but de faciliter la conception de projets spécifiques en prévention et leur mise en pratique. De plus, en faisant de façon régulière la collecte de données sur les blessures liées au milieu agricole, le PCSBMA peut surveiller l'efficacité des programmes de prévention et repérer les tendances des blessures liées au nouvel équipement et aux nouvelles techniques agricoles.

Les données du PCSBMA indiquent que les blessures subies en milieu agricole ne sont pas des « accidents » aléatoires ou des cas isolés. De nombreuses tendances de blessures sont susceptibles de se répéter. Au cours des seize années entre 1990 et 2005, 1 769 personnes ont subi un accident mortel en milieu agricole au Canada. La machinerie agricole est impliquée dans 70,9% des accidents mortels. Les adultes de 60 ans et plus affichent le pourcentage le plus élevé des décès liés à la machinerie (74,1%), tandis que les enfants de 1 à 14 ans représentent le pourcentage le plus bas de décès liés à la machinerie agricole (64,1%). Dans l'ensemble, plus de la moitié des accidents mortels en milieu agricole sont attribuables à quatre causes liées à la machinerie : les renversements de machine, les écrasements par machine, les enchevêtrements dans une machine et les collisions de la route. Les cinq causes les plus courantes des accidents mortels liés au milieu agricole au Canada sont les renversements de machine (20,5%), les écrasements par machine (18,6%), les enchevêtrements dans une machine (8,3%), les collisions de la route (7,3%), et le fait d'être heurté par une machine (7,0%).

Les hommes représentent 91,6% des victimes d'un accident mortel lié au travail agricole. Le pourcentage de mâles décédés est le plus élevé chez les adultes de soixante ans et plus (95,2%) et le plus bas chez les enfants de moins de quinze ans (79,3%). Entre 1990 et 2005, le taux de mortalité moyen au Canada lié au milieu agricole¹ était de 13,7 par population agricole de 100 000, par an (y compris les non travailleurs). Le taux de mortalité était le plus élevé chez les adultes de 50 ans et plus et remarquablement élevé chez les adultes de 80 ans et plus (94,3 par 100 000 par an). Les enfants de moins de cinq ans affichaient un taux de mortalité spécifique à l'âge extrêmement élevé (14,3 par 100 000 par an). Le taux de mortalité était beaucoup plus élevé si on ne tient compte que des garçons (21,7 par 100 000 par an). Entre 1990 et 2005, 99 enfants de moins de cinq ans ont subi un accident mortel dans une ferme canadienne. Le taux de mortalité était le plus bas chez les adultes en âge normal de travailler, même s'ils auraient eu la plus grande exposition aux risques du travail agricole.

Les causes les plus courantes des accidents mortels varient selon le groupe d'âge. Chez les enfants de quatorze ans et moins, la cause prépondérante des décès est les écrasements (41,9%), suivent ensuite les noyades (15,2%), les renversements (11,1%), les accidents liés aux animaux (6,5%), et le fait d'être coincé dans ou sous un objet non lié à la machinerie (5,1%). Chez les enfants, trois mécanismes de blessure (les écrasements, noyades et renversements) sont liés à deux tiers des décès. Les écrasements et noyades sont les plus courants chez les enfants plus jeunes. Chez les enfants plus âgés et les adolescents les renversements et les écrasements sont les causes de décès plus courantes. Chez les adultes de 15 à 59 ans, les cinq principales causes d'accidents mortels sont les renversements (20,7%), les enchevêtrements dans une machine (11,3%), les collisions de route (10,3%), les écrasements par machine (10,2%) et le fait d'être coincé ou heurté par une machine (8,2%). Chez les adultes de 60 ans et plus, les renversements (23,7%) et les écrasements (22,6%) sont les causes principales de décès. Les mécanismes de blessure mortelle qui suivent chez les adultes plus âgés sont le fait d'être heurté par un animal (8,3%), le fait d'être coincé ou heurté par une machine (6,9%) et l'enchevêtrement dans une machine (5,9%).

Les types d'écrasements et de renversements les plus courants varient aussi selon le groupe d'âge. Dans l'ensemble, les écrasements sans conducteur étaient les plus courants (37,4%), suivis des écrasements du spectateur (27,4%), du conducteur tombé (18,5%), et du passager (15,2%). La plupart des adultes de 15 à 59 ans ont été écrasés par une machine sans conducteur (45,7%). Pour 22,8% des écrasements chez ce groupe d'âge, la victime a été heurtée par une machine de laquelle elle était tombée. Les mécanismes mortels les moins courants chez les adultes moins âgés étaient les écrasements du spectateur (18,5%) et du passager (8,7%). Par contre, les écrasements du spectateur étaient à l'origine de 54,9% de tous les décès chez les enfants. Parmi les enfants décédés, 40,7%

étaient des passagers tombés d'une machine et par la suite écrasés. Dans 4,4% des cas, les enfants étaient écrasés par une machine qu'ils conduisaient eux-mêmes. Chez les adultes de 60 ans et plus, la plupart des écrasements étaient liés aux machines sans conducteur (55,9%). Les mécanismes qui suivent en importance étaient les écrasements du conducteur tombé (24,8%), du spectateur (15,2%) et du passager (3,4%). Cette tendance était semblable à celle constatée chez les adultes plus jeunes, mais les adultes plus âgés étaient impliqués dans une proportion plus élevée d'écrasements tant sans conducteur tant du conducteur tombé. Les types de renversements les plus courants différaient légèrement entre les adultes plus jeunes et plus âgés. Chez les adultes de 15 à 59 ans, 62,0% des renversements étaient de côté et 26,7% étaient vers l'arrière. Chez les adultes de 60 ans et plus, 59,9% des renversements étaient de côté et 34,9% étaient vers l'arrière. La plupart des renversements vers l'arrière se sont produits dans les terrains boisés lors de la récolte du bois, tandis que la plupart des renversements de côté se sont produits à côté de routes ou de champs quand une machine ou un véhicule roulait trop près du bord d'une surface abrupte comme un fossé ou une baissière.

*Les taux de mortalité annuels moyens pour 1990 à 2005 ont été calculés utilisant les données sur la population agricole de 1996 tirées du *Recensement de l'agriculture du Canada*. Étant donné que la population agricole canadienne a diminué de 19,6% entre 1990 et 2006, les taux de mortalité indiqués dans ce rapport seront plus bas que les vrais taux de mortalité.



Points saillants

De 1990 à 2005	Tous les groupes d'âge	Enfants de 1 à 14 ans	Adultes de 15 à 59 ans	Adultes de plus de 60 ans
<i>Plage d'âge</i>	1-99	1-14	15-59	60-99
<i>Nombre de décès*</i>	1 769	217	904	642
<i>Pourcentage de tous les accidents mortels pour tous les âges</i>	100	12,3	51,1	36,3
<i>Pourcentage des blessures liées à la machinerie</i>	70,9	64,1	70,5	74,1
<i>Pourcentage des blessures non liées à la machinerie</i>	29,1	35,9	29,5	25,9
<i>Nombre et pourcentage des hommes</i>	1 621 (91,6)	172 (79,3)	832 (92,0)	611 (95,2)
<i>Nombre et pourcentage des femmes</i>	148 (8,4)	45 (20,7)	72 (8,0)	31 (4,8)

*L'âge était inconnu dans six cas.

LES PRINCIPALES CAUSES DES ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA, DE 1990 À 2005, POUR TOUS LES GROUPES D'ÂGE

Rang	Mécanisme de blessure	Nombre	Pourcentage
1	Renversement de la machine	363	20,5
2	Écrasement par une machine	329	18,6
3	Enchevêtrement dans une machine	147	8,3
4	Collision de la route	130	7,3
5	Coïncé/heurté par une machine	124	7,0
6	Lié aux animaux	104	5,9
7	Heurté par un objet (non lié à la machinerie)	93	5,3
8	Noyade	56	3,2
9	Chute depuis une hauteur	55	3,1
10	Heurté par un objet (machine)	50	2,8
11	Exposition à une substance toxique	47	2,7
12	Asphyxie par céréales ou terre	37	2,1
13	Chute depuis une machine	33	1,9
14	Feu/explosion	30	1,7
15	Contact avec le courant électrique	23	1,3

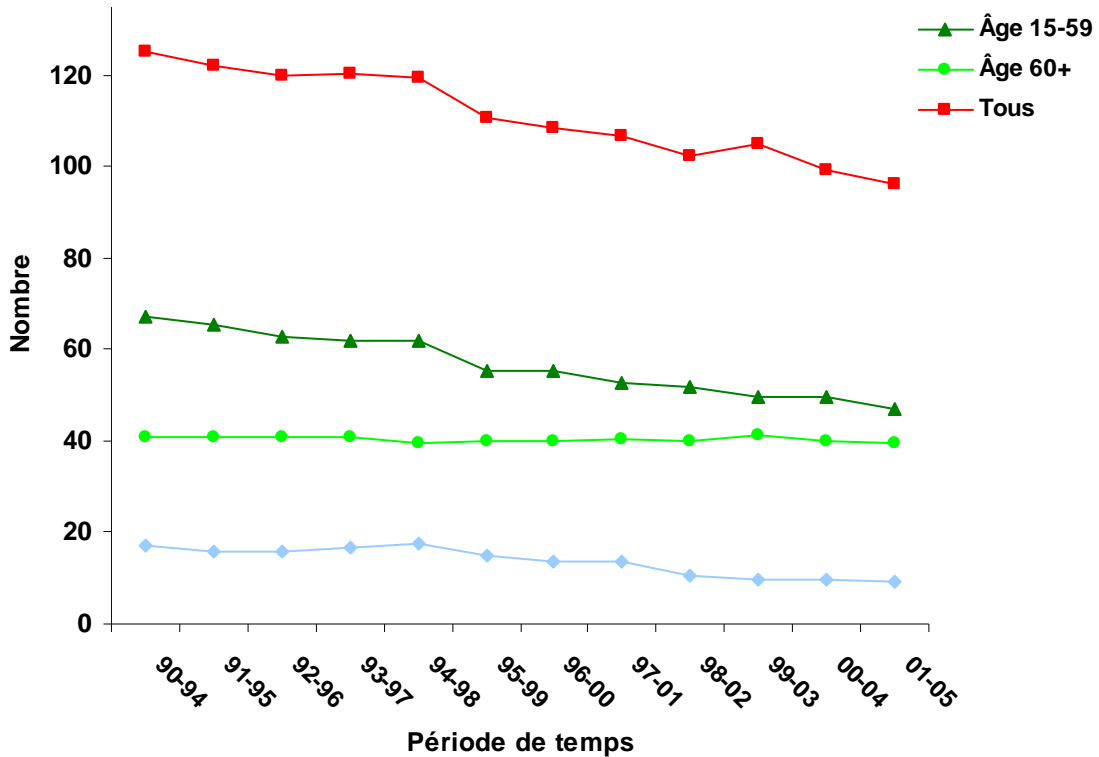


LES PRINCIPALES CAUSES DES ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA, DE 1990 À 2005, PAR GROUPE D'ÂGE



Enfants de 1 à 14 ans				Adultes de 15 à 59 ans				Adultes de plus de 60 ans			
Rang	Mécanisme de blessure	N°	%	Rang	Mécanisme de blessure	N°	%	Rang	Mécanisme de blessure	N°	%
1	Écrasement	91	41,9	1	Renversement	187	20,7	1	Renversement	152	23,7
2	Noyade	33	15,2	2	Enchevêtrement	102	11,3	2	Écrasement	145	22,6
3	Renversement	24	11,1	3	Collision de la route	93	10,3	3	Lié aux animaux	53	8,3
4	Lié aux animaux	14	6,5	4	Écrasement	92	10,2	4	Coincé/heurté (machine)	44	6,9
5	Coincé dans/sous un objet	11	5,1	5	Coincé/heurté par une machine	74	8,2	5	Enchevêtrement	38	5,9
6	Heurté par un objet	9	4,1	6	Heurté par un objet	50	5,5	6	Collision de la route	33	5,1
7	Enchevêtrement	7	3,2	7	Exposition aux substances toxiques	42	4,6	7	Heurté par un objet	32	5,0
8	Coincé/heurté (machine)	6	2,8	8	Lié aux animaux	37	4,1	8	Heurté par un objet (machine)	22	3,4
9	Collision de la route	4	1,8	9	Chute depuis une hauteur	31	3,4	8	Chute depuis une hauteur	22	3,4
10	Chute depuis une machine	3	1,4	10	Asphyxie par céréales ou terre	29	3,2	9	Chute depuis une machine	18	2,8
								10	Feu/explosions	13	2,0

Moyennes mobiles sur cinq ans d'accidents mortels liés au milieu agricole, en fonction du groupe d'âge, de 1990 à 2005

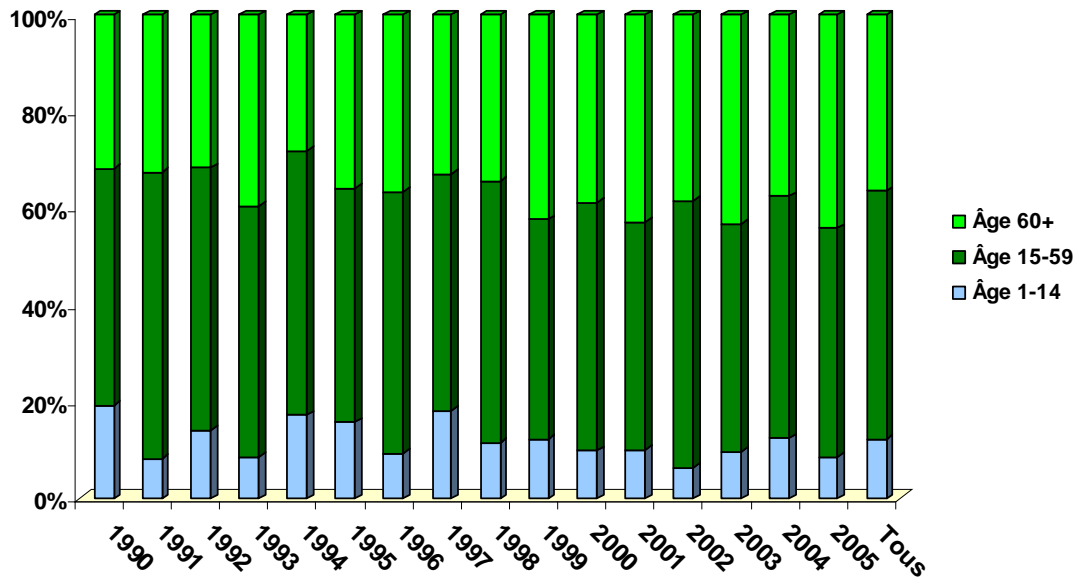


Entre 1990 et 2005, la moyenne mobile sur cinq ans pour tous les accidents mortels a diminué chez tous les groupes d'âge. Au cours de la période de surveillance sur 16 ans la moyenne mobile sur cinq ans pour les accidents mortels chez les adultes de 15 à 59 ans et chez les enfants de 1 à 14 ans a également diminué. Entre 1990 et 2005 la moyenne mobile sur cinq ans pour les accidents mortels n'a pas changé de façon significative chez les adultes de 60 ans et plus.

Bien que le nombre moyen annuel d'accidents mortels liés au milieu agricole ait diminué pendant la période de surveillance chez les adultes plus jeunes et les enfants de moins de quinze ans, on doit attribuer la baisse, en partie, à une diminution de la population agricole du Canada. Du Recensement de l'agriculture du Canada de 1996 à celui de 2006, le nombre de personnes vivant dans une ferme ou un ranch a diminué de 19,6%.

Malgré la baisse de la population agricole, le nombre moyen annuel d'accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus est resté relativement constant au cours de la période de surveillance. Cela indique que les adultes plus âgés courraient un risque croissant de mourir à la suite d'un travail agricole.

Proportion d'accidents mortels liés au milieu agricole chez chaque groupe d'âge par année, de 1990 à 2005



Pourcentages des populations agricoles de 1996 et de 2001 et nombre de blessures subies en milieu agricole de 1990 à 2005, en fonction du groupe d'âge

Groupe d'âge		<15	15-59	60+
Population* 2001	<i>Nombre</i>	164 585	457 595	104 940
	<i>Pourcentage</i>	22,6	62,9	14,4
Population* 1996	<i>Nombre</i>	207 185	532 025	112 195
	<i>Pourcentage</i>	24,3	62,5	13,2
Blessures de 1990 à 2005	<i>Nombre[^]</i>	217	904	642
	<i>Pourcentage</i>	12,3	51,3	36,4

* Du Recensement de l'agriculture du Canada de 1996 et de 2001.

[^] L'âge de six victimes était inconnu.

Les accidents mortels liés au milieu agricole sont toujours une préoccupation de santé et sécurité au travail chez les adultes plus âgés. Beaucoup plus d'adultes de 60 ans et plus ont subi un accident mortel lié au milieu agricole qu'on aurait prévu en tenant compte de leur représentation dans la population agricole. Entre 1990 et 2005, 36,4% des 1 769 victimes d'accidents mortels en milieu agricole sont des adultes plus âgés, même s'ils ne représentent que 13,2% à 14,5% de la population agricole. Par contre, les enfants de moins de 15 ans, qui représentent 22,6% à 24,3% de la population agricole, ont subi 12,3% des accidents mortels en milieu agricole. Les jeunes et les adultes de 15 à 59 ans représentent 62,5% à 62,9% de la population agricole, mais seulement 51,3% des victimes d'accidents mortels au cours de la période de surveillance.

Recommandations selon le groupe d'âge

1 à 4 ans

- On ne devrait jamais permettre aux enfants d'âge préscolaire d'avoir accès au site de travail de la ferme ou du ranch, y compris la cour de ferme et l'entrée où se produisent la plupart des écrasements du passager.
- Peu importe l'âge, un enfant ne devrait jamais monter à bord d'un tracteur ou d'une autre machine agricole comme passager.
- Un adulte doit constamment et de près surveiller les enfants d'âge préscolaire toutes les fois que l'enfant sort de la maison ou d'une aire de jeu sécuritaire et clôturée.
- Tout endroit qui pose un risque de noyade, telle une fosse à lisier, devrait être clôturée.
- Des objets lourds tels que des pièces de machinerie, de gros pneus, des panneaux de clôture, des barrières et des séparateurs d'acier doivent être entreposés de façon sécuritaire ou laissés à plat sur le sol.

5 à 9 ans

- Peu importe l'âge, un enfant ne devrait jamais monter à bord d'un tracteur ou d'une autre machine agricole comme passager.
- On devrait interdire aux jeunes enfants d'âge scolaire l'accès aux aires de la ferme ou du ranch où l'on entrepose ou utilise la machinerie.
- Selon les directives élaborées par le North American Guidelines for Children's Agricultural Tasks (NAGCAT[^]), on ne devrait jamais assigner des tâches agricoles aux enfants de 5 à 7 ans.
- On peut assigner aux enfants de 8 et 9 ans des tâches agricoles qui leur sont appropriées en respectant les directives élaborées par le NAGCAT. Une formation adéquate ainsi qu'une supervision proche et sur place devraient être assurées.
- Il n'est pas approprié d'assigner à des enfants de ce groupe d'âge des tâches liées à la machinerie.
- Les greniers à foin doivent être considérés des endroits à risque en raison des chutes qui peuvent y survenir résultant souvent en des blessures graves voire même la mort.

[^]<http://www.nagcat.org/nagcat/pages/default.aspx>

10 à 14 ans

- Les tâches agricoles assignées aux enfants de 10 à 14 ans devraient respecter les directives élaborées par le North American Guidelines for Children's Agricultural Tasks (NAGCAT[^]). Une formation appropriée ainsi qu'une surveillance continue et sur place devraient être assurées.
- Selon les directives élaborées par le NAGCAT, les enfants de moins de 12 ans ne devraient jamais conduire de tracteurs, peu importe la grosseur, y compris des tondeuses à siège.
- Les enfants de moins de 15 ans ne devraient jamais conduire un tracteur de plus de 70 cv.
- On devrait équiper les tracteurs de ceintures de sécurité et de structures de protection contre les renversements.
- On devrait interdire à tout enfant de monter à bord de la zone de cargaison d'un camion ou de monter sur les pare-chocs ou les marchepieds.
- Des casques homologués CSA devraient être portés lorsqu'on fait de l'équitation et lorsque l'on conduit n'importe quel véhicule hors route.
- Les enfants ne devraient jamais conduire les véhicules hors route, tels que les VTT.

[^]<http://www.nagcat.org/nagcat/pages/default.aspx>

15 ans et plus

Tous les renversements

- L'utilisation de structures de protection contre les renversements (ROPS) et le port de la ceinture de sécurité réduiraient le nombre de renversements mortels.
- Il faudrait équiper rétroactivement les vieux tracteurs d'une ceinture de sécurité et les munir d'une structure de protection contre les renversements (ROPS). Dans la province de Victoria, en Australie, l'installation rétroactive de structures de protection seulement aurait contribué à réduire de 67,5% le taux de mortalité lié aux renversements de tracteurs. (Day et Rechnitzer 2006).
- La plupart des machines agricoles n'ont pas été conçues pour accueillir des passagers. On devrait interdire tous passagers à bord d'une machine agricole parce qu'ils courent un grand risque d'être grièvement blessés, voire tués, lors d'un renversement.

Renversements de côté

- Les conducteurs de machinerie agricole devraient se tenir bien à l'écart des fossés longeant les champs et les voies publiques.
- Éviter, si possible, de conduire de la machinerie dans des pentes raides.
- S'il faut absolument travailler à proximité de pentes ou de levées, les opérateurs devraient toujours utiliser une machine agricole munie d'une structure de protection contre les renversements et d'une ceinture de sécurité.
- Les opérateurs doivent toujours évaluer leur milieu de travail en fonction de l'inclinaison des pentes et de la stabilité de leur équipement.
- Les conducteurs ne devraient pas amorcer un virage à une vitesse excessive.

Renversements vers l'arrière

- Les opérateurs devraient respecter les recommandations du fabricant par rapport à la charge maximale qui peut être remorquée et par rapport aux points d'attache appropriés. Ne pas suivre ces recommandations peut affecter le centre de gravité du tracteur et mener à un renversement soudain.
- Un câble ou une chaîne de remorquage ne devrait jamais être attaché à un niveau plus élevé que la cheville d'attelage.
- Des terrains en mauvais état en raison d'une boue épaisse, de la glace et des pentes raides, peuvent indûment avoir un effet sur la charge maximale qui peut être remorquée et mener à un renversement vers l'arrière.
- Traîner un arbre, un billot ou un autre objet peut mener à un renversement vers l'arrière si l'objet se coince et que le tracteur continue à avancer.

Écrasements par une machine sans conducteur

- Aucun tracteur ni équipement agricole ne devraient être stationnés dans une pente. Si un tel stationnement est inévitable, il faut s'assurer de ne pas travailler devant le tracteur.
- Si on doit absolument laisser fonctionner le moteur du tracteur, il faut l'immobiliser ainsi que tout équipement qui y est attelé afin de prévenir tout mouvement non intentionnel.
- Avant d'effectuer des réparations à un véhicule ou à une machine agricole, le responsable doit s'assurer de placer le levier de l'engrenage au point mort ou de stationnement et s'assurer que le moteur est éteint. Pour les plus petits tracteurs ou engins, on peut utiliser un dispositif de blocage des roues.
- On devrait interdire à tout enfant de jouer dans tout véhicule ou près de toute machine puisqu'il pourrait activer les commandes par mégarde.
- Les systèmes de freins et électrique des tracteurs, des camions de ferme et d'autres véhicules doivent être bien entretenus.
- La pratique du « survoltage » en court-circuitant les bornes du démarreur est associée à un très grand nombre de décès par écrasement chez les conducteurs descendus de leur machine.

Chutes du conducteur

- On devrait utiliser les ceintures de sécurité lors de l'opération d'un tracteur ou de toute machine agricole.
- Il est important que le conducteur de tracteur reste assis en tout temps, car il est dangereux de conduire un tracteur ou une machine agricole alors qu'on est debout.

Accidents liés aux animaux

- Le travail avec les gros animaux ne devrait jamais se faire à pied à l'intérieur d'un enclos pour animaux ou d'une loge à passerelles à moins d'être protégé d'écrasement par des panneaux de sécurité ou des barrières.
- On doit prévenir un chemin d'évacuation et les agriculteurs doivent éviter d'être enfermés dans un petit enclos avec de gros animaux, surtout les chevaux et les taureaux.

60 ans et plus

- Les agriculteurs plus âgés sont plus susceptibles de conduire de la vieille machinerie. Le taux beaucoup plus élevé de renversements mortels chez ce groupe peut, en partie, provenir du fait que les structures de protection contre les renversements et les ceintures de sécurité pour les vieux tracteurs sont moins disponibles en raison de l'âge du tracteur.
- En vieillissant, les gens vivent des changements physiologiques et cognitifs qui peuvent avoir un effet sur leur habileté d'effectuer certaines tâches. Il est donc important qu'un agriculteur plus âgé et ses collègues de travail évaluent les habiletés requises pour réaliser certaines tâches et qu'ils décident de leur capacité à effectuer les tâches de façon sécuritaire.
- Il faut ajuster les types de tâches agricoles essayées et les méthodes employées pour les réaliser selon les capacités changeantes et les limites des agriculteurs plus âgés.
- Les agriculteurs plus âgés doivent éviter de travailler seuls à proximité de gros animaux imprévisibles, surtout les taureaux et les chevaux.
- Dans les situations où un agriculteur plus âgé doit travailler seul, un système d'orientation géographique devrait être utilisé afin que l'on puisse facilement le repérer. Un système efficace de communications bilatérales devrait aussi être disponible.
- Tout dispositif de communication devrait être attaché de façon sécuritaire aux vêtements.
- Peu importe leur âge, les agriculteurs doivent éviter de travailler de longues heures avec leur machinerie.
- Les chutes constituent un problème pour toutes les personnes plus âgées. Les agriculteurs doivent être prudents lorsqu'ils effectuent des tâches qui exigent un équilibre dynamique ou une force statique. On ne devrait pas porter des objets lourds en grimpant une échelle ou lors du travail dans des endroits élevés.
- D'autres recherches doivent être effectuées afin de déterminer l'exposition des agriculteurs plus âgés aux risques liés et non liés à la machinerie. On ne connaît pas la différence du type de travail et de la quantité de travail qu'effectuent les agriculteurs plus âgés par rapport aux agriculteurs plus jeunes.
- Les programmes de prévention devraient cibler les hommes plus âgés, puisque les femmes plus âgées courent un moindre risque de subir un accident mortel.



1 INTRODUCTION

1.1 APERÇU GÉNÉRAL

Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA) a été établi en 1995 pour répondre à un besoin de recueillir de meilleurs renseignements relatifs aux blessures mortelles ou à celles nécessitant une hospitalisation en milieu agricole au Canada. Le PCSBMA est un programme national ayant des partenaires dans chacune des dix provinces du Canada. Le rapport *Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2005* analyse les données canadiennes relatives aux accidents mortels sur une période de seize années civiles, de 1990 à 2005. Ce rapport comprend les données relatives aux accidents mortels en milieu agricole chez toutes les personnes qui faisaient partie de la population agricole canadienne ou qui étaient autrement exposées aux blessures en milieu agricole au Canada entre 1990 et 2005. Il y avait 1 769 accidents mortels liés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2005, en moyenne 111 par an. Au cours de la période de surveillance de 16 ans, le taux de mortalité moyen par 100 000 de population agricole par an (y compris les non travailleurs) était de 13,1.

Cette introduction est suivie d'une description des méthodes utilisées dans le programme de surveillance du PCSBMA. Vient ensuite un chapitre qui présente un aperçu complet des accidents mortels liés au milieu agricole au Canada. Dans les chapitres suivants, nous dégageons les tendances principales des accidents mortels en milieu agricole chez les enfants de moins de quinze ans, les adultes de 15 à 59 ans et les adultes de 60 ans et plus. Le sommaire de ce rapport souligne les conclusions importantes ainsi que des recommandations pour la prévention des blessures et la recherche complémentaire.

1.2 HISTORIQUE DE LA SURVEILLANCE DES BLESSURES AGRICOLES AU CANADA

Les blessures en milieu agricole ont pris de l'importance concernant la santé en milieu agricole depuis 1960 alors que ce problème a été soulevé dans les publications médicales. À ce moment-là, quelques groupes provinciaux ont commencé à suivre de près les blessures subies en milieu agricole. Ce n'est récemment toutefois qu'on a commencé à affecter des ressources nationales importantes à l'analyse de ces blessures. Le métier d'agriculteur est une occupation dangereuse comparativement à d'autres métiers industriels au Canada. L'agriculture occupe le troisième rang au chapitre des industries présentant le plus de risques au Canada relatif au taux de blessures mortelles. En terme de nombre absolu, il n'existe pas d'occupation plus dangereuse (Pickett et al., 1999). Les coûts économiques associés aux blessures en milieu agricole sont importants. Aux États-Unis, si on tient compte des coûts de traitement, de réadaptation et de perte de productivité, les blessures en milieu agricole coûtent à l'économie plus de 10 milliards de dollars annuellement. (Leigh et al., 2001). Au Canada, il en coûterait annuellement des centaines de millions de dollars. (Locker et al., 2003).

Avant la création du PCSBMA, il existait historiquement très peu de données concernant les blessures subies en milieu agricole au Canada. Ce programme de surveillance a comblé un vide important relatif à l'occurrence des blessures liées à l'agriculture en fournissant des données qui peuvent servir à élaborer des stratégies efficaces et cibler des programmes de prévention des blessures.

1.3 LE PROGRAMME CANADIEN DE SURVEILLANCE DES BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE

Le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA) est un programme national financé par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). Des organisations de tout le Canada participent au Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole, lequel est coordonné à partir d'un bureau national situé à l'université Queen's à Kingston en Ontario. Parmi les collaborateurs figurent des chercheurs, des agences gouvernementales et des représentants de l'industrie agricole.

L'objectif fondamental du PCSBMA est de recueillir et d'interpréter des renseignements concernant les blessures subies en milieu agricole à l'échelle du pays. Alors que le PCSBMA existait comme projet pilote, des normes nationales ont été élaborées pour ce procédé et des représentants de chacune des dix provinces ont été recrutés. Les bases de données relatives aux décès et aux hospitalisations comprennent des données des dix provinces canadiennes.

Vision du PCSBMA :

Constituer un pilier de la sécurité agricole qui fournit un système national compréhensif de surveillance pour les blessures mortelles et non mortelles subies en milieu agricole.

Mission du PCSBMA :

Jouer un rôle de chef de file au Canada à l'échelle nationale et provinciale pour la prévention des blessures en milieu agricole en tant que leader mondial pour recueillir des renseignements, effectuer des recherches et transformer les résultats des recherches en produits et services.

Objectifs stratégiques et but du PCSBMA :

Établir des partenariats formels qui

1. renforcent la fiabilité et la perspective globale des données de surveillance en milieu agricole à l'échelle fédérale et provinciale;
2. favorisent l'utilité des renseignements de surveillance pour la prévention de blessures en milieu agricole (transfert de connaissances);
3. établissent des mécanismes pour vérifier les impacts du programme.

Le PCSBMA a pour but de veiller à ce que les données sur les blessures mortelles et celles nécessitant une hospitalisation soient recueillies, dépouillées et analysées par toutes les provinces selon une méthode standardisée et que les données soient analysées et que leurs résultats soient communiqués sous des formes utiles pour les utilisateurs potentiels de l'industrie agricole.

Les membres de l'industrie agricole, le public cible du PCSBMA, doivent prendre des décisions éclairées relatives aux programmes de sécurité et aux politiques qu'ils adoptent. Les rapports du PCSBMA ne sont qu'un moyen parmi tant d'autres de rendre ces données accessibles à cette clientèle. Il existe aussi d'autres moyens de communiquer les renseignements recueillis : articles dans des revues scientifiques, présentations à des conférences nationales, communiqués de presse, et par notre site Web à l'adresse suivante www.caisp.ca.

1.4 UTILISATION DES DONNÉES DU PCSBMA

Le PCSBMA a élaboré un programme de surveillance le plus complet et le plus détaillé jamais réalisé au pays, lequel décrit la fréquence des blessures en milieu agricole et en dégage les tendances. Tant aux échelles nationale que provinciales, le PCSBMA a fourni des preuves qui ont aidé à établir des priorités relatives aux programmes de santé et de sécurité et à élaborer des stratégies pour les mettre en pratique. Les données du PCSBMA ont aussi contribué à l'évaluation après-projet des programmes de prévention des blessures.

Les experts en sécurité agricole et d'autres personnes ont besoin de faits objectifs pour promouvoir la sensibilisation aux enjeux associés aux blessures en milieu agricole et pour préconiser l'affectation de ressources additionnelles consacrées aux programmes de prévention des blessures et de la recherche. Les renseignements fournis par le PCSBMA ont servi à ces fins à maintes reprises, ce qui a contribué à l'élaboration de politiques spécialisées en matière de sécurité dans l'industrie agricole et au financement de programmes de sécurité aux échelles internationale, nationale et provinciale.

Le PCSBMA a fourni de la documentation de départ pour appuyer plusieurs projets de recherche appliquée. Ces projets incluent des enquêtes précises dans les buts de prévenir des blessures subies en milieu agricole par les enfants et les personnes âgées, d'analyser des blessures et des causes d'accidents attribués à la machinerie agricole et d'effectuer deux études portant sur le fardeau économique associé aux blessures subies en milieu agricole.

1.5 LES DÉFIS À RELEVER EN PRÉVENTION DES BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE

Dans d'autres industries, les victimes d'accidents au travail sont généralement des travailleurs de 18 à 65 ans. Le milieu agricole est unique en ce sens que les enfants et les vieux subissent un nombre appréciable de blessures graves reliées au travail. C'est dû, en partie, au fait que les fermes et les ranchs ne sont pas seulement que des lieux de travail mais aussi des endroits où des personnes de tous âges vivent, jouent et participent aux activités récréatives. De plus, contrairement à d'autres métiers, il n'est pas inhabituel pour les agriculteurs et éleveurs de

travailler à temps plein et de conduire des tracteurs et d'autres équipements lourds alors qu'ils ont plus de 70 ou 80 ans.

La nature unique du milieu agricole présente un défi particulier dans la prévention des blessures aux lieux de travail agricole. Aussi, dans la plupart des juridictions, l'industrie agricole n'est pas fortement réglementée relative aux normes de santé et sécurité au travail. Contrairement aux autres secteurs industriels, de nombreux milieux de travail agricole au Canada n'ont pas bénéficié des pratiques industrielles modernes d'hygiène et de sécurité. La main-d'œuvre agricole est aussi géographiquement diverse, ce qui ajoute aux difficultés d'imposer des normes de sécurité. Traditionnellement, on s'est fié à des normes de sécurité volontaires plutôt que réglementées, mais l'efficacité des normes de sécurité volontaires n'a pas été bien évaluée.



2 MÉTHODES

2.1 Identification des accidents mortels liés au milieu agricole

Une revue détaillée de la collecte des données et des méthodes d'analyse du PCSBMA est disponible dans son rapport national, intitulé *Blessures reliées au milieu agricole au Canada de 1990 à 2000*. Le procédé utilisé pour identifier les décès en milieu agricole varie d'une province à l'autre. Voici une brève description du procédé :

1. Identification des sources possibles de données sur les décès en milieu agricole. Cette information est tenue à jour par divers organismes qui varient d'une province à l'autre, organismes tels que les bureaux des coroners provinciaux ou des médecins-légistes en chef, les organismes de santé au travail, les départements provinciaux de l'état civil, les ministères du Transport et les associations provinciales pour la sécurité agricole.
2. Chaque province détient une liste exhaustive des causes possibles pouvant entraîner la mort en milieu agricole. Ces listes puisent dans toutes les sources disponibles relatives aux accidents mortels.
3. Une fois les cas identifiés, des rapports détaillés sur le dossier sont analysés et dépouillés pour la saisie de données. Les renseignements principaux proviennent des rapports d'enquête des coroners, des organismes de sécurité et de santé au travail et des corps de police provinciaux et de la GRC.
4. La saisie des données et leur entrée relatives à chaque décès sont complétées en utilisant un formulaire de données uniforme. (annexe C). Les données sont habituellement saisies à la source au bureau provincial des coroners ou des médecins-légistes en chef. Les données sont ensuite envoyées au bureau national pour fins de vérification, de codage et d'analyse.

2.2 Définitions principales

Accidents mortels en milieu agricole : Le PCSBMA définit un accident mortel en milieu agricole comme suit : 1) toute blessure non intentionnelle entraînant la mort, ayant lieu au cours d'activités reliées à l'exploitation d'une ferme ou d'un ranch au Canada et/ou 2) toute blessure non intentionnelle entraînant la mort causée par un risque environnemental à la ferme ou au ranch au Canada (à l'exception des accidents mortels non reliés au travail mais qui ont eu lieu dans la maison de ferme). Cette définition inclut les décès survenus ailleurs que dans un milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture; par exemple, le transport des travailleurs, du bétail, d'approvisionnements ou de récoltes sur les voies publiques; les animaux d'élevage qui errent dans les voies publiques. Inclus également sont les décès survenus alors qu'une tierce personne effectuait un travail agricole.

Population d'étude : Toute personne qui réside dans une ferme ou un ranch (telle que définie ci-dessous) au Canada, qui y travaille, ou qui la visite, ainsi que toute personne ayant subi un accident mortel en d'autres endroits (tels que les voies publiques) en raison d'une tâche agricole.

Ferme : Dans le Recensement de l'agriculture, Statistique Canada définit une ferme comme toute exploitation agricole qui produit pour la vente au moins un des produits suivants : cultures, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel ou sirop d'érable. Recensement de l'agriculture du Canada de 1996, Statistique Canada.

Autres critères d'inclusion/d'exclusion : Les règles sont fournies à l'Annexe A.

2.3 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DU PCSBMA

Les données sont conservées dans une base de données électronique centrale gérée par le coordinateur national sous l'autorité des codirecteurs du programme. Les collaborateurs provinciaux conservent l'ensemble des données relatives à leur province.

L'accès à l'ensemble de données nationales est strictement limité aux personnes suivantes :

1. Les collaborateurs provinciaux du PCSBMA dont la tâche est la publication, pour le Canada, des rapports techniques spéciaux;
2. Les collaborateurs du PCSBMA qui ont obtenu l'autorisation du groupe PCSBMA de conduire des analyses spéciales dans le but de publier des rapports scientifiques dans des revues professionnelles;
3. Le co-coordonateur national et les codirecteurs du programme pour maintenir à jour la base de données et publier des études périodiques et en profondeur pour le Canada.
4. D'autres personnes qui élaborent des initiatives pour la prévention des blessures en milieu agricole par le biais d'analyses sous forme de données tabulaires.

2.4 ANALYSE

L'approche descriptive est utilisée dans ce rapport et a trois buts principaux : 1) de faire ressortir l'ampleur du problème des accidents mortels subis en milieu agricole au Canada 2) de comparer les tendances des causes et la fréquence des accidents mortels agricoles en fonction des régions, des sexes et des groupes d'âge et 3) de cerner les tendances émergentes relatives aux blessures.

Les statistiques utilisées incluent de simples entrées et leurs fréquences ainsi que des tableaux croisés. Le cas échéant, le taux de blessures a été calculé. Aucune vérification formelle d'hypothèse n'a été utilisée dans les comparaisons.

Ce rapport présente des taux sélectifs d'accidents mortels subis en milieu agricole. Les numérateurs servant à calculer ces taux représentent le nombre de décès en milieu agricole particuliers à chaque groupe d'âge et aux mécanismes des blessures, y compris les accidents mortels subis par les résidents de la ferme, les travailleurs agricoles embauchés, les entrepreneurs, les voyageurs sur les voies publiques, et par les visiteurs à la ferme même s'ils sont peu nombreux. Les données proviennent du Recensement de l'agriculture du Canada de 1996 et ont servi à calculer le taux compris dans les dénominateurs, les données ayant été recueillies vers le milieu de la période de surveillance. Étant donné que la population agricole diminue depuis 1996 (Recensement de l'agriculture du Canada de 1996, de 2001, de 2006), l'utilisation des informations démographiques de 1996 pour les calculs de taux est modérée.

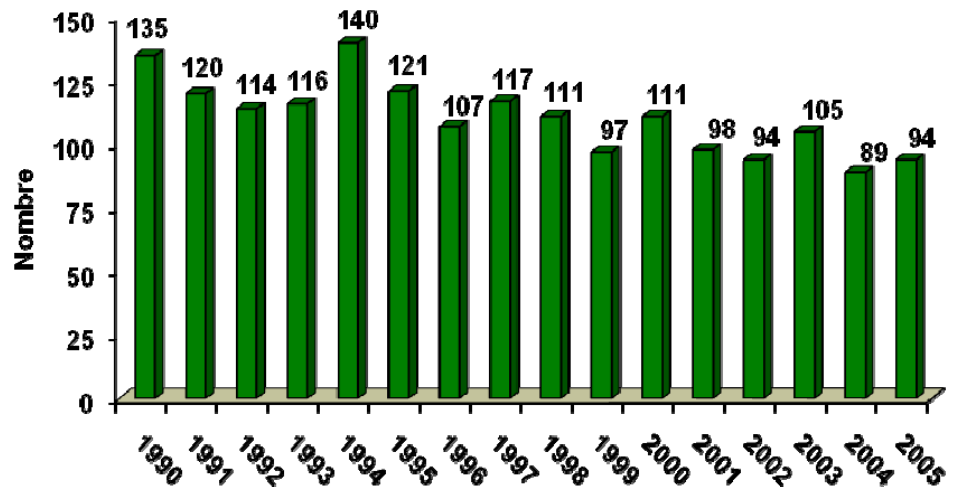
Il faut interpréter les taux avec circonspection parce qu'il est impossible d'obtenir des données complètes de la population à risque, ou de déterminer le degré de risque associé au travail agricole et à ses dangers inhérents. De plus, le Recensement de l'agriculture du Canada inclut tous les résidents d'une ferme ou d'un ranch, même si certains d'entre eux sont peu exposés aux risques liés au travail agricole, mais il exclut les visiteurs à la ferme ou au ranch et les travailleurs agricoles qui n'y résident pas. L'exactitude des renseignements du recensement agricole peut varier d'une province à l'autre, mais le recensement demeure la meilleure source de dénominateurs disponibles à l'heure actuelle.

^Les données des décès au Québec pour 2004 et 2005 n'ont pas été fournies au PCSBMA. Par conséquent, les données du Québec pour 2004 et 2005 ont été imputées pour ce rapport en fonction des données des décès au Québec pour 2000 à 2003 en fonction des groupes d'âge, du sexe et du mécanisme de blessure.

3 ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA DE 1990 À 2005 : APERÇU

3.1 Accidents mortels liés au milieu agricole par année civile, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005, il y avait 1 769 accidents mortels liés au milieu agricole au Canada (une moyenne de 110,6 décès par an). L'année du plus grand nombre de décès était 1994, comptant 140 cas (7,9% du nombre total de cas). Au cours des huit premières années de la période de surveillance, sept années ont témoigné un nombre de cas supérieur à la moyenne, tandis que pendant les huit dernières années de la période de surveillance seulement deux années ont témoigné un nombre de cas supérieur à la moyenne (1998 et 2000).

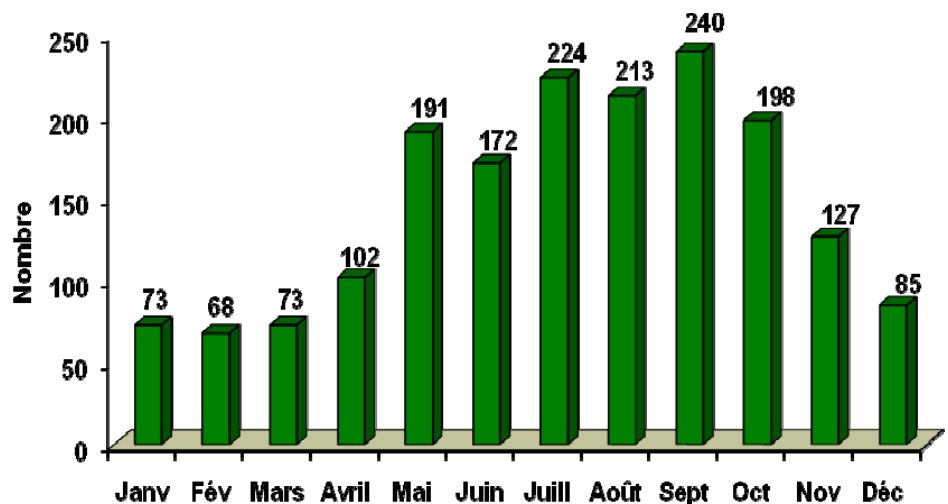


3.2 Accidents mortels liés au milieu agricole par mois, de 1990 à 2005

De tous les accidents mortels liés au milieu agricole au Canada, 70,1% se sont produits de mai à octobre.

La plus grande proportion des décès se sont produits en septembre (13,6%). De ces décès, 12,7% sont arrivés au mois de juillet et 12,1% au mois d'août.

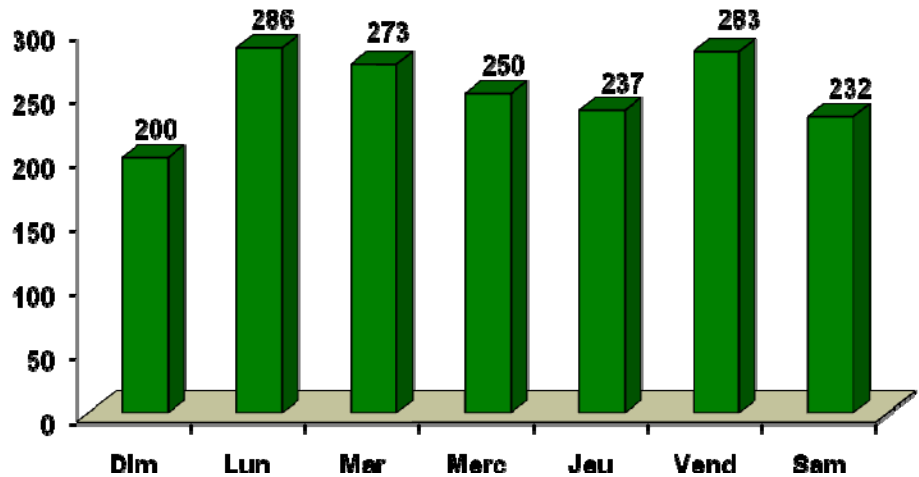
Relativement peu d'accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits aux mois d'hiver de décembre à mars.



3.3 Accidents mortels liés au milieu agricole par jour de la semaine, de 1990 à 2005

Moins d'accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits le dimanche (11,4%) que tout autre jour de la semaine.

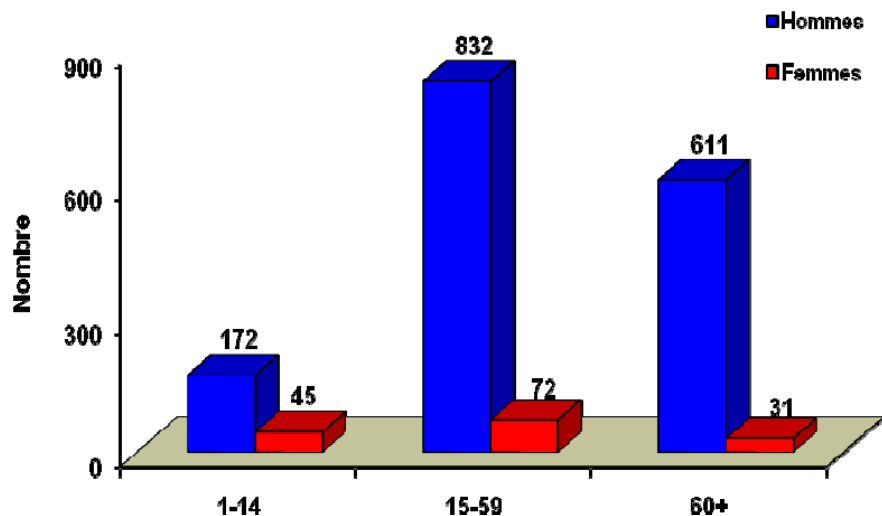
Globalement, plus de décès se sont produits les jours ouvrables, allant du taux le plus bas de 14,2% (le mercredi) au plus haut de 16,2% (le lundi).



Le jour de la semaine n'était pas disponible dans huit cas.

3.4a Accidents mortels liés au milieu agricole, en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2005

Les hommes sont victimes de 91,6% des accidents mortels liés au milieu agricole. Le ratio entre hommes et femmes est le plus élevé pour le groupe d'âge de 60 ans et plus (19,7:1), et le plus bas pour le groupe d'âge de 1 à 14 ans (3,8:1).



3.4b Accidents mortels liés au milieu agricole, en fonction de l'âge et du sexe, de 1990 à 2005

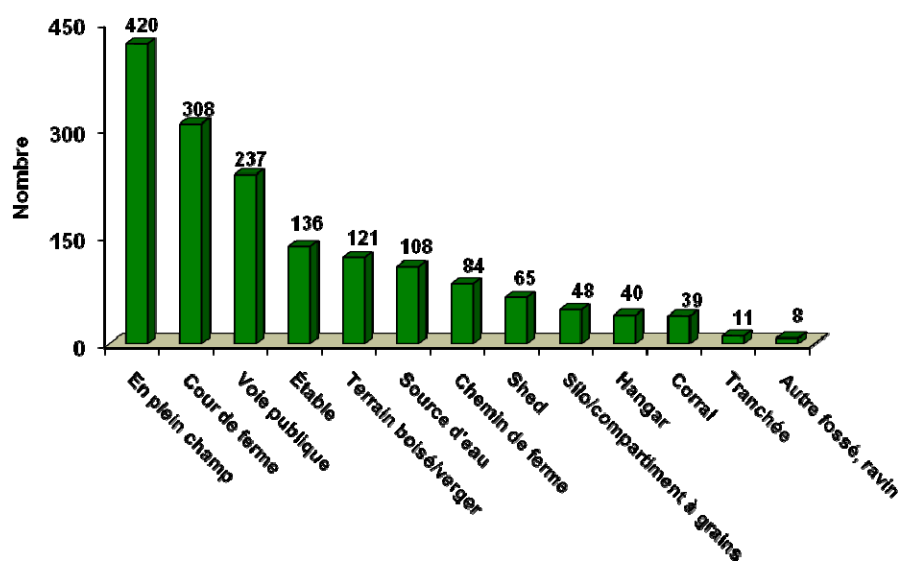
La majorité des victimes d'un accident mortel se trouve chez le groupe d'âge de 15 à 59 ans (51,3%). Le nombre d'enfants et d'adultes plus âgés qui sont morts est plus élevé qu'on aurait prévu étant donné leur proportion de la population agricole.

Groupe d'âge	1-14	15-59	60+	Total	Pourcentage
Hommes*	172	832	611	1621	91,6
Femmes	45	72	31	148	8,4
Total	217	904	642		
Pourcentage	12,3	51,3	36,4		

*L'âge était inconnu pour six hommes.

3.5 Accidents mortels liés au milieu agricole en fonction de l'endroit du décès, de 1990 à 2005

Les accidents mortels liés au milieu agricole au Canada sont survenus le plus couramment dans les champs et leurs fossés voisins (25,8%), les cours de ferme (19,0%), les voies publiques et leurs fossés voisins (14,6%), et les étables (8,4%).



Le lieu était inconnu dans 106 cas.

3.6 Accidents mortels liés au milieu agricole : population et taux de mortalité, en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2005

LES DEUX SEXES	Population agricole*	Pourcentage de la population	Nombre d'accidents mortels	Pourcentage de tous les accidents mortels**	Taux de mortalité par âge / 100,000/an [^]
1-4	43 315	5,1	99	5,6	14,3
5-9	71 035	8,4	67	3,8	5,9
10-14	84 025	10,0	51	2,9	3,8
15-19	80 455	9,5	89	5,0	6,9
20-29	80 775	9,6	135	7,7	10,4
30-39	121 230	14,4	185	10,5	9,5
40-49	139 425	16,5	226	12,8	10,1
50-59	110 135	13,1	269	15,3	15,3
60-69	73 620	8,7	279	15,8	23,7
70-79	30 825	3,7	246	14,0	49,9
80+	7 755	0,9	117	6,6	94,3
Total	842 595	100,0	1763¹	100,0	13,7

HOMMES	Population agricole*	Pourcentage de la population	Nombre d'accidents mortels	Pourcentage de tous les accidents mortels**	Taux de mortalité par âge/ 100,000/an [^]
1-4	22 420	5,0	78	4,8	21,7
5-9	36 415	8,1	50	3,1	8,6
10-14	43 415	9,7	44	2,7	6,3
15-19	42 760	9,5	80	5,0	11,7
20-29	45 645	10,2	126	7,8	17,3
30-39	60 910	13,6	167	10,3	17,1
40-49	72 100	16,1	212	13,1	18,4
50-59	58 685	13,1	247	15,3	26,3
60-69	42 870	9,6	266	16,5	38,8
70-79	18 690	4,2	233	14,4	77,9
80+	4 090	0,9	112	6,9	171,1
Total	448 000	100,0	1615¹	100,0	22,6

FEMMES	Population agricole*	Pourcentage de la population	Nombre d'accidents mortels	Pourcentage de tous les accidents mortels**	Taux de mortalité par âge / 100,000/an
1-4	20 895	5,3	21	14,2	6,3
5-9	34 620	8,8	17	11,5	3,1
10-14	40 600	10,3	7	4,7	1,1
15-19	37 695	9,6	9	6,1	1,5
20-29	35 130	8,9	9	6,1	1,6
30-39	60 320	15,3	18	12,2	1,9
40-49	67 325	17,1	14	9,5	1,3
50-59	51 455	13,0	22	14,9	2,7
60-69	30 750	7,8	13	8,8	2,6
70-79	12 135	3,1	13	8,8	6,7
80+	3 665	0,9	5	3,4	8,5
Total	394 590	100,0	148	100	2,3

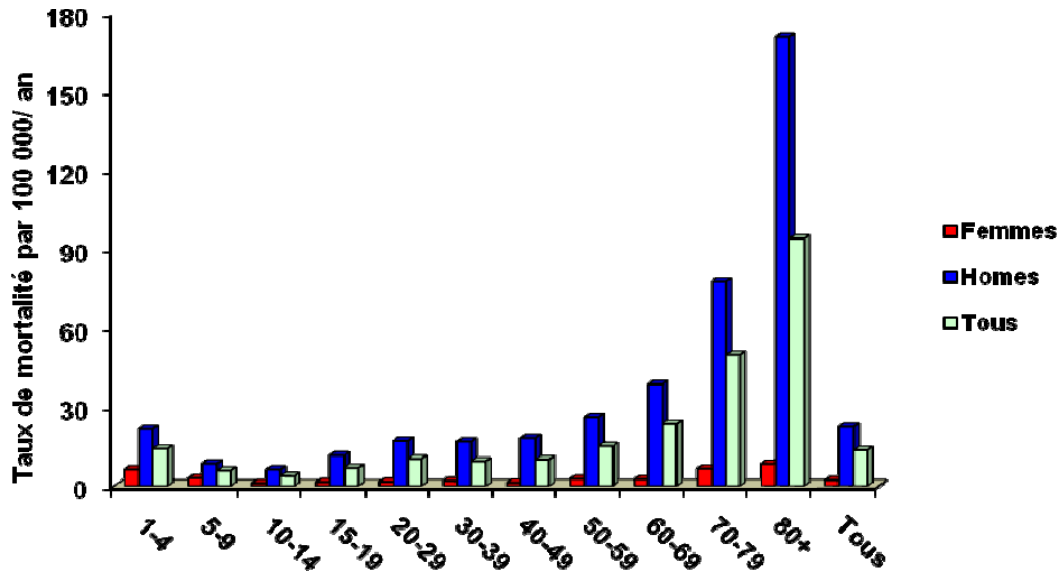
¹ L'âge était inconnu dans 6 cas.

* Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1996

**Les groupes surreprésentés sont surlignés

[^]Les cinq taux les plus élevés sont surlignés

3.7 Taux de mortalité lié au milieu agricole en fonction du sexe et du groupe d'âge, de 1990 à 2005



Pour les deux sexes ainsi que pour les hommes seulement, le plus grand nombre d'accidents mortels liés au milieu agricole est survenu chez les enfants de 1 à 4 ans et chez les adultes de 50 ans et plus. Dans l'ensemble, il y a une surreprésentation de victimes d'accidents mortels en milieu agricole chez les enfants de 1 à 4 ans et chez les adultes des groupes plus âgés (de 50 à 80 ans et plus), par rapport à leur proportion de la population agricole. C'est surtout le cas chez les adultes plus âgés. Le pourcentage de décès chez les adultes de 80 ans et plus est 7,3 fois le pourcentage des adultes de cet âge dans la population agricole canadien. Chez les hommes, le pourcentage d'adultes de 80 ans et plus décédés lors d'un travail agricole est 7,7 fois le pourcentage des hommes adultes de cet âge dans la population agricole. Chez les femmes, la tendance est légèrement différente. Il y a une surreprésentation de victimes d'accidents mortels en milieu agricole chez les enfants de moins de dix ans et chez les adultes de 50 ans et plus par rapport à leur proportion de la population agricole féminine. C'est surtout le cas chez les filles de moins de cinq ans et les femmes de plus de 70 ans. Le pourcentage de filles d'âge préscolaire décédées est 2,7 fois le pourcentage des filles de moins de cinq ans dans la population agricole. Le pourcentage de femmes de plus de 70 ans et plus qui ont subi un accident mortel est 3,1 fois le pourcentage des femmes de cet âge dans la population agricole.

Chez les hommes, le taux de mortalité présente une distribution bimodale significative en fonction de l'âge. Le taux de mortalité est très élevé chez les garçons de moins de cinq ans (21,7 par 100 000/an), et le taux est extrêmement élevé chez les hommes de 60 ans et plus. Pour chaque groupe d'âge, le taux de mortalité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

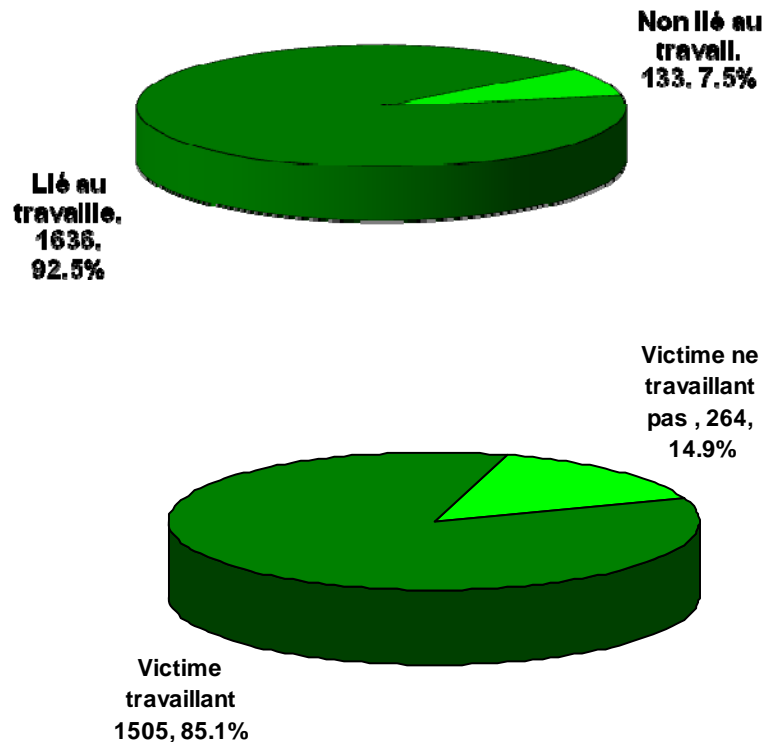
Le taux élevé de décès chez les très jeunes enfants est probablement attribuable à leur accès facile et souvent sans surveillance à des aires de travail très dangereuses où plusieurs écrasements du spectateur se produisent. Ils sont souvent exposés aussi aux risques environnementaux de la ferme tels que les étangs-réservoirs, les fosses à lisier et les objets lourds mal arrimés. De plus, conduire une machine avec de jeunes enfants comme passagers entraîne plusieurs décès dus à l'écrasement.

Le taux de décès extrêmement élevé chez les vieux hommes correspond à leur participation active pendant de longues heures au travail agricole difficile et dangereux lié à la machinerie, même à l'âge de 80 ans et plus, malgré leurs limitations physiques croissantes. La fréquence d'écrasements par une machine sans conducteur, d'écrasements du conducteur tombé, de chutes depuis une machine et de renversements est extrêmement élevée chez ce groupe d'âge.

3.8 Accidents mortels liés au milieu agricole : le rapport au travail agricole, de 1990 à 2005

Au Canada 92,5% des accidents mortels liés au milieu agricole étaient liés au travail. Les quelques décès non liés au travail (7,5%) étaient liés aux risques environnementaux de la ferme.

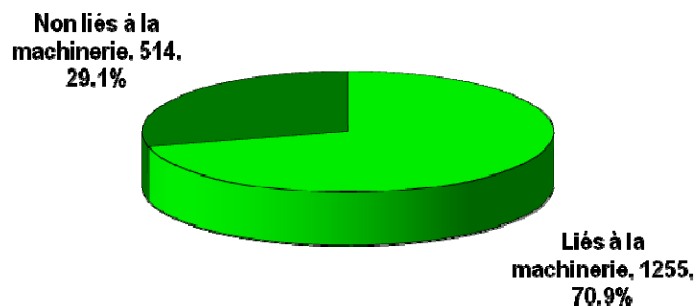
La plupart des adultes décédés effectuaient une tâche agricole, tandis que la majorité des enfants victimes d'un accident mortel lié au travail ne travaillaient pas. Dans l'ensemble, 85,1% des victimes d'un accident mortel lié au milieu agricole effectuaient en fait un travail agricole.



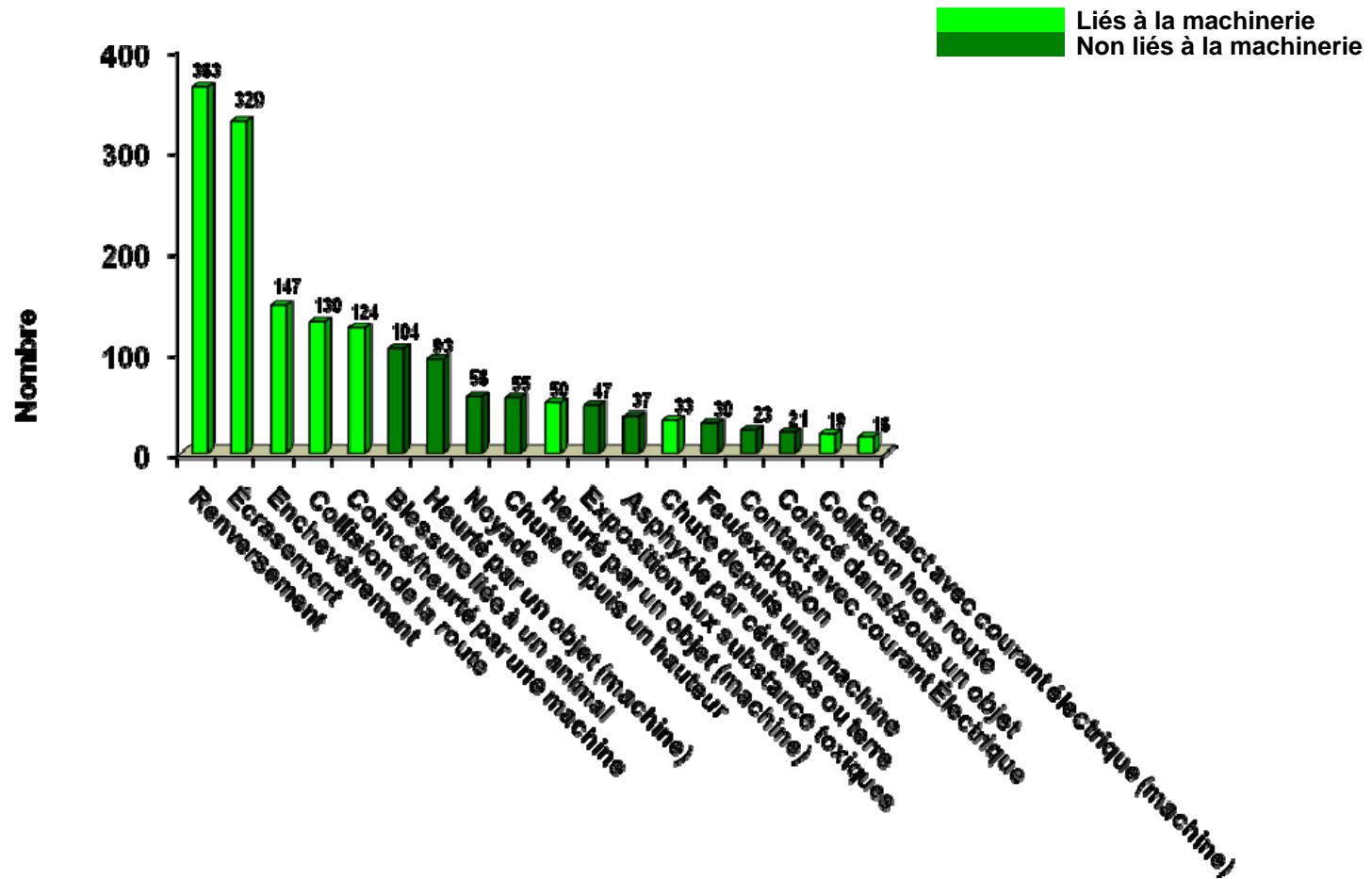
3.9 Accidents mortels liés au milieu agricole, en fonction de la cause principale, de 1990 à 2005

Des accidents mortels en milieu agricole, 70,9% (1 255) étaient liés à la machinerie. Les causes les plus courantes des accidents mortels liés à la machinerie étaient les renversements, les écrasements et les enchevêtrements. (Figure 3.10).

Les 514 accidents mortels en milieu agricole non liés à la machinerie (29,1%) comprenaient les heurts par un animal ou un objet, les noyades (surtout chez les enfants), les chutes depuis une hauteur et l'exposition aux substances toxiques. (Figure 3.10).



3.10 Accidents mortels liés au milieu agricole, en fonction de la cause de la blessure*, de 1990 à 2005



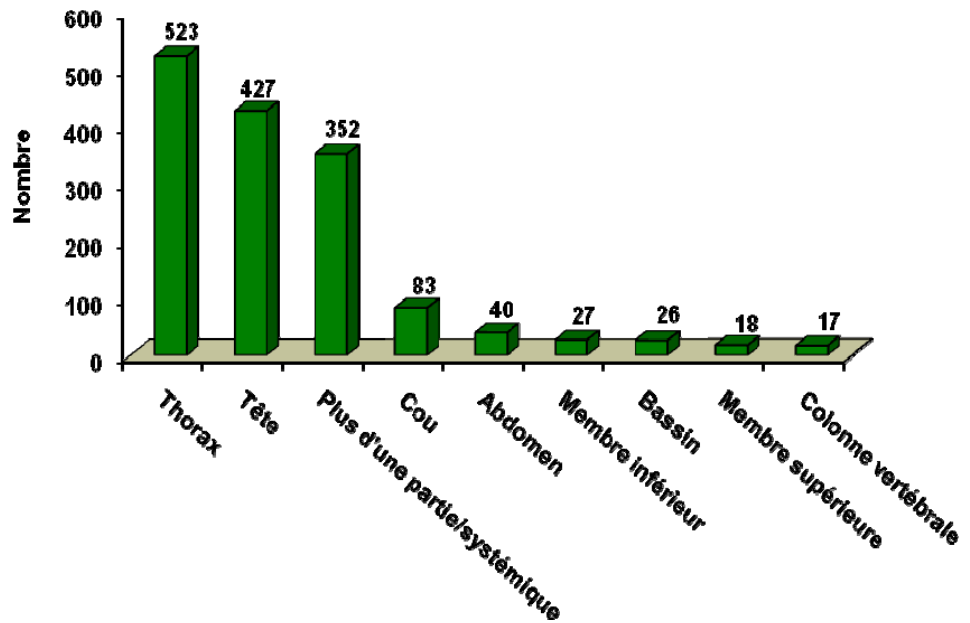
Presque la moitié des accidents mortels liés au milieu agricole au Canada (47,4%) étaient causés par trois circonstances liées à la machinerie : les renversements, les écrasements et les enchevêtrements. Chez tous les groupes d'âge, les principales causes des accidents mortels liés au milieu agricole au Canada étaient les renversements (20,5%), les écrasements (18,6%), les enchevêtrements (8,3%), les collisions de la route (7,3%), le fait d'être coincé ou heurté par une machine (7,0%), les blessures liées aux animaux (5,9%) et le fait d'être heurté par un objet non lié à la machinerie (5,3%).

44 autres cas liés à la machinerie et 48 cas non liés à la machinerie comptant moins de quinze décès par circonstance de blessure n'étaient pas inclus dans la figure ci-dessus.

3.11 Accidents mortels liés au milieu agricole en fonction de la partie du corps blessée, de 1990 à 2005

Quand la nature de la blessure était connue, le thorax est indiqué comme la partie du corps impliquée dans 34,6% des blessures les plus susceptibles d'entraîner la mort. Pour 28,2% des décès la tête était la partie du corps la plus grièvement blessée.

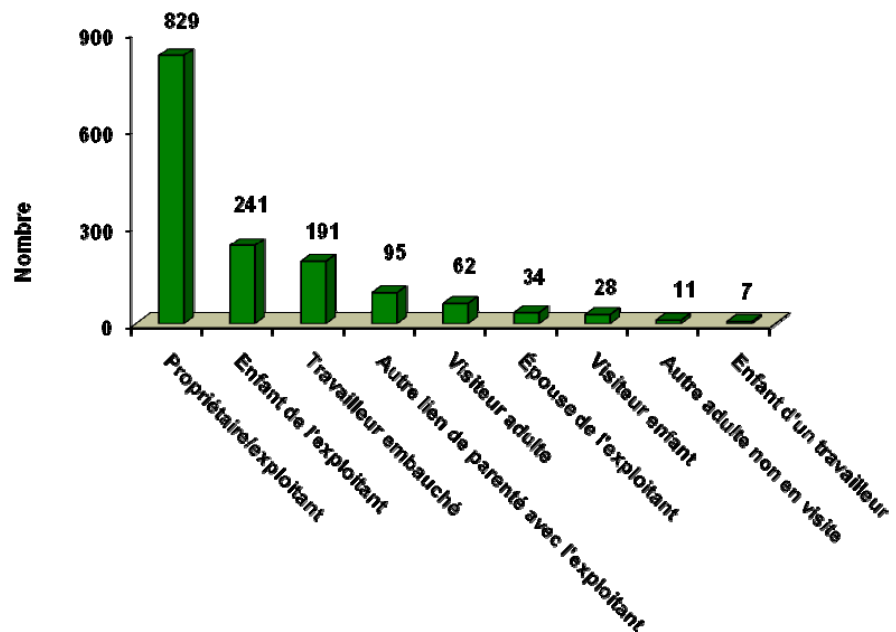
Des décès, 23,3% étaient liés à des blessures à plus d'une partie du corps (telles que des blessures graves dues à l'écrasement et les brûlures étendues), ou les blessures systémiques telles que l'empoisonnement et la suffocation.



La partie du corps associée à la blessure la plus importante ('nature de la blessure 1') était inconnue dans 256 cas.

3.12 Accidents mortels liés au milieu agricole en fonction du lien de parenté entre la victime et l'exploitant agricole, de 1990 à 2005

Pour les cas où le lien de parenté entre la victime et l'exploitant agricole était connu, 55,3% des victimes d'un accident mortel en milieu agricole étaient des exploitants agricoles, alors que 16,1% des victimes étaient des enfants d'un exploitant agricole et 12,8% étaient des travailleurs embauchés. Les visiteurs ou entrepreneurs ne constituaient que 6,0% des victimes d'un accident mortel.

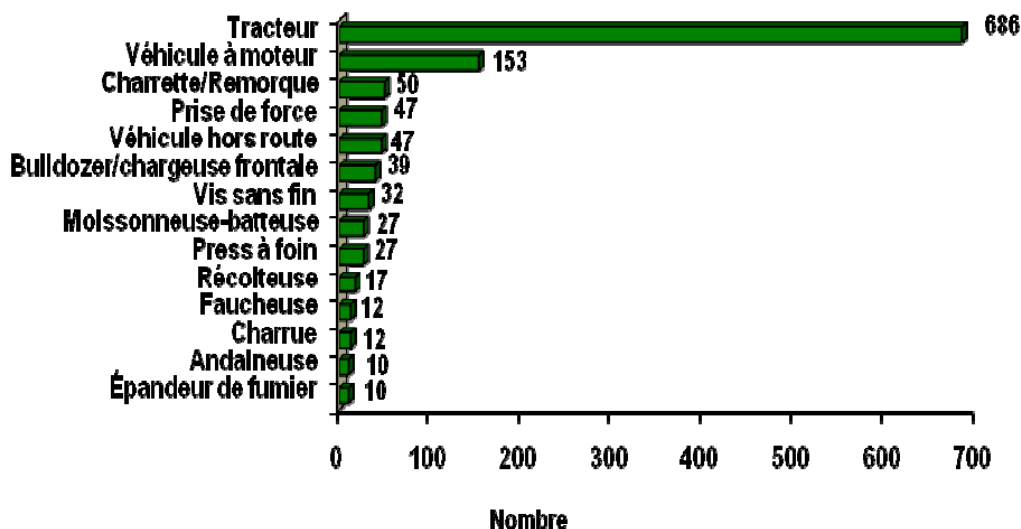


Le lien de parenté était indiqué comme 'autre' ou 'inconnu' dans 271 cas.

3.13 Accidents mortels en milieu agricole liés à la machinerie, en fonction du type de machine, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005, 1 255 accidents mortels en milieu agricole liés à la machinerie se sont produits au Canada. Les types de machine impliqués le plus souvent dans les accidents mortels en milieu agricole étaient les tracteurs (54,7%), suivis de véhicules à moteur (12,2%), charrettes et remorques (4,0%), prises de force (3,7%), et véhicules hors route (3,7%).

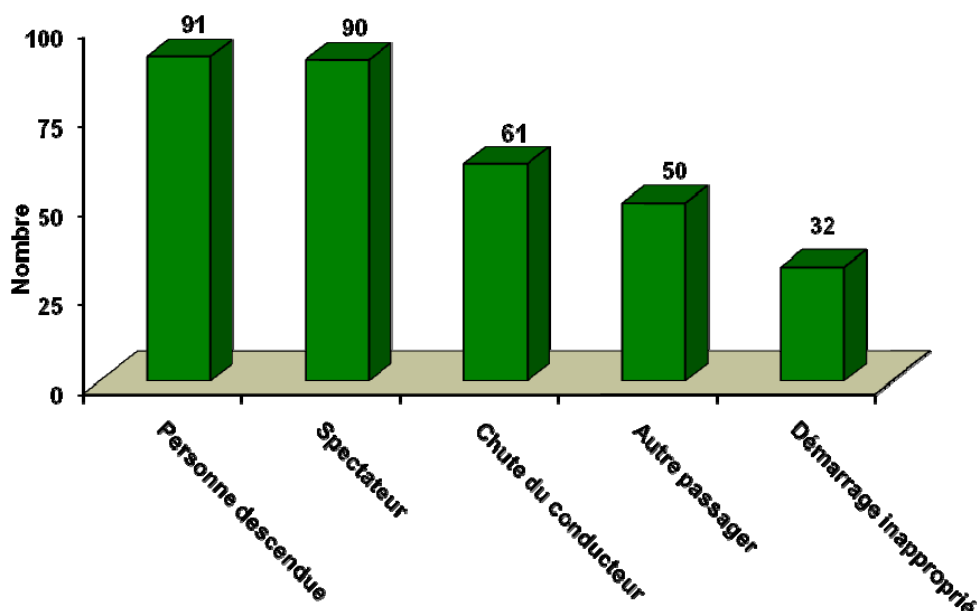
Les tracteurs étaient liés à 38,8% de tous les décès en milieu agricole au Canada.



Autres types de machine : avion (9), ramasseuse de pierres (6), élévateur à foin (6), outil mécanique (4), souffeuse à neige (4), équipement de pulvérisation (3), autres identifiés (6), inconnus (8).

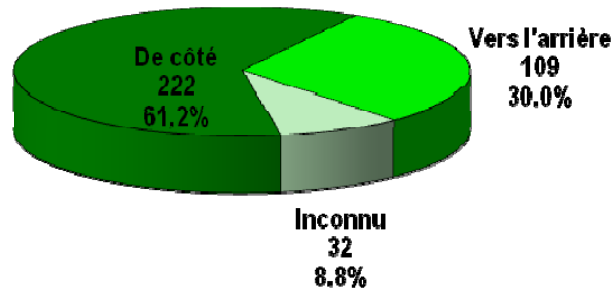
3.14 Accidents mortels en milieu agricole liés à l'écrasement, en fonction du type d'écrasement, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005, 329 des accidents mortels en milieu agricole étaient liés à l'écrasement. Les écrasements du conducteur descendu (27,7%) étaient les plus courants des écrasements mortels. Dans ce genre de blessure, la victime est écrasée par un véhicule qu'elle a laissé en marche ou sans dispositif de blocage dans une pente. Les écrasements du spectateur constituaient le deuxième plus grand pourcentage des décès par écrasement (27,4%), et ensuite les écrasements du conducteur tombé (18,5%), les écrasements d'un passager (15,2%), et les écrasements dus au démarrage inapproprié (9,7%).



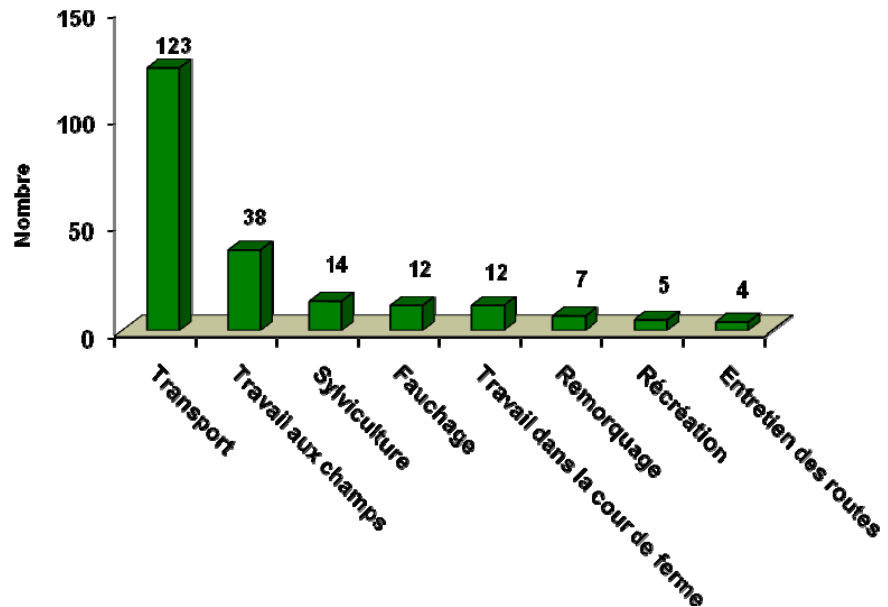
3.15 Accidents mortels en milieu agricole liés au renversement, en fonction du type de renversement, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005 au Canada, dans l'ensemble 61,2% des 363 accidents mortels en milieu agricole liés au renversement étaient de côté, et 30,0% des renversements étaient vers l'arrière. Dans 8,8% des cas, la direction du renversement ne pouvait pas être déterminée. Les renversements de côté étaient plus courants chez les adultes plus jeunes et les enfants, tandis que les renversements vers l'arrière étaient plus courants chez les adultes de 60 ans et plus.



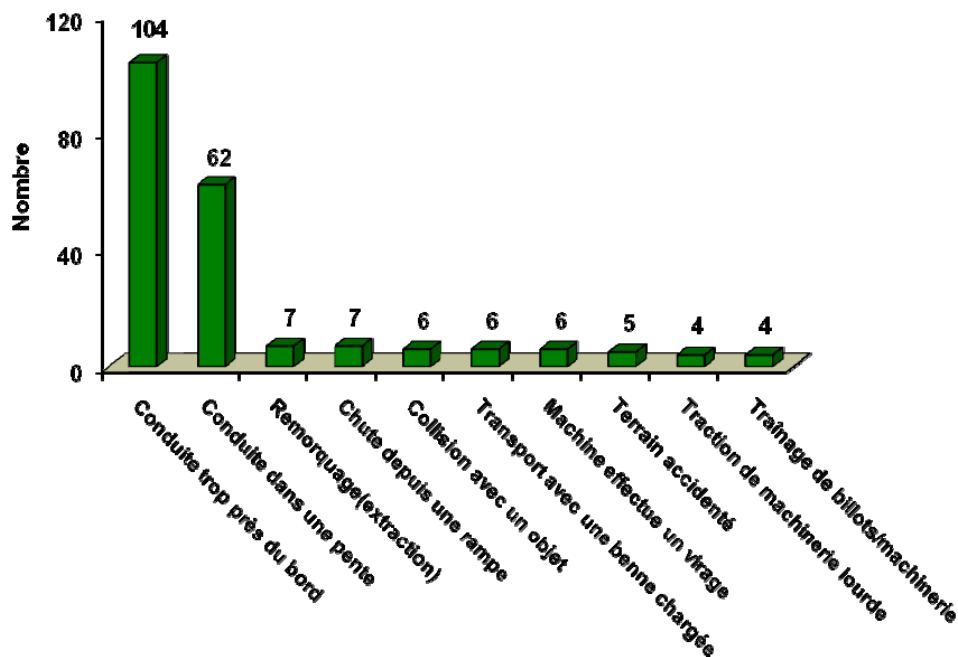
3.16 Renversements mortels en milieu agricole en fonction de l'activité avant le renversement, de 1990 à 2005

Pour les renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement sont la conduite sur les voies publiques et les chemins de ferme (55,4%) et le travail en plein champ (17,1%).



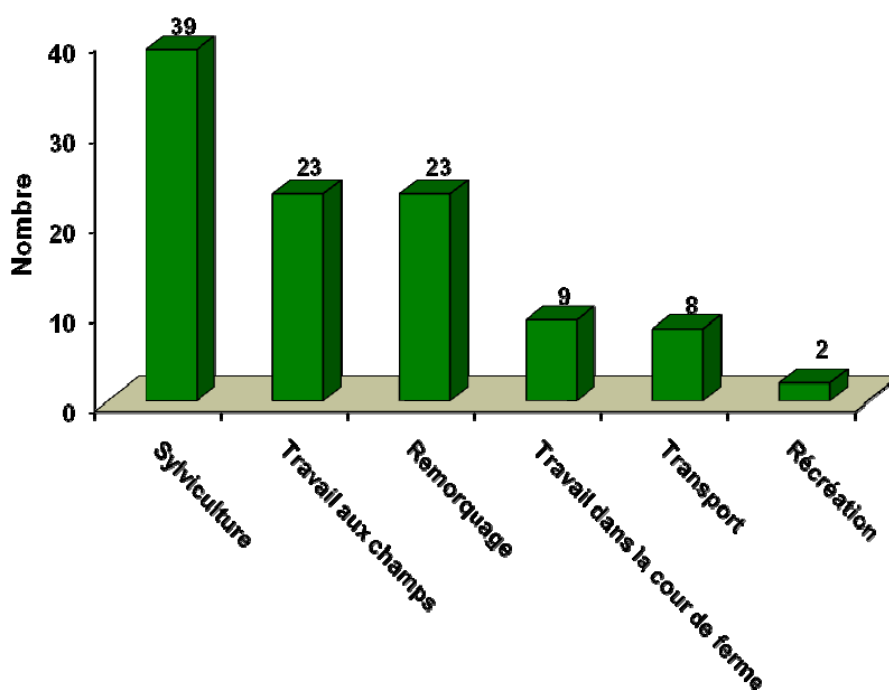
3.17 Renversements mortels de côté en milieu agricole, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2005

Pour 46,8% des renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures attribuent le renversement au fait que la machine ou le véhicule passe trop près du bord d'un fossé ou d'une autre pente raide longeant un chemin ou un champ. Dans 27,9% des cas, on dit que le renversement a été causé par la conduite de la machine ou du véhicule dans une pente raide. Un facteur contributif pour 28,4% du total des renversements aurait été le remorquage d'une machine ou d'une remorque. Compte tenu des descriptions des circonstances et de l'endroit de l'accident, 72,5% des renversements de côté impliquent les pentes raides comme les fossés, ravins, rampes et levées.



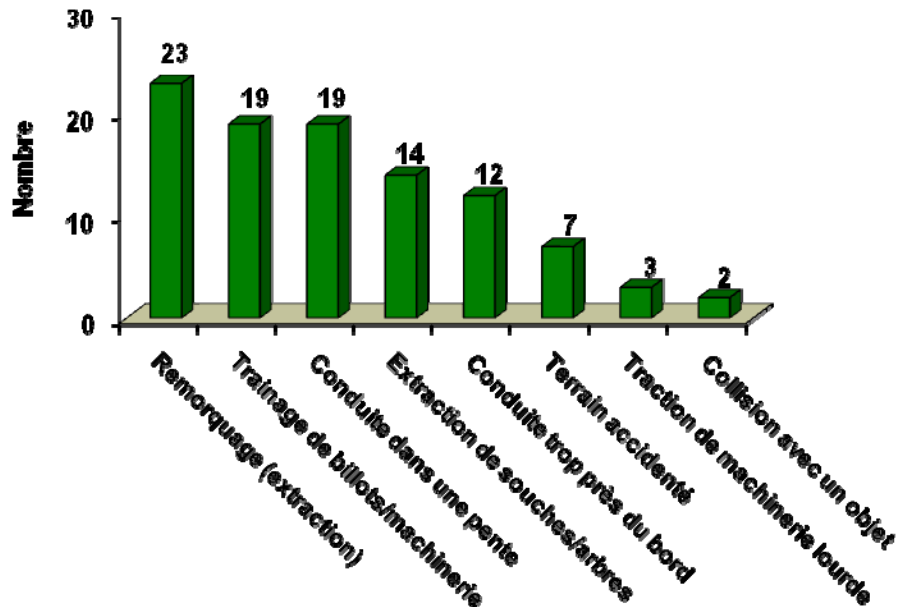
3.18 Renversements mortels vers l'arrière en milieu agricole, en fonction de l'activité avant le renversement, de 1990 à 2005

Pour les renversements mortels vers l'arrière, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement étaient la récolte du bois et l'entretien des terrains boisés (35,8%), le travail aux champs (21,1%) et le remorquage (21,1%).



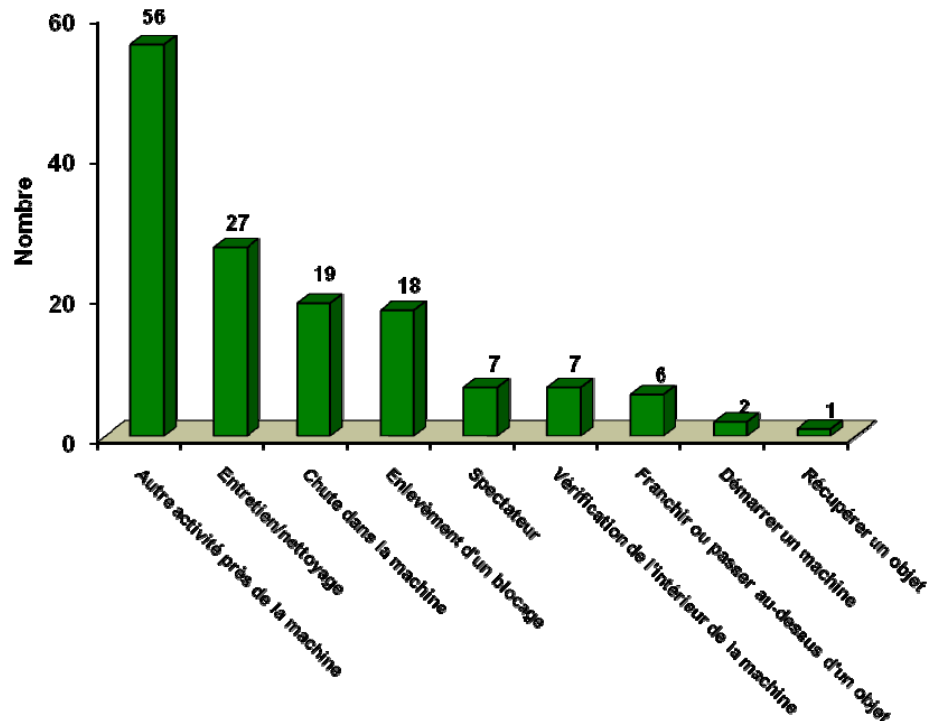
3.19 Renversements mortels vers l'arrière en milieu agricole, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2005

Selon les descriptions des circonstances des blessures, 21,1% des renversements mortels vers l'arrière sont dus aux pratiques de remorquage inapproprié (extraction). Et 17,4% sont dus au traînage de billots ou de machinerie sur le sol, 17,4% au fait d'avoir roulé dans une pente raide, et 12,8% se sont produits à cause du dessouchage. Dans 11,0% des cas on dit que la machine ou le véhicule roulait trop près du bord d'un fossé, ravin ou autre surface escarpée. Pour 61,5% de tous les cas, le remorquage aurait été un facteur contributif. Dans 36,7% des cas, une pente raide a été décrite dans les circonstances des blessures ou était évidente de l'endroit où l'accident est survenu.



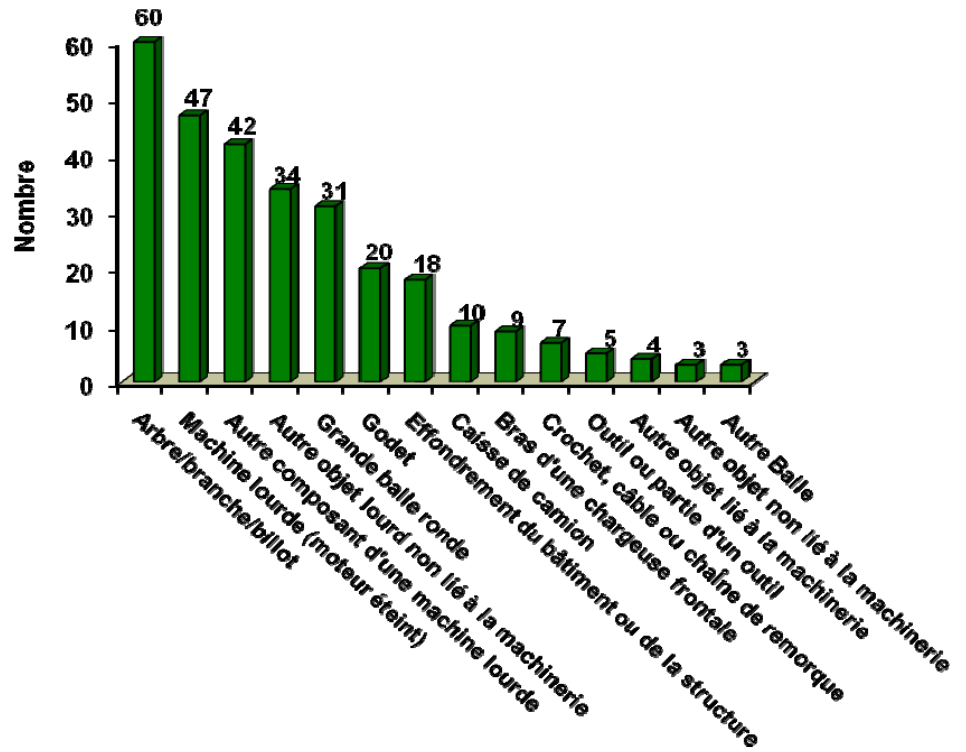
3.20 Enchevêtrements mortels en fonction de l'activité avant l'enchevêtrement, de 1990 à 2005

Les descriptions des circonstances des blessures indiquent les vêtements lâches ou les cheveux lâchés comme la cause de 53,7% des 147 enchevêtrements mortels entre 1990 et 2005. Dans 38,1% des cas, les victimes effectuaient diverses tâches à proximité d'un danger d'enchevêtrement. Pour 18,4% des enchevêtrements la victime nettoyait ou réparait une machine sans avoir éteint le moteur. Pour 12,9% des enchevêtrements mortels, le défunt s'est glissé et est tombé dans une machine. Dans 12,2% des cas il ou elle enlevait un blocage sans avoir éteint le moteur. Seulement 4,8% des enchevêtrements mortels étaient dus aux actions d'un tiers.



3.21 Accidents mortels liés au fait d'être heurté ou coincé par une machine ou un composant de la machine, en fonction du type de machine ou de composant, de 1990 à 2005

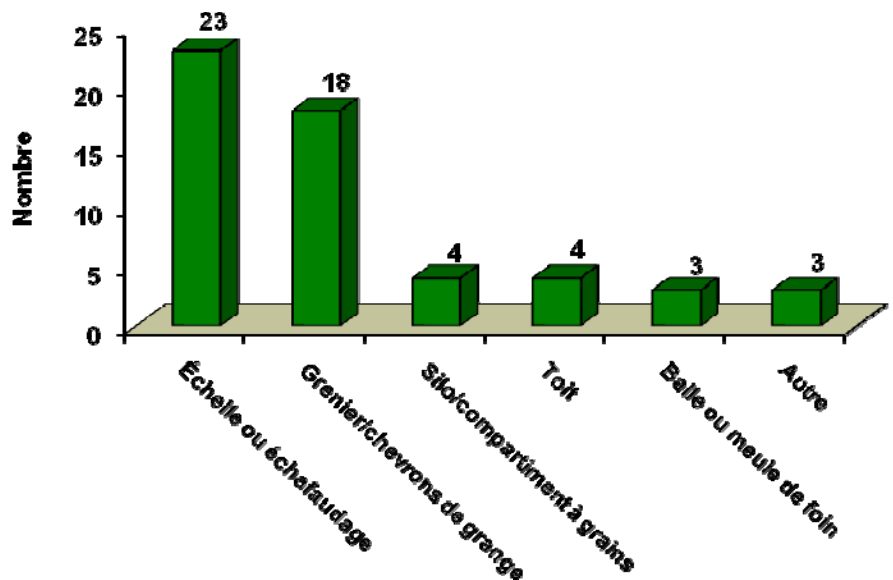
Entre 1990 et 2005, 143 personnes ont été heurtées et tuées par un objet dans une ferme. Du total des décès liés au fait d'être heurté par un objet, 20,5% des victimes ont été tuées par un arbre ou une branche lors de l'abattage des arbres, et 16,0% des victimes ont été coincées sous une machine ou un véhicule en raison d'un blocage ou cric qui s'effondre, ou d'une défectuosité hydraulique. D'autres objets indiqués dans les descriptions des circonstances des blessures sont les composants de machinerie lourde tels que les transmissions, râteliers, pneus et flèches (14,3%), les objets lourds non liés à la machinerie tels que les barrières et panneaux de clôture (11,6%), et les grandes balles rondes (10,6%).



3.22 Chutes mortelles depuis une hauteur en milieu agricole, liées et non liées à la machinerie, en fonction de l'endroit de la chute, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005, les échelles ou l'échafaudage étaient à l'origine de 42,6% des 55 chutes mortelles depuis une hauteur qui n'étaient pas liées à la machinerie. Les greniers et chevrons étaient l'endroit où 33,3% des chutes mortelles sont survenues.

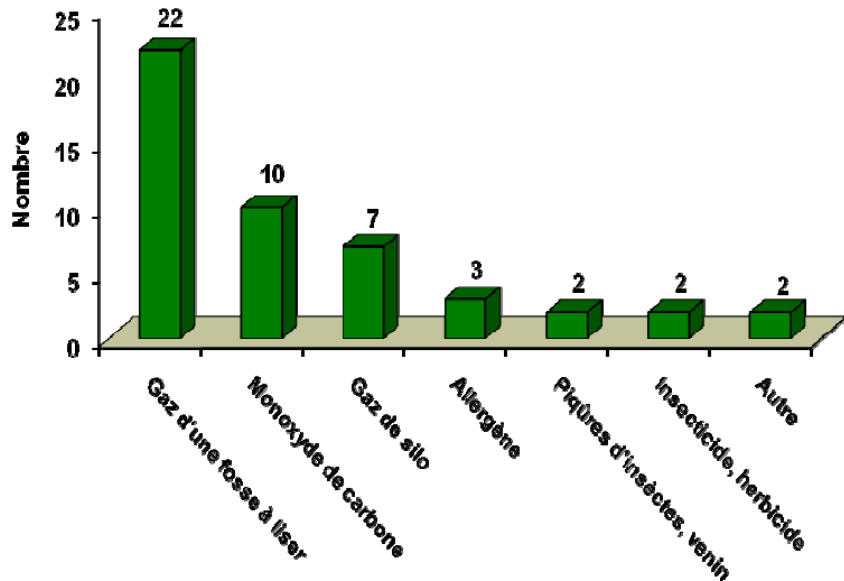
Les machines immobiles n'étaient la cause d'aucun décès, mais 33 chutes mortelles impliquaient des machines en mouvement et à la suite de 111 chutes d'une machine en mouvement la victime a été écrasée.



3.23 Accidents mortels en milieu agricole liés aux substances toxiques, en fonction du type de substance, de 1990 à 2005

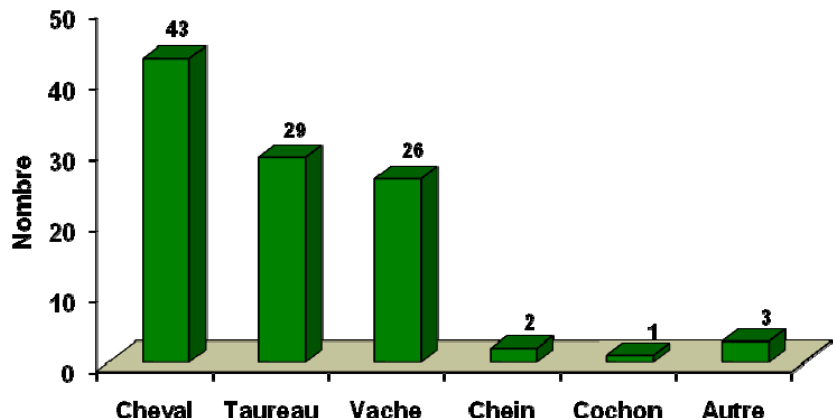
Entre 1990 et 2005, des 47 accidents mortels en milieu agricole liés à l'exposition à des substances toxiques, 45,8% étaient attribués à l'intoxication par sulfure d'hydrogène, et 20,8% étaient dus à l'inhalation du monoxyde de carbone, liée le plus fréquemment au fonctionnement d'un moteur à l'intérieur pendant l'hiver avec une ventilation insuffisante. L'inhalation des gaz de silo comptaient pour 14,6% des décès.

L'exposition au sulfure d'hydrogène arrive quand les travailleurs entrent dans un endroit mal aéré qui contient le fumier ou les eaux d'égout. Les lieux d'entreposage pour le fumier de porc surtout sont prédisposés à une accumulation de sulfure d'hydrogène. Des décès causés par le sulfure d'hydrogène, 63,6% entraînaient de multiples décès quand les sauveteurs potentiels sont entrés dans des espaces clos dangereux sans l'équipement approprié. Deux décès triples et quatre décès doubles dus à l'intoxication par sulfure d'hydrogène se sont produits entre 1990 et 2005.



3.24 Accidents mortels en milieu agricole liés aux animaux, en fonction du type d'animal, de 1990 à 2005

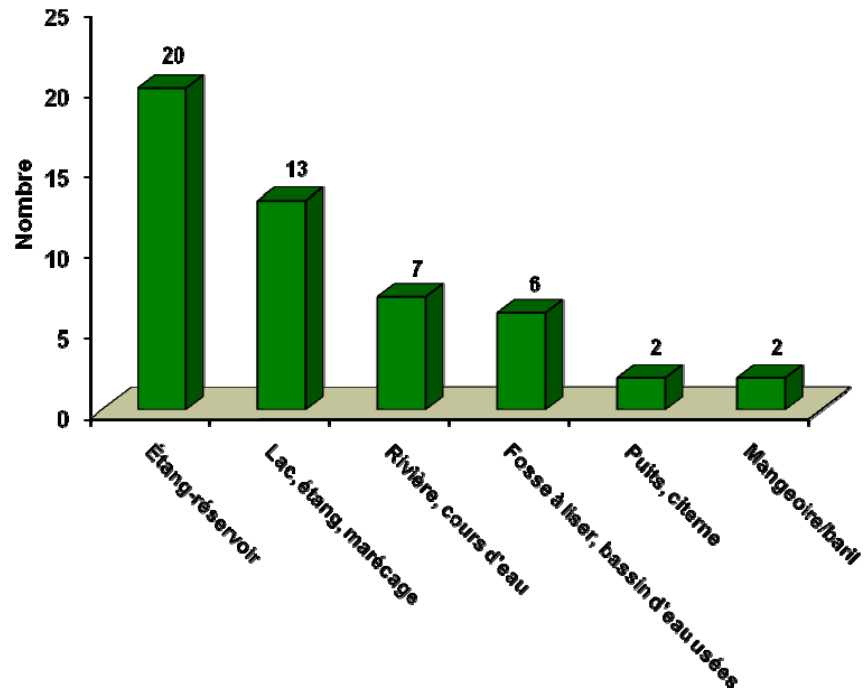
Entre 1990 et 2005 il y avait 104 décès liés aux animaux au Canada (5,9% de tous les décès en milieu agricole). De ces décès, 41,3% étaient liés aux chevaux, 27,9% liés aux taureaux et 25,0% liés aux vaches. Des décès liés aux chevaux, 32,6% n'étaient pas liés au travail. Ils figurent dans la base de données des décès du PCSBMA parce que les chevaux sont considérés comme un risque environnemental de la ferme.



3.25 Accidents mortels en milieu agricole liés à la noyade, en fonction du lieu de noyade, de 1990 à 2005

Des 56 décès par noyade non liés à la machinerie entre 1990 et 2005, 37,5% se sont produits dans des étangs-réservoirs, 23,2% dans des lacs ou étangs, 12,5% dans des rivières ou cours d'eau et 10,7% dans des fosses à lisier ou des bassins d'eaux usées. Parmi les victimes, 55,4% étaient des enfants de moins de 10 ans.

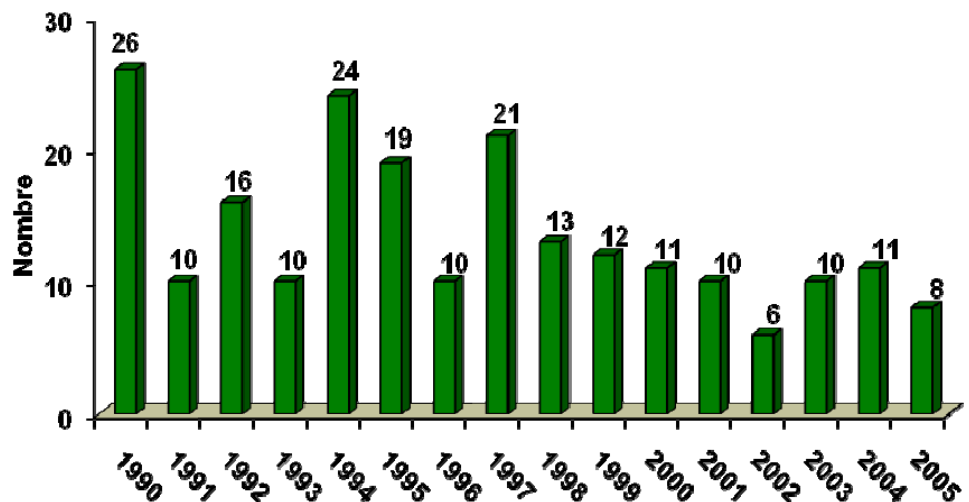
Neuf noyades liées à la machinerie étaient dues à une collision impliquant l'eau. Cinq de ces noyades ont eu lieu dans des étangs-réservoirs. Les quatre autres noyades se sont produites dans un ruisseau, un marécage, un étang et un fossé rempli d'eau.



4 ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA : ENFANTS ET JEUNES DE MOINS DE 15 ANS

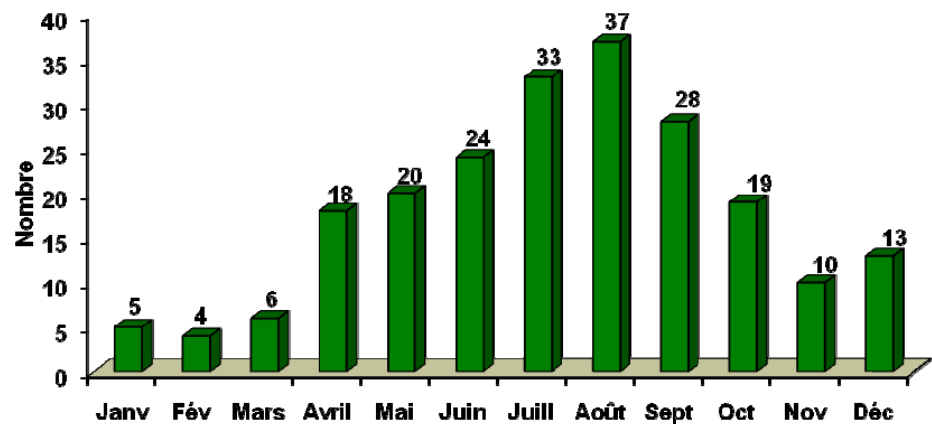
4.1 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes par année civile, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005, 217 enfants et jeunes de 14 ans et moins ont été victimes d'un accident mortel lié au milieu agricole (une moyenne de 13,6 par an). L'année du plus grand nombre de décès était 1990, comptant 26 cas (12,0% du nombre total des cas). Le nombre moyen de décès d'enfants par an était de 17,0 au cours des huit premières années de la période de surveillance, mais seulement de 10,1 au cours des huit dernières années. Cette baisse du nombre moyen annuel de décès peut être attribuable, en partie, à de meilleures pratiques de sécurité de l'enfant.



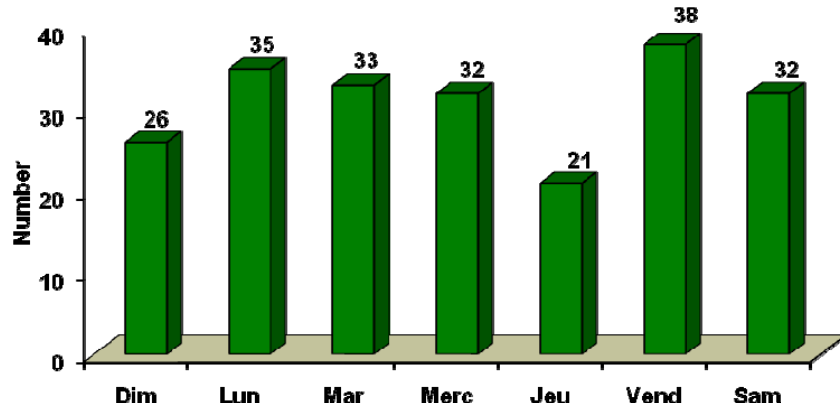
4.2 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du mois, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005, 32,3% de tous les accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits aux mois de vacances scolaires de juillet et d'août, dont la plus haute proportion de décès (17,1%) en août. De ces décès, 56,2% sont survenus dans les quatre mois de juin à septembre. Très peu d'enfants étaient victimes d'un accident mortel dans les mois d'hiver de janvier, février et mars.



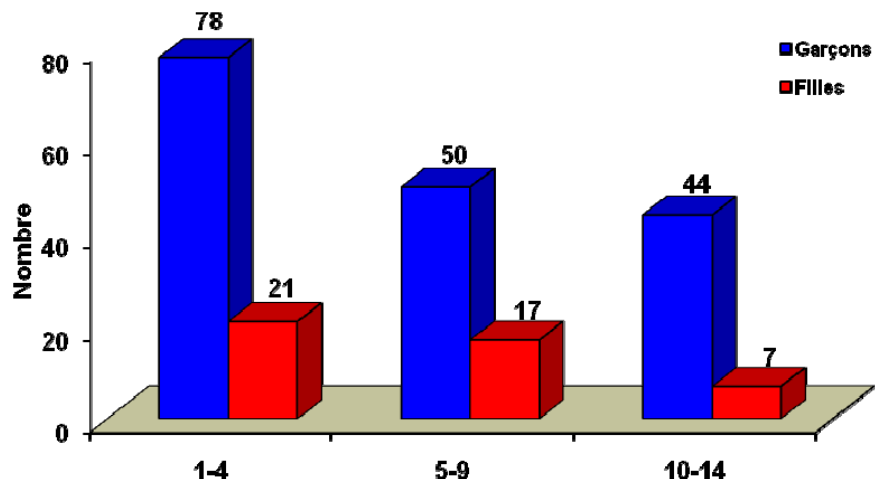
4.3 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du jour de la semaine, de 1990 à 2005

Chez les enfants aucune tendance n'était évidente pour les blessures selon le jour de la semaine. Le moins d'accidents mortels chez les enfants sont survenus le jeudi (9,7%). Chez eux comme chez les adultes, relativement peu de décès ont eu lieu le dimanche.



4.4a Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction de l'âge et du sexe, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005, les garçons représentaient 79,3% des enfants victimes d'un accident mortel en milieu agricole. Le plus haut ratio entre garçons et filles se situe chez les jeunes de 10 à 14 ans (6,3:1), et le plus bas chez les enfants de 1 à 4 ans (3,7:1). Le taux de filles mortes est plus élevé chez le groupe d'âge de 1 à 4 ans que chez tout autre groupe d'âge, y compris les adultes.



4.4b Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction de l'âge et du sexe, de 1990 à 2005

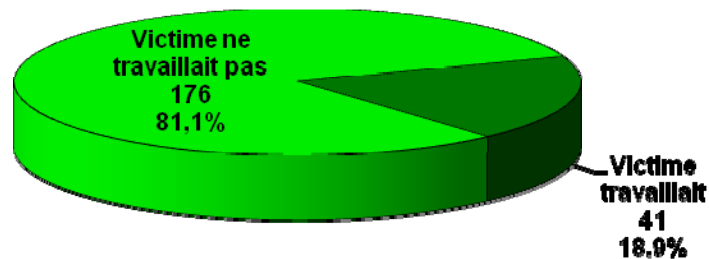
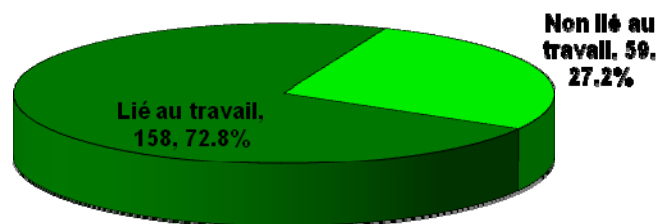
Des enfants victimes d'un accident mortel en milieu agricole entre 1990 et 2005, 45,6% (99) avaient moins de cinq ans, y compris 17 tout petits d'un an et 62 tout petits de deux et trois ans. Les garçons représentent 78,5% des morts. De ces décès, 55,7% sont liés aux écrasements et 17,7% sont liés à la noyade.

Groupe d'âge	1-4	5-9	10-14	Total	Pourcentage
Garçon	78	50	44	172	79,3
Fille	21	17	7	45	20,7
Total	99	67	51		
Pourcentage	45,6	30,9	23,5		

4.5 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes : le lien au travail agricole, de 1990 à 2005

Bien que 72,8% des accidents mortels en milieu agricole chez les enfants soient liés au travail, dans la plupart des cas (81,1%) la victime ne travaillait pas. Elle était tuée alors que quelqu'un d'autre effectuait une tâche agricole.

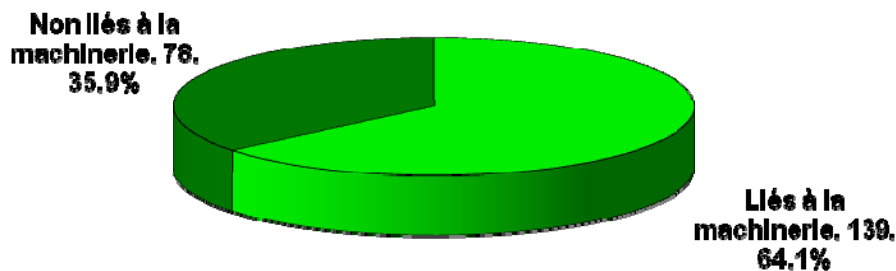
Les décès non liés au travail agricole incluent ceux dus aux risques environnementaux de la ferme tels que les gros animaux, l'équipement mal entreposé, les greniers de grange, les étangs-réservoirs, les bassins d'eaux usées et les mangeoires.



4.6 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction de la cause principale, de 1990 à 2005

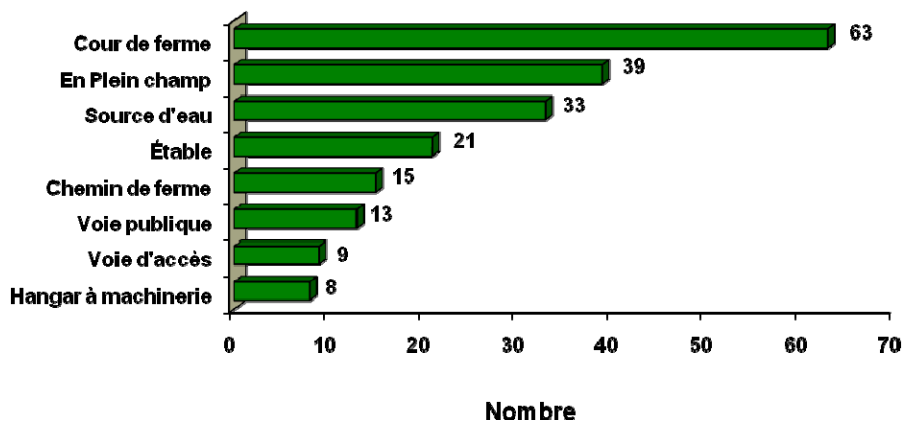
Des accidents mortels en milieu agricole chez les enfants, 64,1% étaient liés à la machinerie. Ces accidents comprenaient les écrasements, les renversements et les enchevêtrements. (Figure 4.8).

Les accidents mortels en milieu agricole non liés à la machinerie (35,9%) comprenaient les noyades, le fait d'être heurté par des objets, le fait d'être coincé sous des objets lourds et les chutes depuis une hauteur. (Figure 4.8).



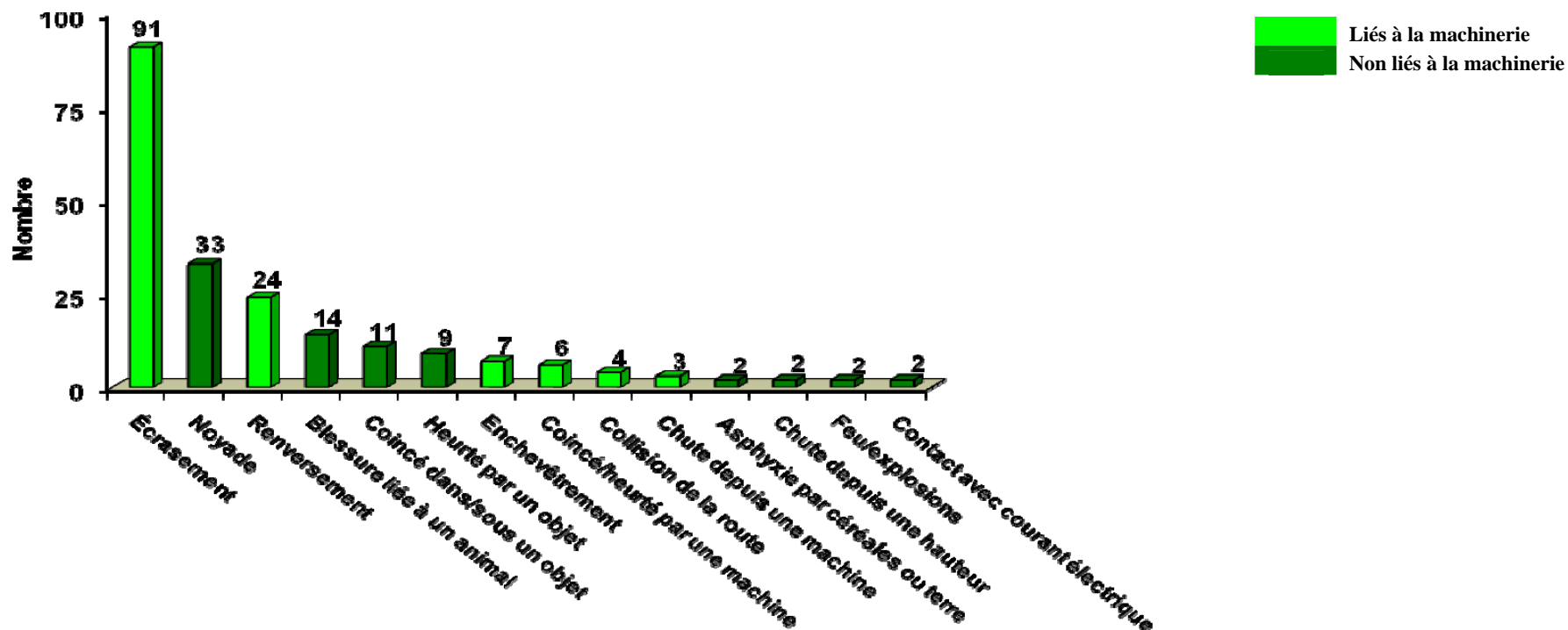
4.7 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction de l'endroit de la blessure, de 1990 à 2005

Les accidents mortels liés au milieu agricole chez les enfants sont survenus le plus couramment dans les cours de ferme (29,0%), en plein champ (18,0%), dans les sources d'eau (15,2%) et les étables (9,7%). Au moins 47,0% des décès se sont produits à des endroits près de la maison de ferme tels que la cour de ferme, sa voie d'accès, l'étable et les hangars. Il est dangereux de laisser les petits enfants jouer sans surveillance près de la maison de ferme.



L'endroit était inconnu dans 7 cas.

4.8 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes en fonction de la cause de la blessure, de 1990 à 2005



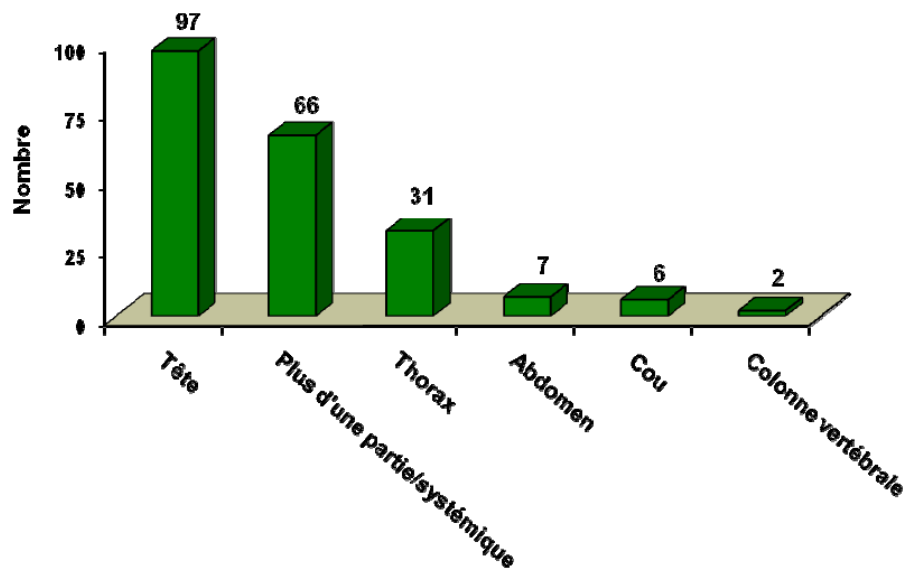
Chez les enfants de quatorze ans et moins, la cause de la plus grande proportion des accidents mortels étaient les écrasements (41,9%), ensuite les noyades (15,2%), les renversements (11,1%), les incidents liés aux animaux (6,5%), le fait d'être coïncé dans ou sous un objet (5,1%) et le fait d'être heurté par un objet non lié à la machinerie (4,1%). Chez les enfants, rien que trois mécanismes de blessure (écrasements, noyades et renversements) étaient les causes de 68,2% de tous les décès. Les écrasements et noyades étaient les plus courants chez les jeunes enfants. Les enfants plus âgés et les adolescents étaient plus souvent victimes d'écrasements et de renversements mortels.

Quatre autres cas liés à la machinerie et un cas non lié à la machinerie comptant moins de deux décès par cause de blessure n'étaient pas inclus dans la figure ci-dessus.

4.9 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction de la partie du corps blessée, de 1990 à 2005

Quand la nature de la blessure était connue, la tête est indiquée comme la partie du corps impliquée dans 44,7% des blessures les plus susceptibles d'entraîner la mort chez les enfants. Des décès, 30,4% sont liés à des blessures à plus d'une partie du corps (telles que des blessures graves dues à l'écrasement), ou les blessures systémiques telles que les noyades. Pour 14,3% des décès, la tête est la partie du corps la plus grièvement blessée.

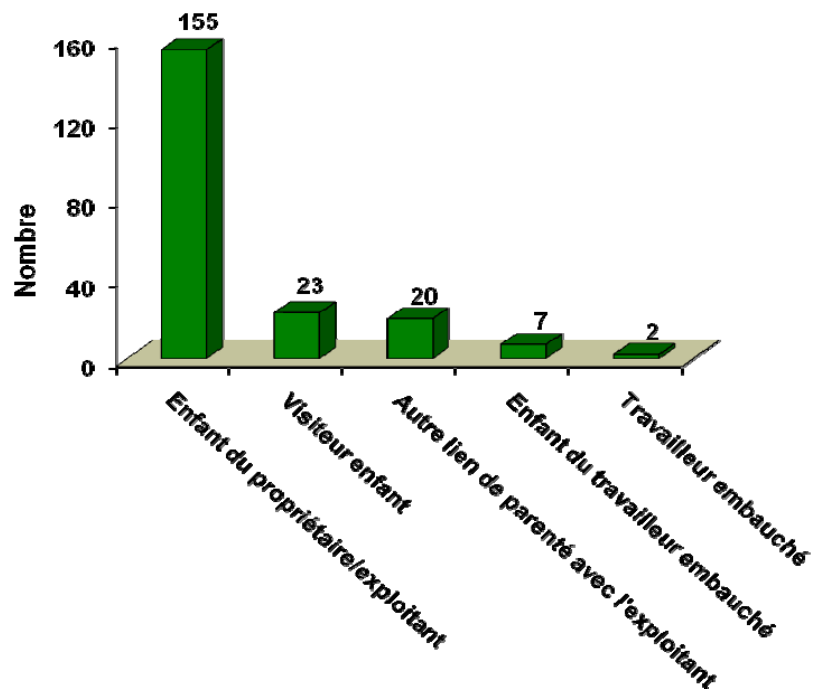
Des enfants, 62,2% étaient si grièvement blessés qu'ils sont morts sur le lieu de l'accident ou en route vers l'hôpital.



La partie du corps associée à la blessure la plus importante ('nature de la blessure 1') était inconnue dans 8 cas.

4.10 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du lien de parenté avec l'exploitant agricole, de 1990 à 2005

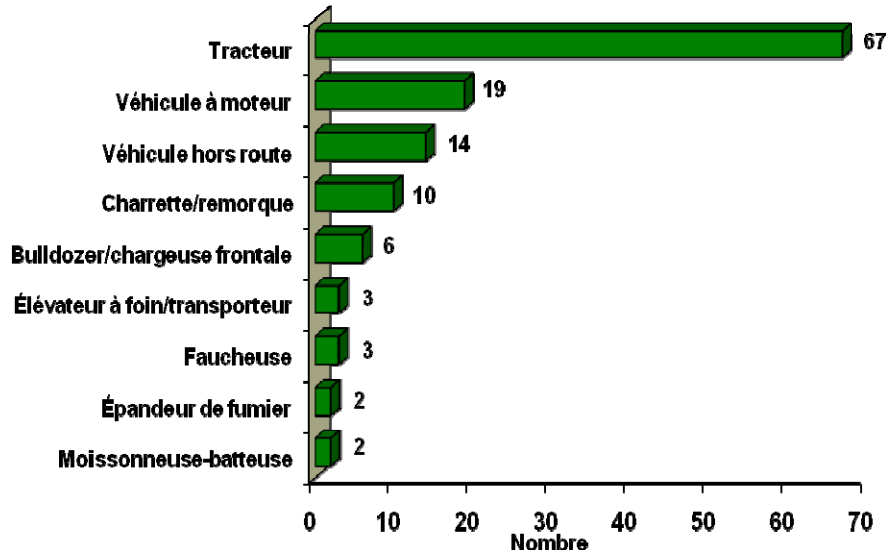
Entre 1990 et 2005, 71,4% des personnes de un à quatorze ans victimes d'un accident mortel en milieu agricole étaient les enfants d'un propriétaire/exploitant, alors que 10,6% étaient des visiteurs enfants et 9,2% avaient un autre lien de parenté avec le propriétaire/exploitant.



4.11 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du type de machine, de 1990 à 2005

Les types de machine les plus couramment impliqués dans les accidents mortels liés au milieu agricole chez les enfants sont les tracteurs (48.2%), les véhicules à moteur (13,7%), les véhicules hors route (10,1%) et les charrettes/remorques (7,2%).

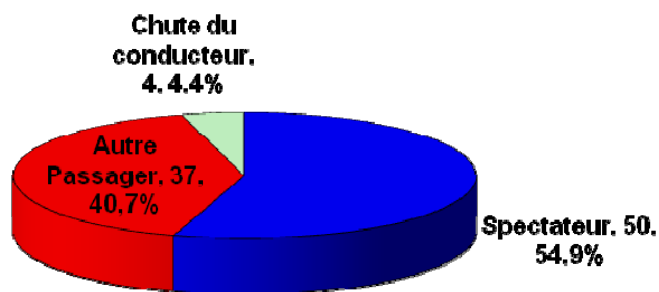
Les tracteurs sont liés à 30,9% du total de décès chez les enfants. La pratique de faire monter un enfant comme passager sur un tracteur entraîne souvent une blessure grave voire même la mort.



Autres types de machine : charrue (1), vis sans fin (1), presse à foin (1), outil mécanique (1), moissonneuse (1), autres identifiés (6), inconnu (1).

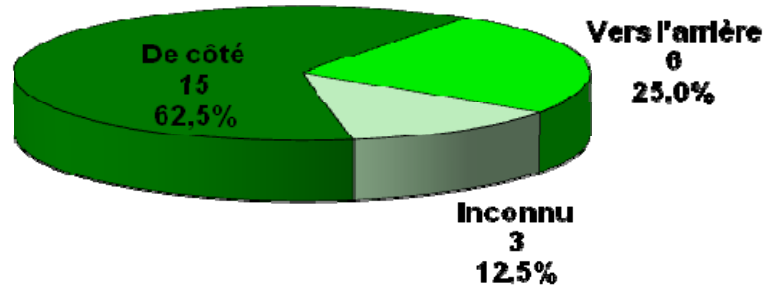
4.12 Écrasements mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du type d'écrasement, de 1990 à 2005

Des 91 écrasements mortels chez les enfants entre 1990 et 2005, les écrasements du spectateur étaient le type le plus courant (54,9%). Et 40,7% des enfants victimes d'un écrasement étaient tués à la suite d'une chute depuis une machine où ils étaient passagers. Des enfants victimes d'un écrasement, 4,4% ont été tués par une machine qu'ils conduisaient eux-mêmes.



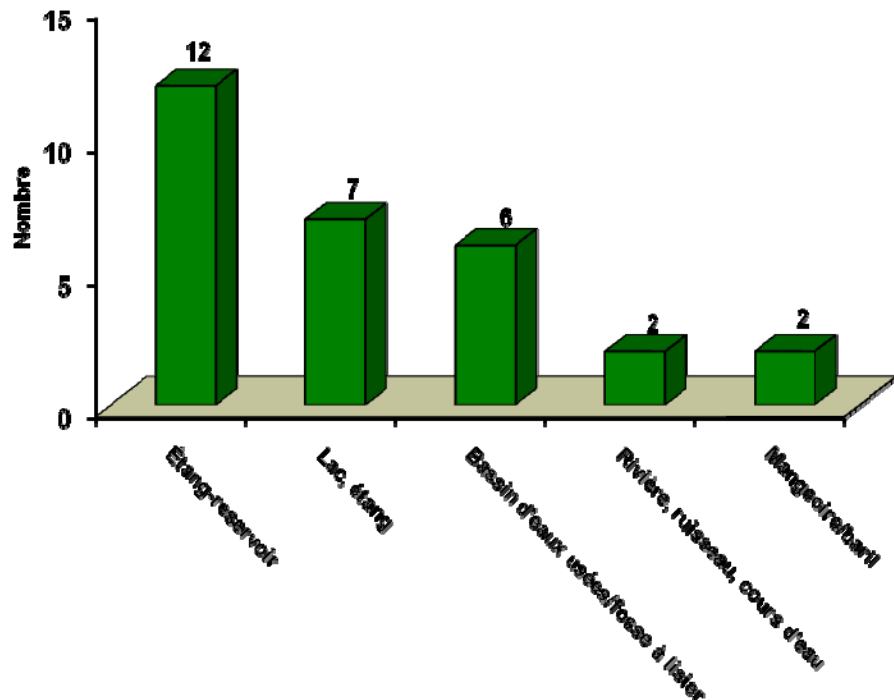
4.13 Renversements mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du type de renversement, de 1990 à 2005

Dans l'ensemble, 62,5% des 24 renversements mortels chez les enfants entre 1990 et 2005 étaient de côté, et 25,0% des renversements étaient vers l'arrière. Pour 12,5% des cas, la direction du renversement était inconnue.



4.14 Noyades mortelles en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du lieu de noyade, de 1990 à 2005

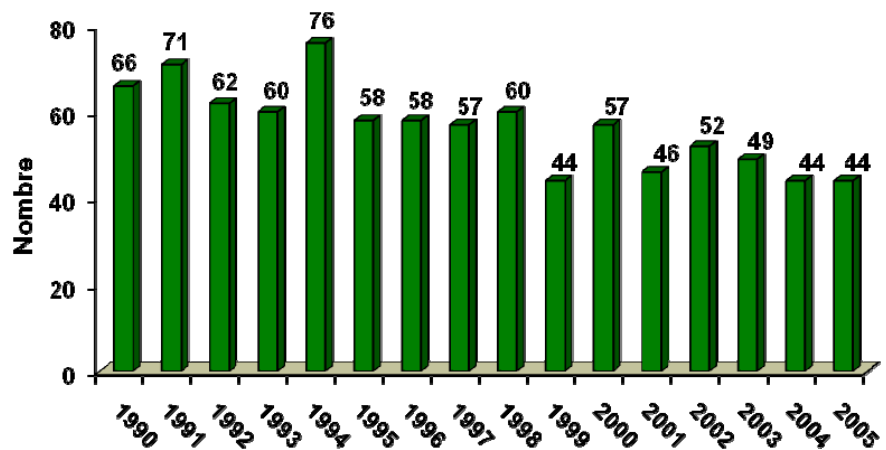
Des 34 décès par noyade chez les enfants et les jeunes entre 1990 et 2005, 35,3% sont survenus dans les étangs-réservoirs, 20,6% dans les lacs ou étangs et 17,6% dans les fosses de lisier ou les bassins d'eaux usées. Parmi les victimes, 73,5% avaient moins de six ans. Une noyade seulement était liée à la machinerie.



5 ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA : ADULTES DE 15 À 59 ANS

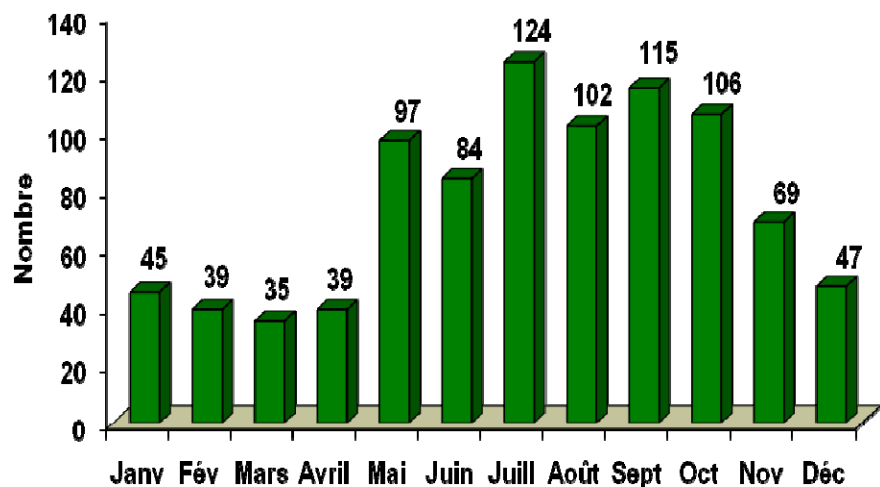
5.1 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, par année civile, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005, il y avait 904 accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans au Canada (une moyenne d'environ 56,5 par an). L'année du plus grand nombre de décès était 1994, comptant 76 cas (8,4% du nombre total de cas). Le nombre moyen de décès par an était de 63,5 au cours des huit premières années de la période de surveillance, et de 49,5 au cours des huit dernières années. La baisse du nombre moyen annuel de décès était en grande partie attribuable à une diminution des décès liés aux renversements au cours de la période de surveillance.



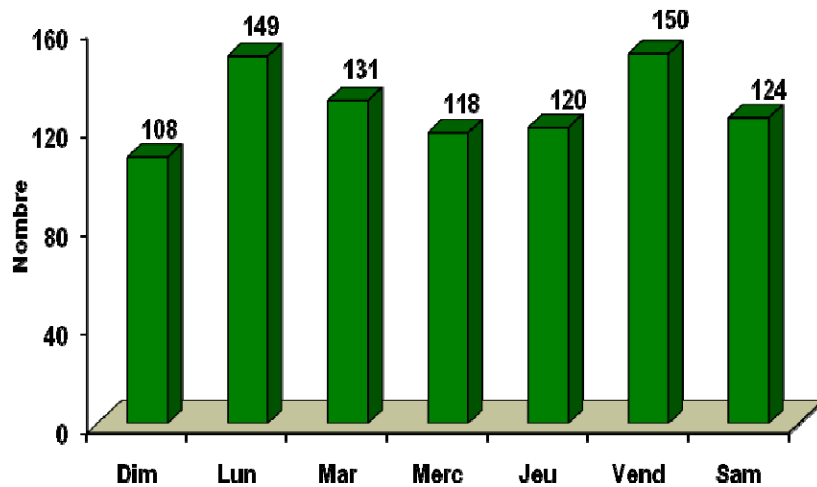
5.2 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans par mois, de 1990 à 2005

Chez les adultes plus jeunes de 15 à 59 ans, 69,5% de tous les accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits entre mai et octobre. Le sommet, soit 13,7% de tous les décès, était atteint au mois de juillet. Relativement peu d'adultes plus jeunes sont morts entre décembre et avril.



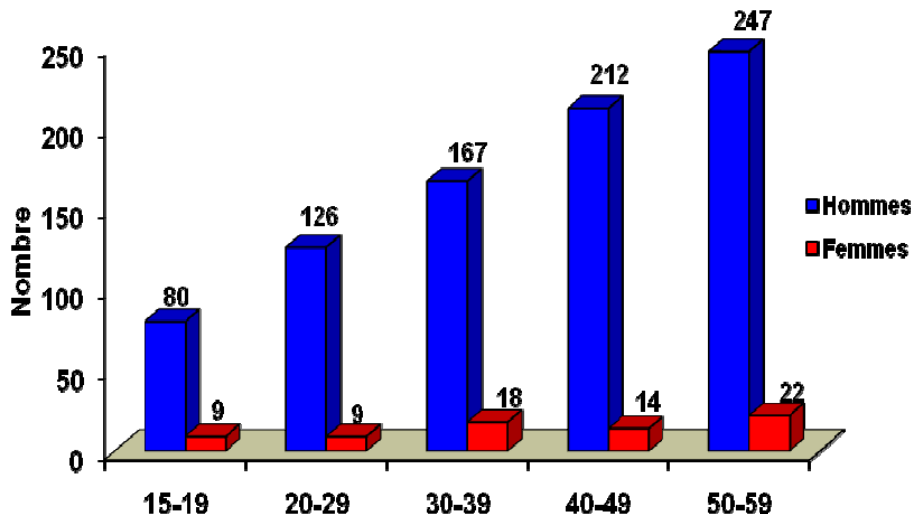
5.3 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans par jour de la semaine, de 1990 à 2005

Moins d'accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits le dimanche (11,9%) que tout autre jour de la semaine. Le pourcentage des accidents mortels était le plus élevé le lundi et le vendredi (16,5% et 16,6% respectivement.)



5.4a Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'âge et du sexe, de 1990 à 2005

Les hommes constituent 92,0% des victimes d'accidents mortels en milieu agricole chez les adultes plus jeunes. La proportion de victimes mâles chez les adultes plus jeunes est plus élevée de 12,7% que celle chez les enfants de moins de quinze ans en raison du grand nombre de filles qui ont subi la mort. Chez les adultes plus jeunes, le plus haut ratio entre hommes et femmes se situe chez le groupe de 50 à 59 ans (15,1:1), et le plus bas ratio chez les adolescents de 15 à 19 ans (8,8:1). Chez les hommes, il est évident que le nombre de décès monte avec l'âge.



5.4b Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'âge et du sexe, de 1990 à 2005

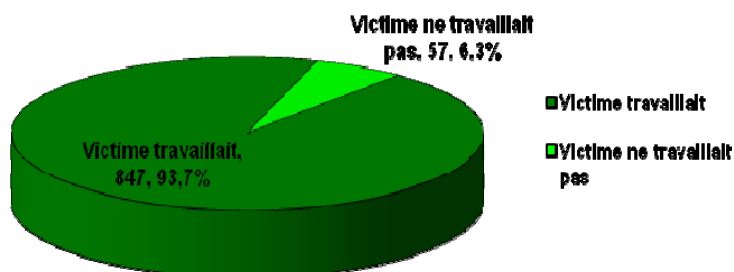
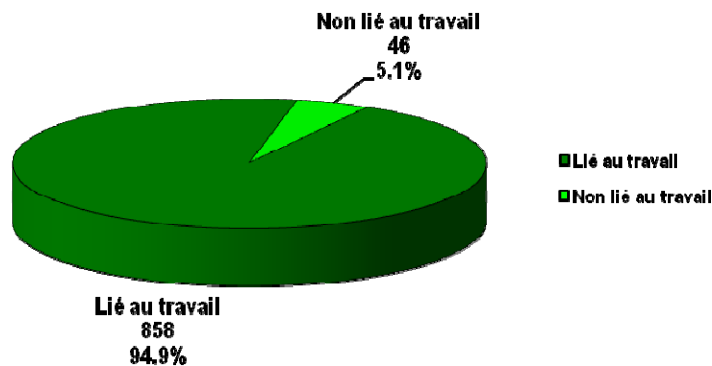
Les membres plus âgés du groupe de 15 à 59 ans étaient plus susceptibles d'être victimes d'un accident mortel en milieu agricole que les membres plus jeunes. La proportion d'adultes chez le groupe de 15 à 59 ans qui ont subi la mort augmente de façon constante du groupe de 20 à 29 ans au groupe de 50 à 59 ans.

Décès en fonction de l'âge et du sexe							
Groupe d'âge	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	Total	Pourcentage
Homme	80	126	167	212	247	832	92,0
Femme	9	9	18	14	22	72	8,0
Total	89	135	185	226	269		
Pourcentage	9,8	14,9	20,5	25	29,8		

5.5 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans : le lien au travail agricole, de 1990 à 2005

Chez les adultes plus jeunes, 94,9% des décès étaient liés au travail. Les quelques décès non liés au travail (5,1%) étaient dus aux risques environnementaux de la ferme.

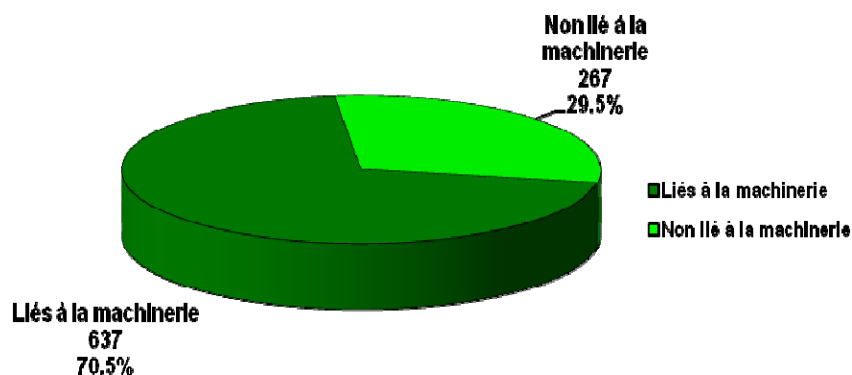
La plupart des adultes plus jeunes qui ont subi la mort effectuaient une tâche agricole (93,7%). Par contre, la majorité des enfants victimes d'accidents mortels liés au travail ne travaillaient pas eux-mêmes.



5.6 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la cause principale, de 1990 à 2005

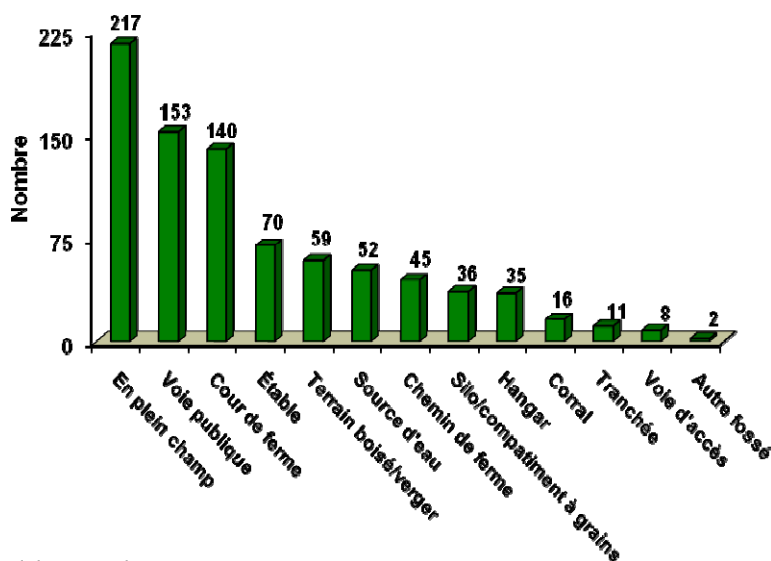
Chez les adultes plus jeunes 70,5% des accidents mortels en milieu agricole étaient liés à la machinerie. Les mécanismes de blessure les plus courants liés à la machinerie chez ce groupe d'âge étaient les renversements, les enchevêtrements, les collisions de route et les écrasements. (Figure 5.8).

Les accidents mortels en milieu agricole non liés à la machinerie (29,5%) comprenaient le fait d'être heurté par un objet, l'exposition aux substances toxiques, les accidents liés aux animaux et les chutes depuis une hauteur. (Figure 5.8).



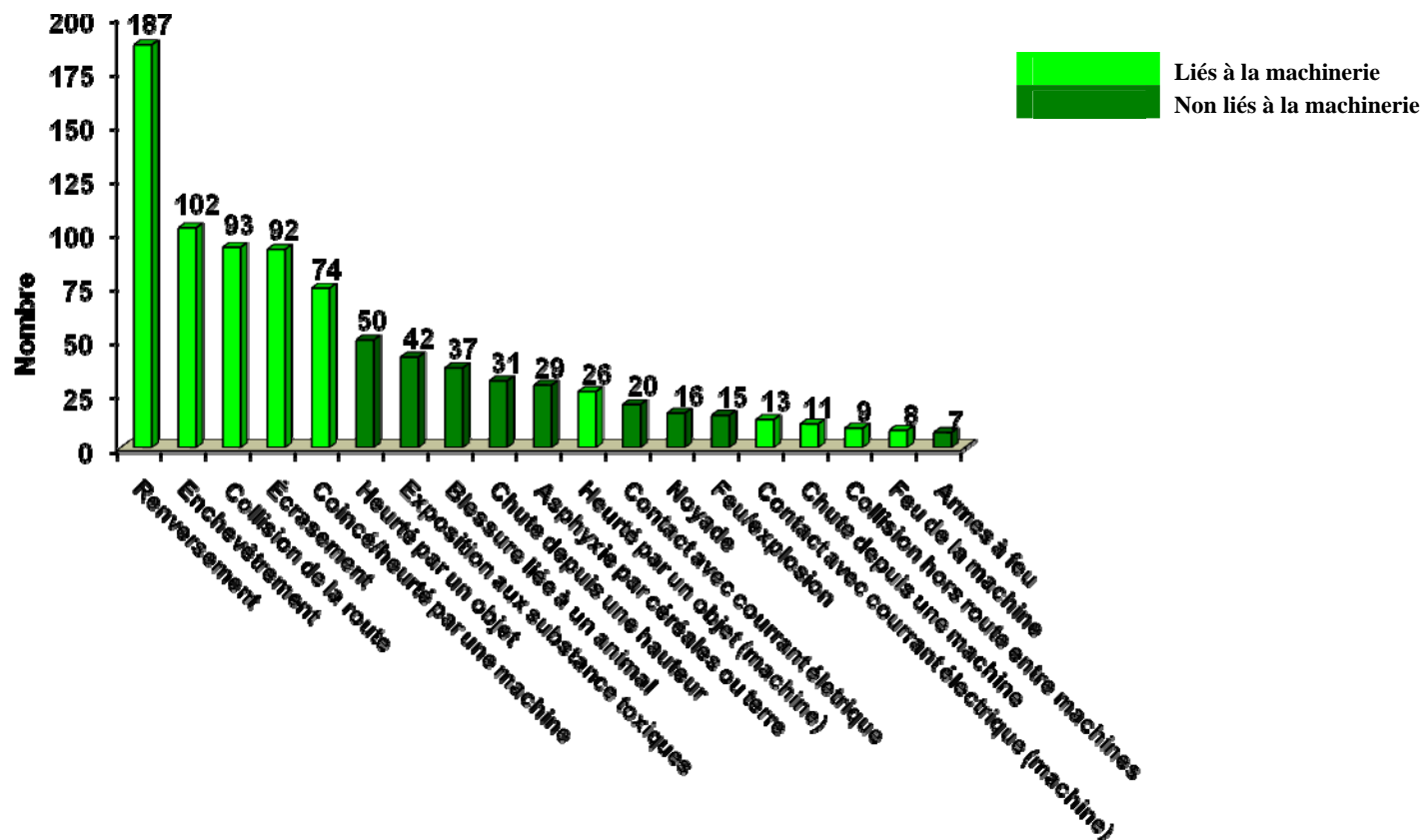
5.7 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'endroit de la blessure, de 1990 à 2005

Les accidents mortels en milieu agricole chez les adultes plus jeunes sont survenus le plus couramment dans les champs et leurs fossés voisins (24,0%), les voies publiques et leurs fossés voisins (16,9%), les cours de ferme (15,5%), les étables (7,7%) et les terrains boisés (6,5%).



L'endroit était inconnu dans 40 cas.

5.8 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la cause de la blessure, de 1990 à 2005



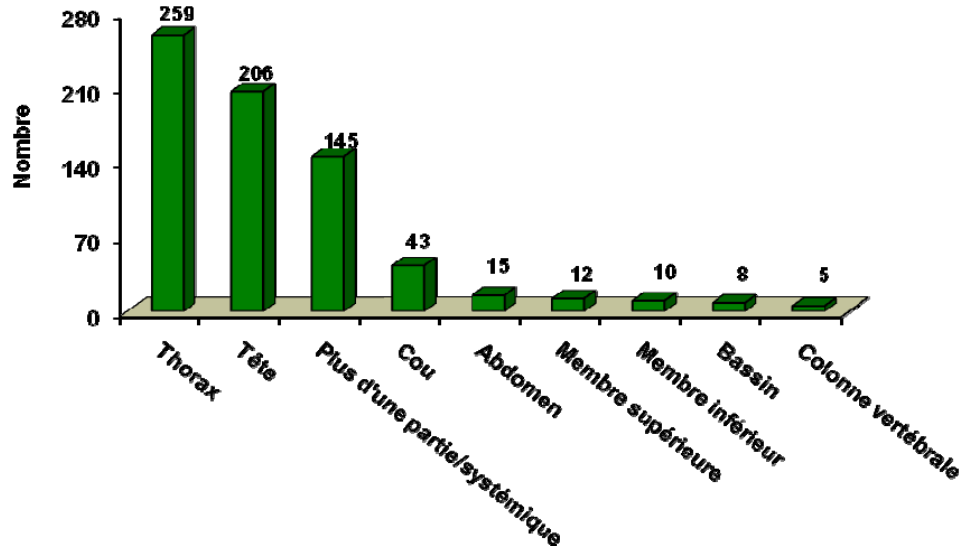
Chez les adultes de 15 à 59 ans, les causes principales des accidents mortels sont les renversements (20,7%), les enchevêtrements (11,3%), les collisions de la route (10,3%), les écrasements (10,2%), le fait d’être coincé ou heurté par une machine (8,2%), le fait d’être heurté par un objet non lié à la machinerie (5,5%), et l’exposition aux substances toxiques (4,6%). Par opposition aux enfants, chez lesquels la cause principale de décès est les écrasements, et aux adultes plus âgés chez lesquels les écrasements ont causé presque autant de décès que les renversements, chez les adultes plus jeunes, la proportion des décès dus aux renversements est plus de deux fois la proportion des décès dus aux écrasements.

De tous les cas, 22 liés à la machinerie et 20 non liés à la machinerie comptant moins de six décès par cause de blessure n’étaient pas inclus dans la figure ci-dessus.

5.9 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la partie du corps blessée, de 1990 à 2005

Chez les adultes plus jeunes, quand la nature de la blessure était connue, le thorax est indiqué comme la partie du corps impliquée dans 28,7% des blessures les plus susceptibles d'entraîner la mort. Pour 22,8% des blessures les plus graves, la tête est impliquée et pour 16,0% plus d'une partie du corps ou une blessure systémique comme l'empoisonnement est impliquée.

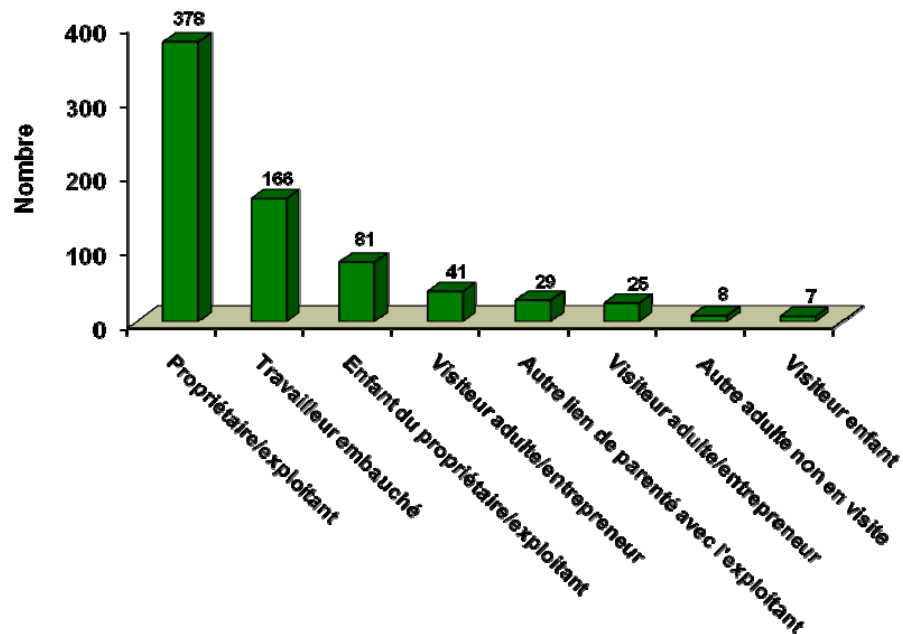
Des victimes, 70,0% étaient si grièvement blessés qu'ils sont morts sur le lieu de l'accident ou en route vers l'hôpital.



La partie du corps associée à la blessure la plus importante ('nature de la blessure 1') était inconnue dans 201 cas.

5.10 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du lien de parenté avec l'exploitant agricole, de 1990 à 2005

Des adultes plus jeunes victimes d'un accident mortel en milieu agricole, 41,8% étaient des exploitants agricoles, alors que 18,4% des victimes étaient des travailleurs embauchés et 9,0% étaient les enfants ou autre parenté des exploitants. Seulement 5,3% étaient des visiteurs adultes ou des entrepreneurs.

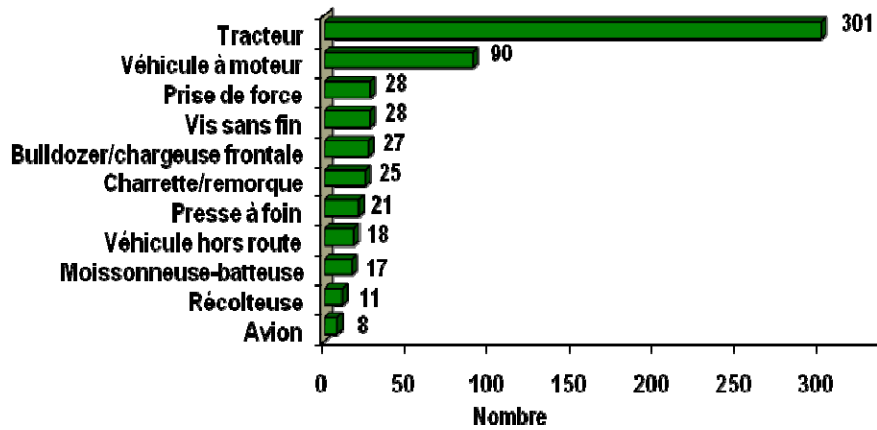


Le lien de parenté était inconnu dans 103 cas.

5.11 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du type de machine, de 1990 à 2005

Les types de machine les plus couramment impliqués dans les accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes plus jeunes étaient les tracteurs (47,3%), ensuite les véhicules à moteur (14,1%), les charrettes et remorques, les vis sans fin et les prises de force (les deux 4,4%), et les bulldozers/chargeuses frontales (4,2%).

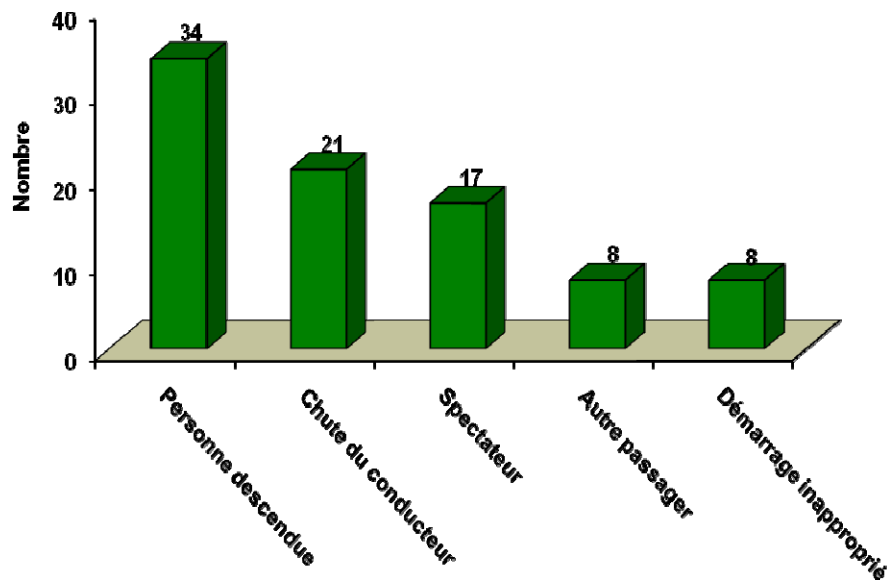
Les tracteurs sont liés à 33,4% de tous les décès en milieu agricole chez les adultes plus jeunes.



Autres types de machine : charrue (5), épandeur de fumier (3), faucheuse (3), élévateur à foin (3), outil mécanique (3), souffleuse à neige (3), ramasseuse de pierre (2), scie à chaîne (1), équipement de clôture (1), équipement de plantation (1), autres (29), et inconnus (3).

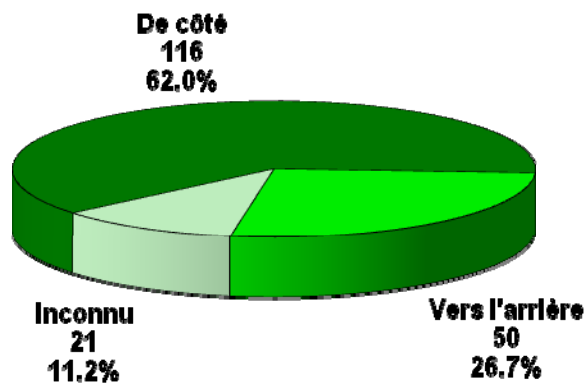
5.12 Écrasements mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du type d'écrasement, de 1990 à 2005

Entre 1990 et 2005 il y avait 92 écrasements mortels en milieu agricole chez les adultes plus jeunes. Les écrasements du conducteur descendu sont de loin le type le plus courant des écrasements mortels (37,0%). Dans un tel accident, la victime est écrasée par une machine ou un véhicule qu'elle a laissé en marche ou sans dispositif de blocage dans une pente. En deuxième rang des écrasements mortels chez les adultes plus jeunes sont les écrasements du conducteur tombé (22,8%), suivis des écrasements du spectateur (18,5%), écrasements du passager et dus au démarrage inapproprié (8,7% les deux).



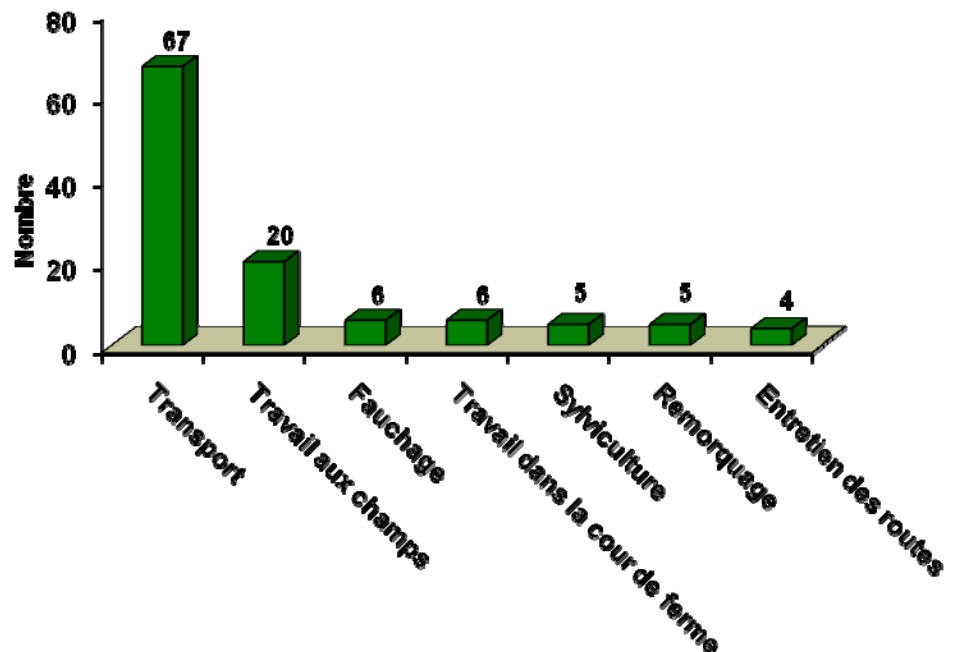
5.13 Renversements mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du type de renversement, de 1990 à 2005

Chez les jeunes et les adultes de 15 à 59 ans, 62,0% des renversements mortels étaient de côté et 26,7% étaient vers l'arrière. Dans 11,2% des cas, la direction du renversement ne pouvait pas être déterminée. Les renversements de côté étaient plus courants chez les adultes plus jeunes que chez les adultes de 60 ans ou plus.



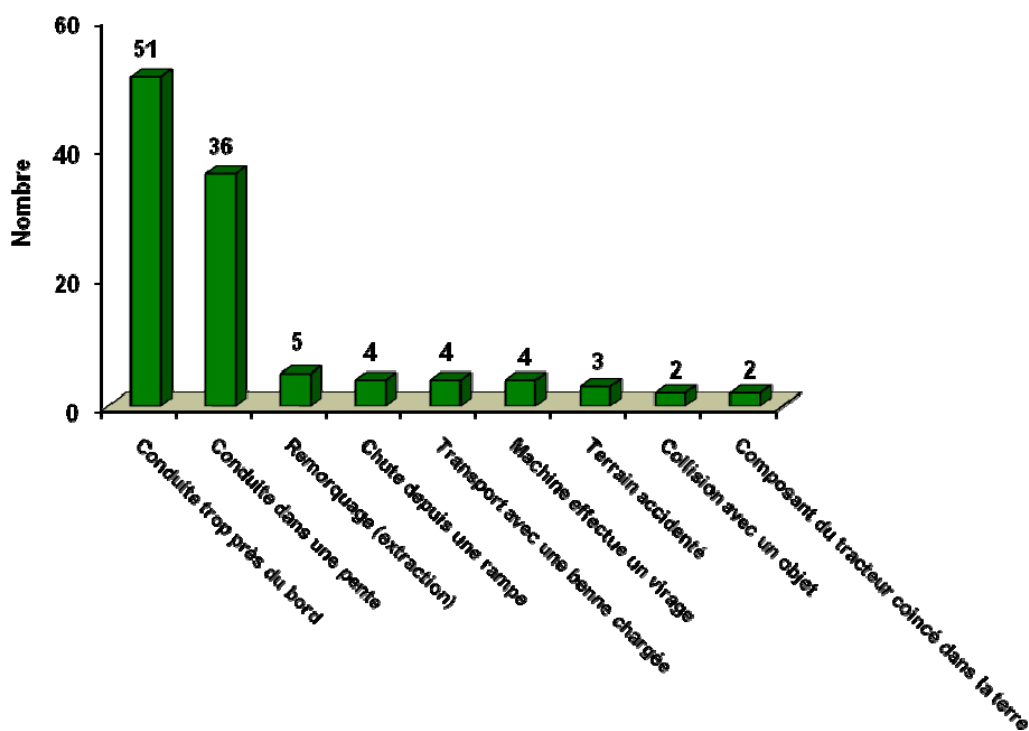
5.14 Renversements mortels de côté chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'activité avant le renversement, de 1990 à 2005

Pour les renversements mortels de côté chez les adultes plus jeunes, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement sont la conduite sur les voies publiques et les chemins de ferme (57,8%) et le travail en plein champ (17,2%).



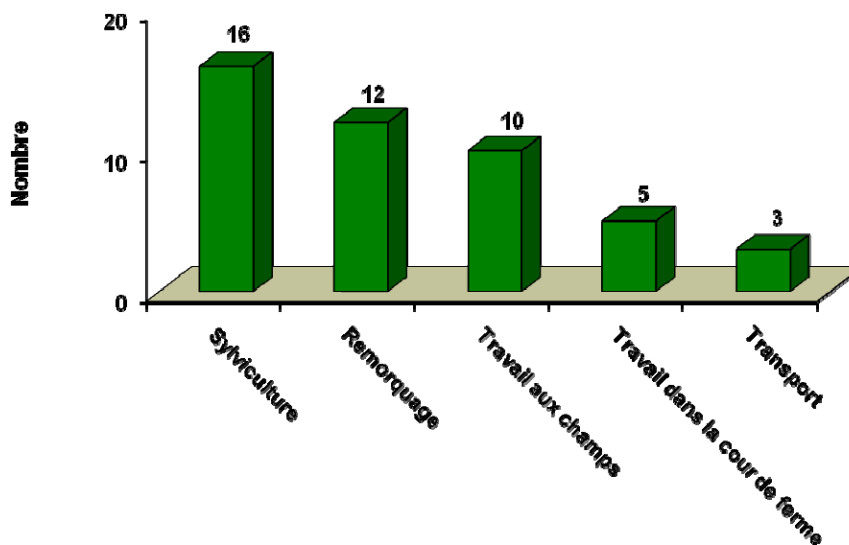
5.15 Renversements mortels de côté chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2005

Pour 44,0% des renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures attribuent le renversement au fait que la machine ou le véhicule passe trop près du bord d'un fossé ou d'une autre pente raide longeant un chemin ou un champ. Dans 31,0% des cas, le renversement est probablement survenu à cause de la conduite d'une machine ou d'un véhicule dans une pente raide. Pour 34,5% du total des renversements, le remorquage d'une machine ou remorque aurait été un facteur contributif. Compte tenu des descriptions des circonstances et de l'endroit de l'accident, 52,2% des renversements de côté impliquent les pentes raides comme les fossés, ravins, rampes et levées.



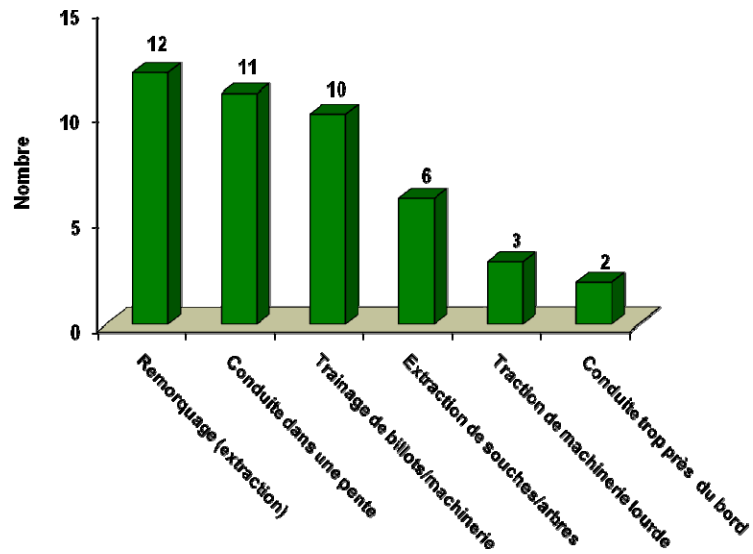
5.16 Renversements mortels vers l'arrière chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2005

Pour les renversements mortels vers l'arrière chez les adultes plus jeunes, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement étaient la récolte du bois et l'entretien des terrains boisés (32,0%), le remorquage (24,0%) et le travail aux champs (20,0%).



5.17 Renversements mortels vers l'arrière en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2005

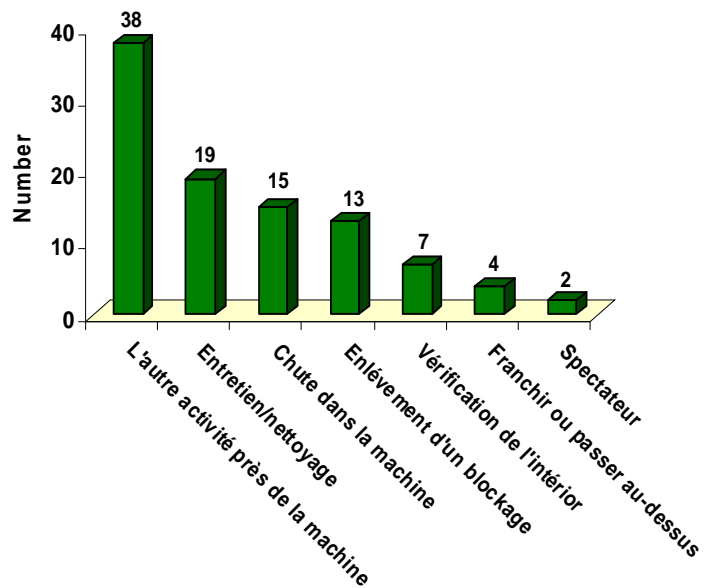
Selon les descriptions des circonstances des blessures, 24,0% des renversements mortels vers l'arrière sont dus aux pratiques de remorquage inapproprié (extraction), 22,0% sont le résultat d'avoir roulé dans une pente raide, 20% sont liés au traînage de billots ou de machinerie, et 12,0% sont le résultat d'avoir arraché des billots et arbres. Pour 64,0% du total des renversements vers l'arrière, le remorquage aurait été un facteur contributif. Dans 32,0% des cas, une pente raide a été décrite dans les circonstances de la blessure ou était évidente de l'endroit où l'accident est survenu.



5.18 Enchevêtrements mortels chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'activité avant l'enchevêtrement, de 1990 à 2005

Dans l'ensemble, les descriptions des circonstances des blessures identifient directement les vêtements lâches ou les cheveux lâchés comme la cause de 52,0% des 102 enchevêtrements mortels entre 1990 et 2005.

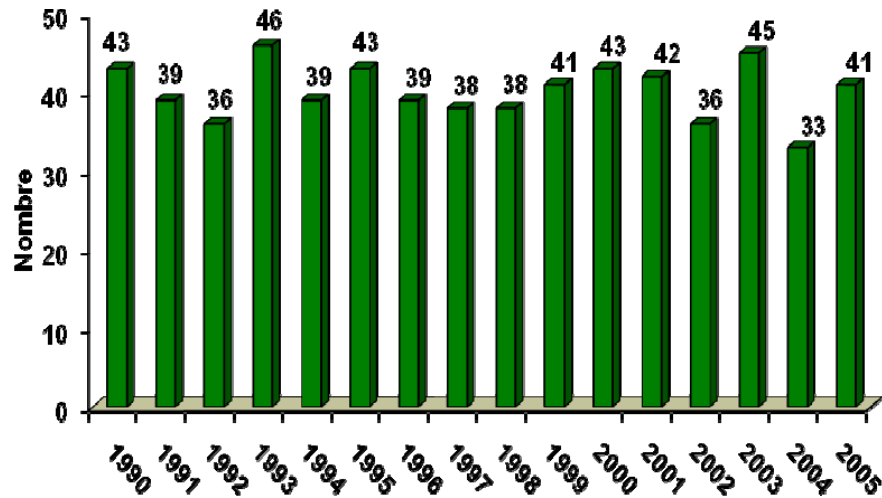
Dans 37,3% de cas, les victimes travaillaient trop près d'un danger d'enchevêtrement. Dans 18,6% des cas, la victime nettoyait ou réparait une machine sans avoir éteint le moteur. Pour 14,7% des enchevêtrements mortels, le défunt s'est glissé et est tombé dans une machine et pour 12,7% il ou elle enlevait un blocage sans avoir éteint le moteur. Seulement 2,0% des enchevêtrements mortels étaient dus aux actions d'un tiers.



6 ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA : ADULTES DE 60 ANS ET PLUS

6.1 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, par année civile, de 1990 à 2005

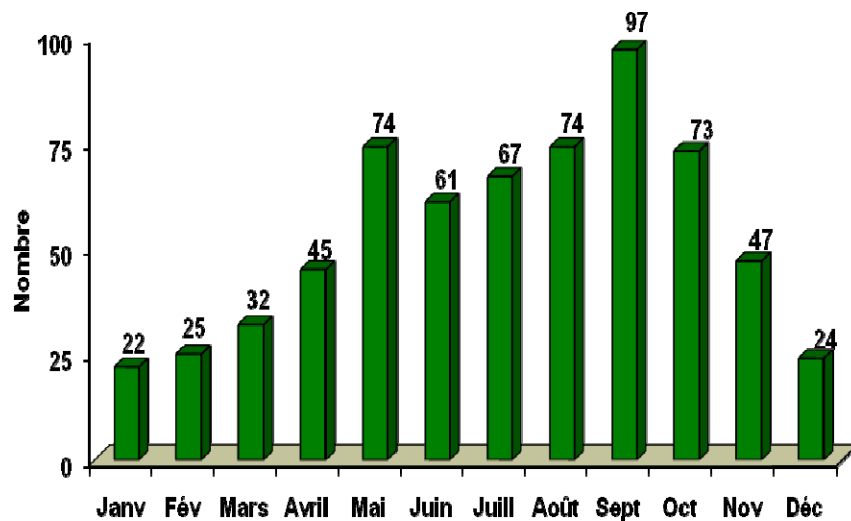
Entre 1990 et 2005, il y avait 642 accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus (une moyenne de 40,1 par an). Les années du plus grand nombre de décès étaient 1993 et 2003. Le nombre moyen de décès par an était de 40,4 au cours des huit premières années de la période de surveillance, et de 39,9 au cours des huit dernières années. Il n'y avait pas de changement notable au nombre moyen annuel de décès au cours de la période de surveillance.



6.2 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus par mois, de 1990 à 2005

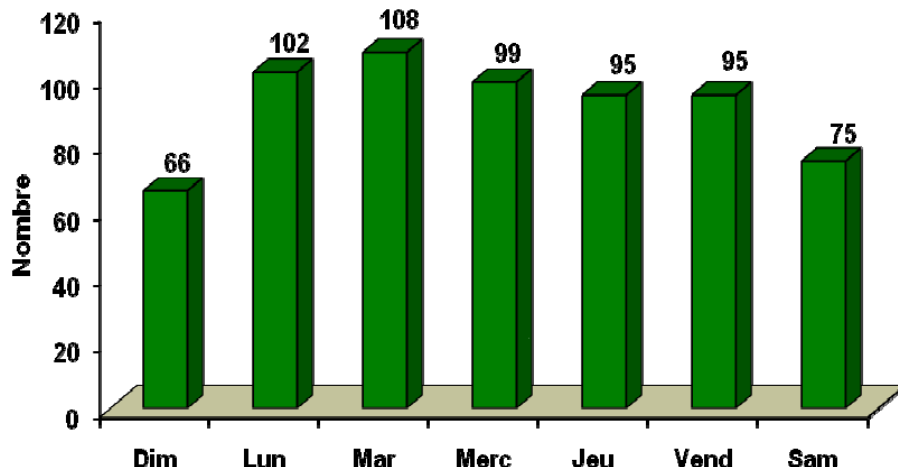
Chez les adultes de 60 ans et plus, 69,5% de tous les accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits entre avril et octobre.

Il y avait deux périodes de sommet distinctes pour les accidents mortels, soit en mai (11,5%) soit en août (11,5%), septembre (15,1%) et octobre (11,4%). Moins d'adultes plus âgés sont morts entre décembre et mars.



6.3 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus par jour de la semaine, de 1990 à 2005

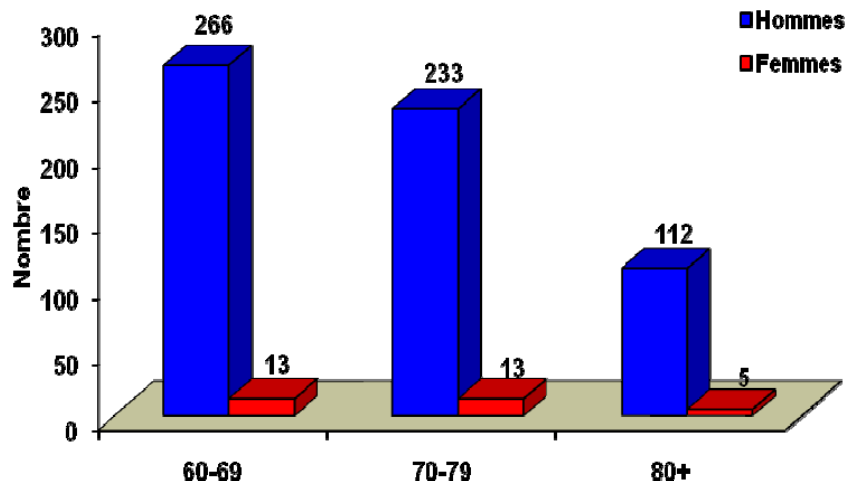
Moins d'accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits le dimanche (10,3%) et le samedi (11,7%) que tout autre jour de la semaine. La proportion moyenne des décès survenant les autres jours de la semaine était de 15,5%.



6.4a Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'âge et du sexe, de 1990 à 2005

Les hommes représentent 95,2% des victimes d'accidents mortels en milieu agricole chez les adultes plus âgés. Le plus bas ratio entre hommes et femmes se situe chez le groupe de 70 à 79 ans (17,9:1), et le plus élevé se situe chez le groupe de 80 ans et plus (22,5:1).

Chez les adultes plus âgés, les hommes de 80 ans et plus constituent 18,2% (117) des victimes d'accidents mortels lors d'un travail agricole. Cela explique le taux de mortalité extrêmement élevé chez la population agricole mâle très âgé. De ces décès, 78 (66,7%) impliquait le travail à la ferme avec les tracteurs et d'autres machines.



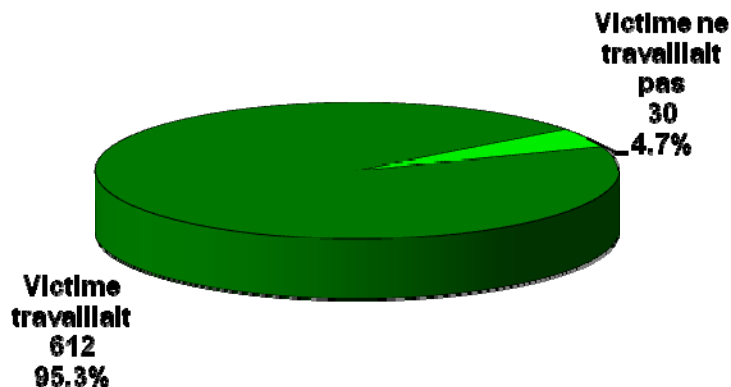
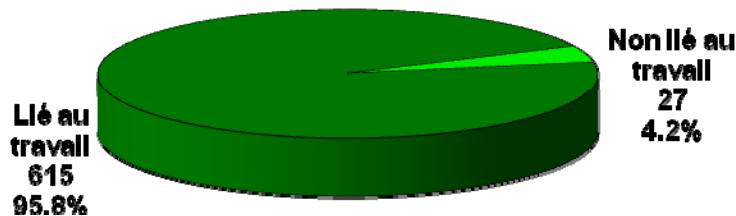
6.4b Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'âge et du sexe, de 1990 à 2005

Les nombres plus bas de décès affichés chez les groupes d'âge plus âgés correspondent à la baisse continue de la population agricole avec l'âge (section 3.6).

Décès en fonction de l'âge et du sexe					
Groupe d'âge	60-69	70-79	80+	Total	Pourcentage
Homme	266	233	112	611	95,2
Femme	13	13	5	31	4,8
Total	279	246	117		
Pourcentage	43,5	38,3	18,2		

6.5 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus : le lien au travail agricole, de 1990 à 2005

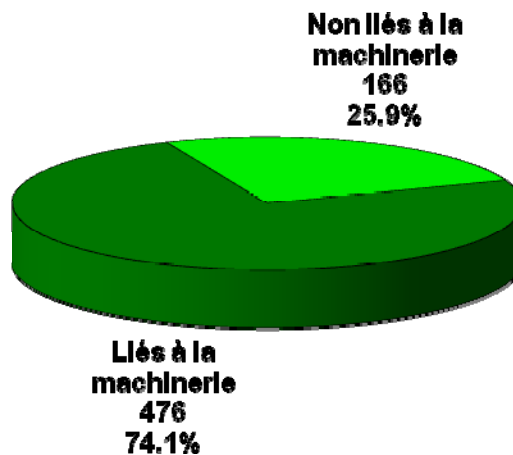
Chez les adultes plus âgés, 95,8% des décès étaient liés au travail agricole. Des adultes plus âgés qui ont subi la mort, 95,3% effectuaient eux-mêmes une tâche agricole. La proportion des décès liés au travail ainsi que des décès où les victimes travaillaient était plus élevée chez les adultes de 60 ans et plus que chez les adultes plus jeunes.



6.6 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la cause principale, de 1990 à 2005

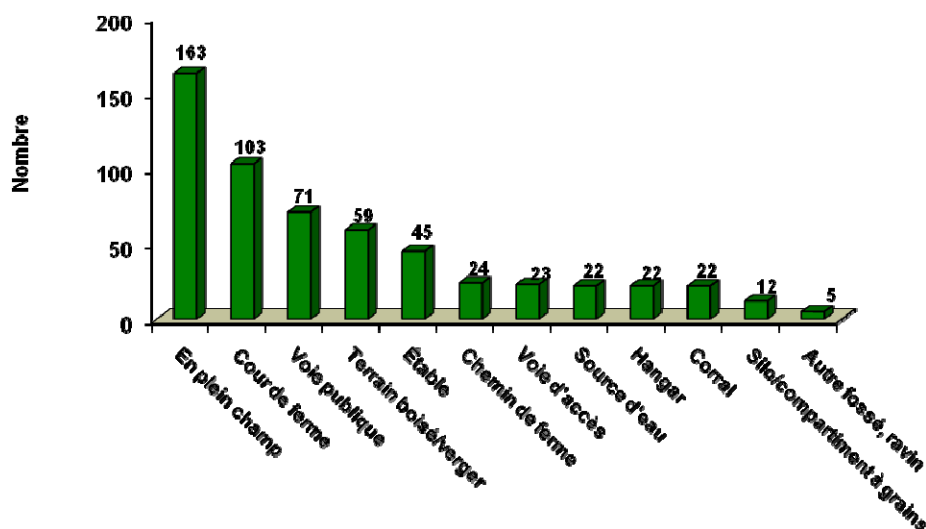
Chez les adultes plus âgés, 74,1% des accidents mortels en milieu agricole étaient liés à la machinerie. La proportion d'accidents liés à la machinerie était plus élevée de 3,6% chez les adultes plus âgés que chez les adultes plus jeunes.

Les mécanismes de blessure liés à la machinerie les plus courants étaient les renversements et les écrasements. Les accidents mortels en milieu agricole non liés à la machinerie (25,9%) comprenaient les accidents liés aux animaux, le fait d'être heurté par un objet et les chutes depuis une hauteur. (Figure 6.8).



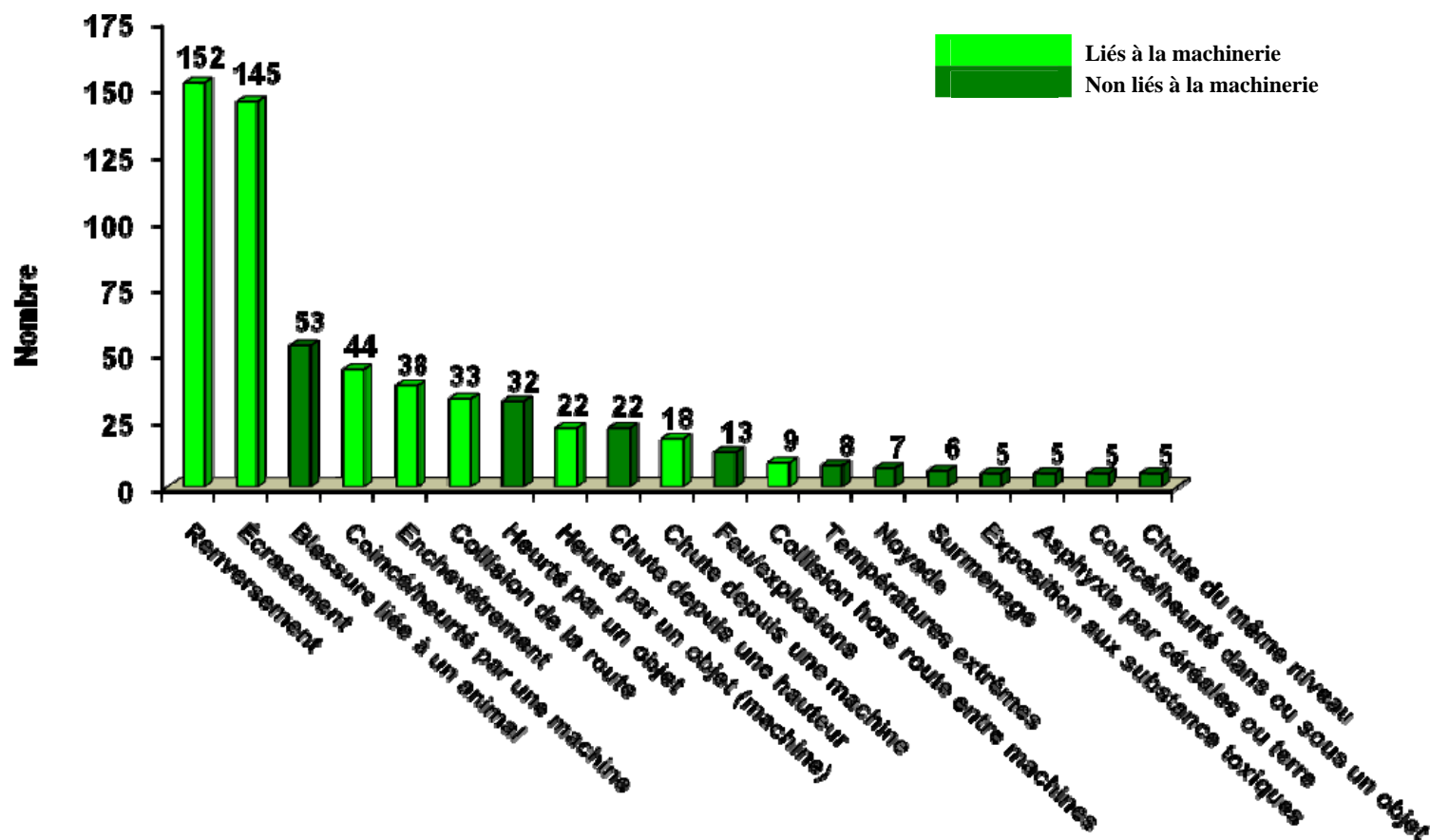
6.7 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'endroit de la blessure, de 1990 à 2005

Les accidents mortels en milieu agricole chez les adultes plus âgés sont survenus le plus couramment dans les champs et leurs fossés voisins (25,4%), les cours de ferme (16,0%), les voies publiques et leurs fossés voisins (11,1%), les terrains boisés (9,2%) et les étables (7,0%). Les accidents mortels sur les voies publiques étaient moins courants chez les adultes plus âgés (11,1%) que chez les adultes plus jeunes (16,9%), tandis que les accidents mortels dans les terrains boisés étaient plus courants chez les adultes plus âgés que chez les adultes plus jeunes (9,2% contre 6,5%).



L'endroit était inconnu dans 59 cas.

6.8 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la cause de la blessure, de 1990 à 2005



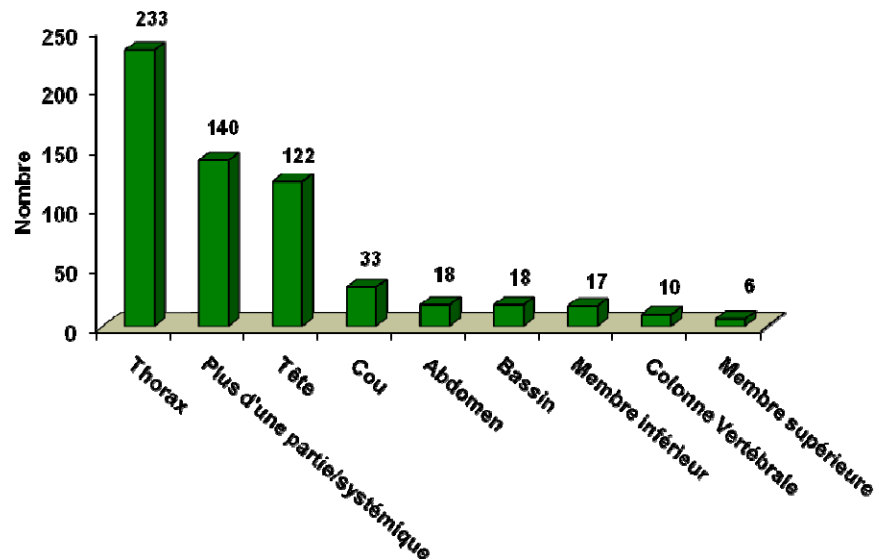
Chez les adultes de 60 ans et plus, 46,3% de tous les décès sont dus à deux mécanismes de blessure principaux, les renversements (23,7%) et les écrasements (22,6%). Chez les adultes plus âgés les causes d'accidents mortels les plus courantes qui suivent sont le fait d'être heurté par un animal (8,3%), le fait d'être coincé ou heurté par une machine (6,9%), les enchevêtrements (5,9%), les collisions de la route (5,1%) et le fait d'être heurté par un objet (5,0%). Les adultes plus âgés affichent une proportion beaucoup plus élevée de décès liés aux animaux (8,3%) que les adultes plus jeunes (4,1%). De plus, chez les adultes plus âgés la proportion des décès dus aux écrasements (22,6%) est plus de deux fois la proportion des décès dus aux écrasements chez les adultes plus jeunes (10,2%).

De tous les cas, 15 liés à la machinerie et 5 non liés à la machinerie comptant moins de cinq décès par cause de blessure n'étaient pas inclus dans la figure ci-dessus.

6.9 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la partie du corps blessée, de 1990 à 2005

Chez les adultes plus âgés, quand la nature de la blessure était connue, le thorax est indiqué comme la partie du corps impliquée dans 36,3% des blessures les plus susceptibles d'entraîner la mort. Pour 21,8% des blessures les plus graves, plus d'une partie du corps ou une blessure systémique telle que la noyade est impliquée. Dans 19,0% des cas, la tête est la partie du corps indiquée pour la blessure la plus importante.

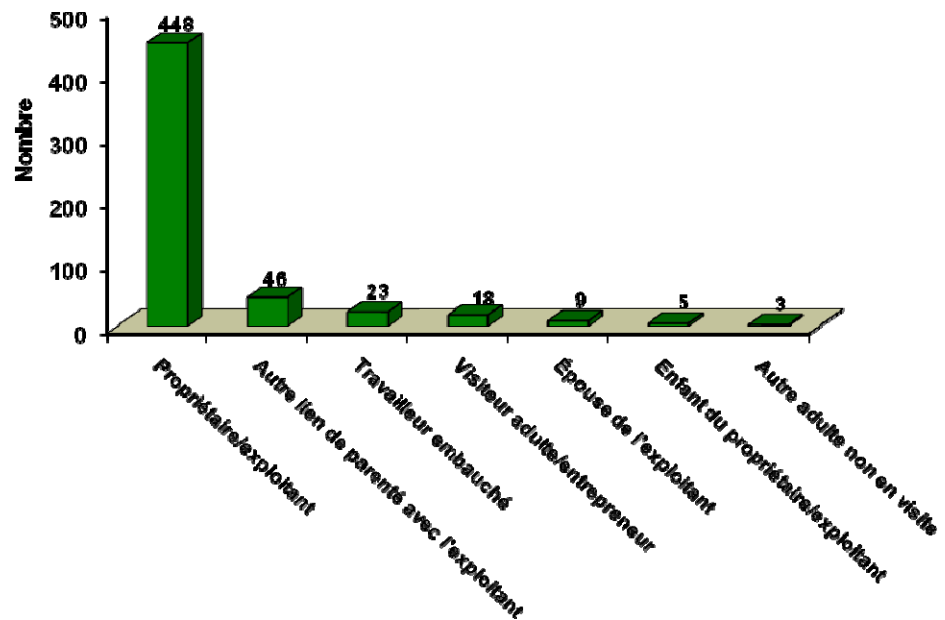
Des victimes, 67,9% étaient si grièvement blessés qu'ils sont morts sur le lieu de l'accident ou en route vers l'hôpital.



La partie du corps associée à la blessure la plus importante ('nature de la blessure 1') était inconnue dans 45 cas.

6.10 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du lien de parenté avec l'exploitant agricole, de 1990 à 2005

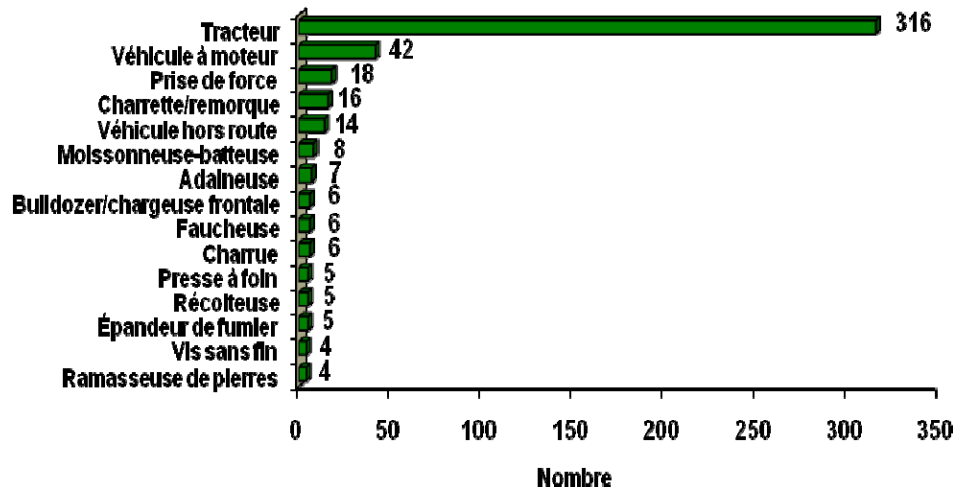
Des adultes plus âgés victimes d'un accident mortel en milieu agricole, 69,8% étaient des exploitants agricoles. Pour tous les décès, 7,2% des victimes avaient un lien de parenté avec l'exploitant agricole et 3,5% étaient des travailleurs embauchés. Seulement 2,8% étaient des visiteurs adultes ou des entrepreneurs.



Le lien de parenté était inconnu dans 103 cas.

6.11 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type de machine, de 1990 à 2005

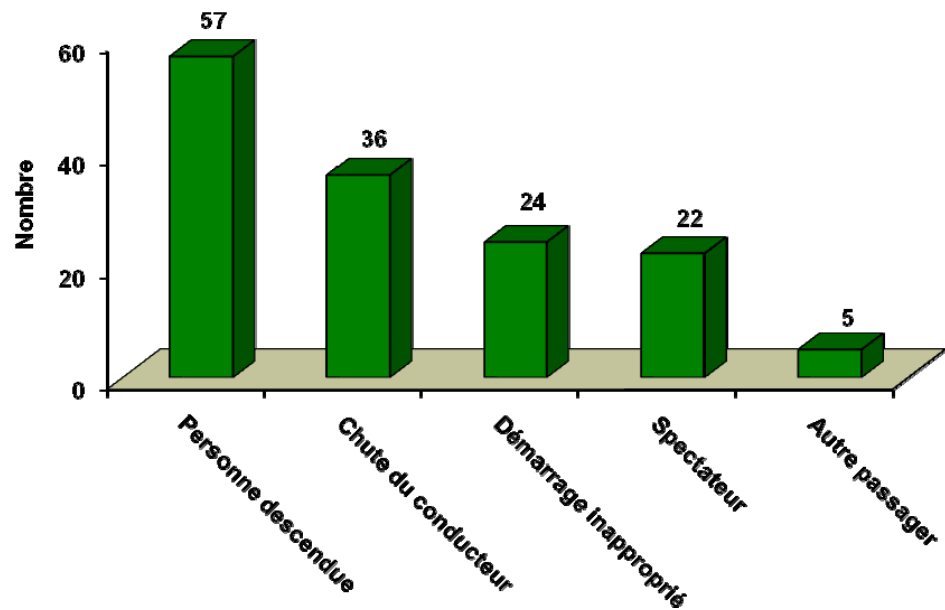
Les types de machine les plus couramment impliqués dans les accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes plus âgés sont les tracteurs (66,4%), ensuite les véhicules à moteur (8,8%), les prises de force (3,8%), les charrettes et remorques (3,4%), et les véhicules hors route (2,9%). La proportion des décès liés aux tracteurs chez les adultes de 60 ans et plus dépasse de 19,1% celle chez les adultes plus jeunes.



Autres types de machine : scie à chaîne (1), avion (1), autres (7), et inconnus (5).

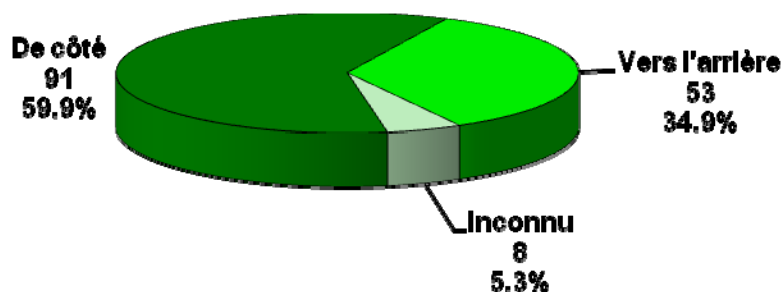
6.12 Écrasements mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type d'écrasement, de 1990 à 2005

Chez les adultes de 60 ans et plus il y avait 145 écrasements mortels entre 1990 et 2005. La plupart des écrasements impliquent des machines sans conducteur laissées en marche ou sans dispositif de blocage dans une pente (39,3%). Ensuite viennent les écrasements du conducteur à la suite d'une chute depuis une machine (24,8%), suivis de ceux causés par un démarrage inapproprié (16,6%). Les écrasements du spectateur (15,2%) et du passager (3,4%) ne sont pas des causes de décès courantes chez les adultes plus âgés. La proportion d'écrasements dus à un démarrage inapproprié est beaucoup plus élevée chez les adultes plus âgés que chez les adultes plus jeunes.



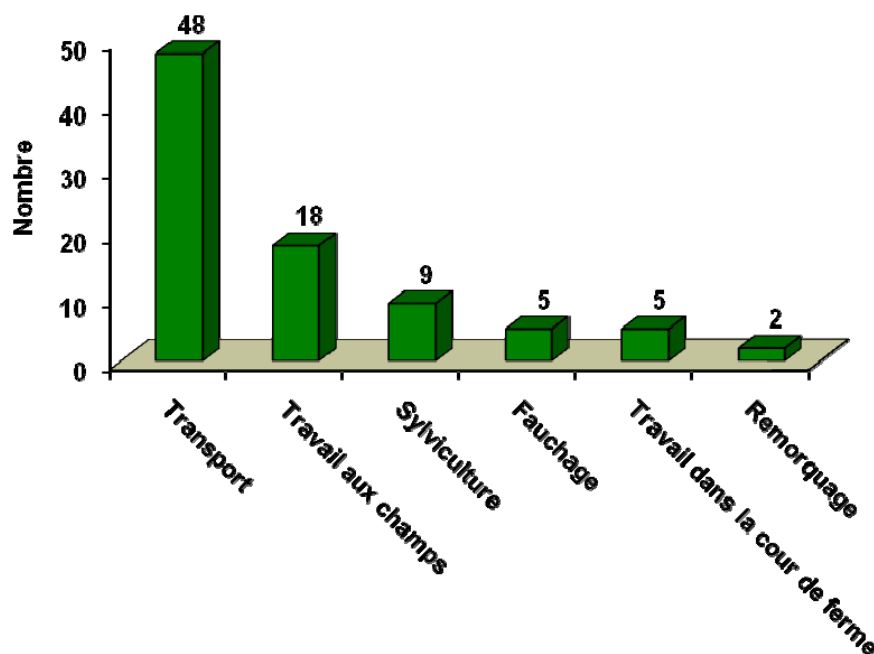
6.13 Renversements mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type de renversement, de 1990 à 2005

Chez les adultes de 60 ans et plus, 59,9% des renversements mortels étaient de côté et 34,9% étaient vers l'arrière. Dans 5,3% des cas, la direction du renversement ne pouvait pas être déterminée. Les renversements vers l'arrière étaient moins courants chez les adultes plus jeunes (26,7%) que chez les adultes plus âgés (34,9%). La plupart des renversements vers l'arrière se sont produits dans les terrains boisés.



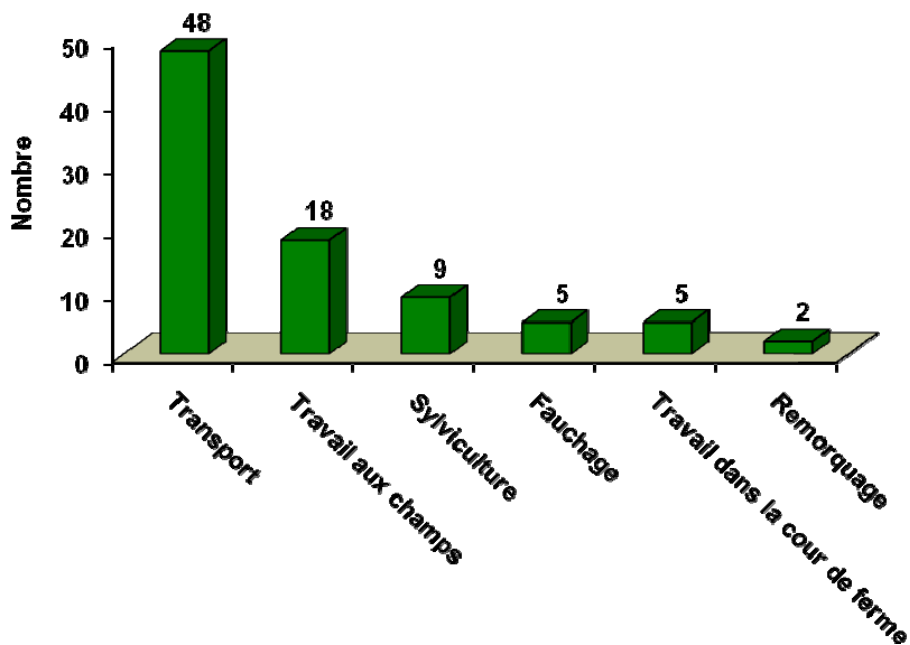
6.14 Renversements mortels de côté chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'activité avant le renversement, de 1990 à 2005

Pour les renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement sont la conduite sur les voies publiques et les chemins de ferme (52,7%) et le travail en plein champ (19,8%).



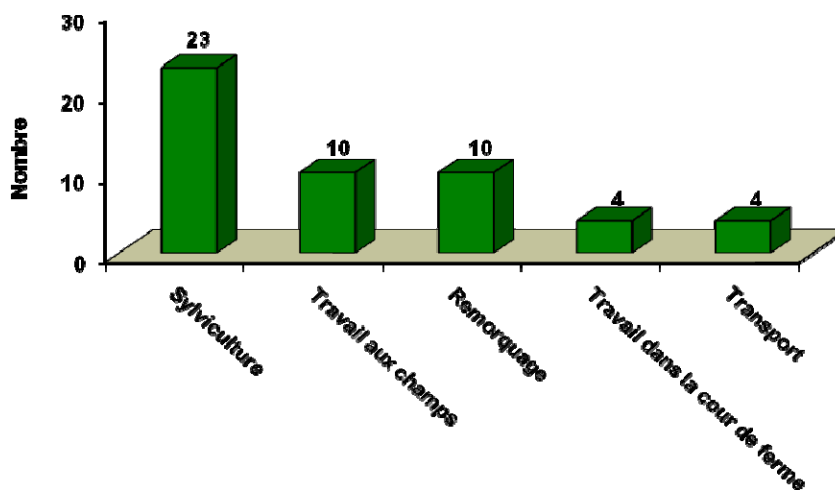
6.15 Renversements mortels de côté chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2005

Pour 47,3% des renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures attribuent le renversement au fait que la machine ou le véhicule passe trop près du bord d'un fossé ou d'une autre pente raide longeant un chemin ou un champ. Dans 26,4% des cas, le renversement est attribuable à la conduite d'une machine ou d'un véhicule dans une pente raide. Pour 24,2% du total des renversements, le remorquage d'une machine ou remorque aurait été un facteur contributif. Compte tenu des descriptions des circonstances et de l'endroit de l'accident, 72,5% des renversements mortels de côté chez les adultes plus âgés impliquent les pentes raides comme les fossés, ravins, rampes et levées.



6.16 Renversements mortels vers l'arrière chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2005

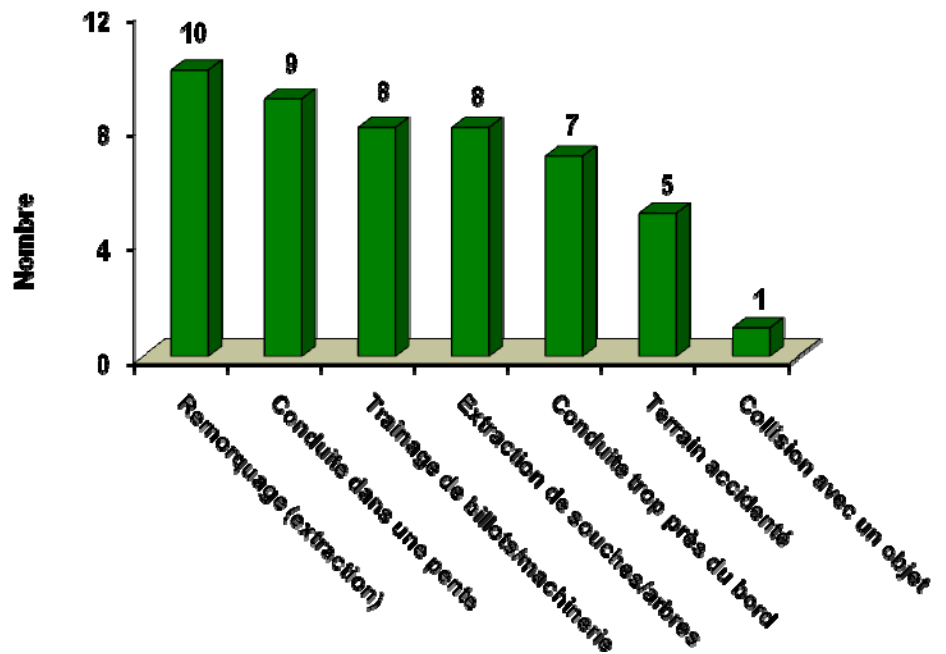
Pour les renversements mortels vers l'arrière chez les adultes plus âgés, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement étaient la récolte du bois et l'entretien des terrains boisés (43,4%), le remorquage (18,9%) et le travail aux champs (18,9%).



6.17 Renversements mortels vers l'arrière en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2005

Selon les descriptions des circonstances des blessures, 18,9% des renversements mortels vers l'arrière sont dus aux pratiques de remorquage inapproprié (extraction) et 17,0% sont attribués à la conduite dans une pente. De ces renversements, 15,0% sont liés au traînage de billots ou de machinerie, et 15,0% sont le résultat d'avoir arraché des billots et arbres. Dans 13,2% des cas, la machine a reculé dans une pente raide.

Pour 58,5% du total des renversements vers l'arrière, le remorquage aurait été un facteur contributif. Dans 41,5% des cas, une pente raide a été décrite dans les circonstances de la blessure ou était évidente de l'endroit où l'accident est survenu.



Annexe A Règles de décision

Inclusion des décès et des blessures dans les bases de données du PCSBMA relatives aux mortalités

Présence d'alcool

La base de données comprend les accidents mortels dans lesquels la victime était en état d'ébriété si l'accident s'est produit lors d'un travail agricole ou dans un environnement agricole à risque.

Décès sur les voies publiques

La base de données comprend les accidents mortels sur les voies publiques si elles sont liées à des véhicules agricoles, à de la machinerie agricole ou aux animaux.

Troubles médicaux préexistants

Les décès attribués à des troubles médicaux préexistants (ex : crise cardiaque, crise d'épilepsie) sont exclus de la base de données. De plus, tout décès où une blessure subie en milieu agricole (tel que la chute depuis une machine) a été immédiatement précédée d'un trouble médical important tel qu'un accident vasculaire cérébral, une crise d'épilepsie ou une crise cardiaque a également été exclu. Les décès à la suite d'une crise cardiaque où la victime s'adonnait à un travail agricole ardu au moment de la crise ou immédiatement avant la crise sont inclus dans la base de données des mortalités dans la catégorie « surmenage ».

Complications secondaires

Les décès survenus à l'hôpital à la suite de complications secondaires survenues en raison d'une blessure subie en milieu agricole (ex : embolies, maladies respiratoires) sont compris dans la base de données de décès. N.B. : Le Nouveau-Brunswick ne considère pas ces cas comme étant reliés au milieu agricole si le décès a eu lieu plus de deux semaines après la blessure en milieu agricole.

Véhicules hors route

Les décès attribués aux véhicules hors route, tels les VTT, les motos hors route et les motodunes, ont été inclus dans la base de données des décès s'ils sont survenus dans une ferme ou un ranch ou si les véhicules ont été utilisés à des fins agricoles.

Enfants au jeu

Les décès des enfants jouant en milieu de travail agricole ont été inclus; par exemple les cas où une personne effectuant un travail agricole ne pouvait pas surveiller un enfant qui l'accompagnait dans son milieu de travail; les cas où un enfant est décédé alors qu'une personne effectuait une tâche agricole; les cas où un enfant a été tué à la suite d'un risque à la ferme ou de l'environnement : un animal, un étang-réservoir, une fosse à lisier, etc.

Annexe B Glossaire

Termes généraux

Accidents mortels liés au milieu agricole

Le PCSBMA définit un accident mortel lié au milieu agricole comme suit : 1) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort et survenue au cours d'activités reliées à une exploitation agricole ou d'un ranch au Canada ou 2) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort causée par un environnement dangereux à la ferme ou au ranch au Canada (à l'exception des accidents mortels non liés au travail et survenus au domicile). Cette définition inclut les décès survenus ailleurs que dans le milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture; par exemple, le transport des travailleurs, du bétail, d'approvisionnements ou de récoltes dans les voies publiques; les animaux errant dans les voies publiques. Les décès survenus parce qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus.

Dénominateurs

Les données utilisées comme dénominateurs pour le calcul des taux. Le nombre inférieur d'une fraction qui indique le nombre total de personnes exposées sur une période de temps donné.

Ferme

Toute ferme ou autre exploitation agricole qui produit pour la vente au moins un des produits suivants : cultures, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de l'étable. (*Recensement de l'agriculture, Statistique Canada*).

Numérateurs

Les données utilisées comme numérateurs pour le calcul des taux. Le nombre supérieur d'une fraction qui indique le nombre de cas relatif au nombre de cas étudiés pour un mécanisme de blessure et/ou un groupe d'âge particulier.

Renversements

Le PCSBMA a identifié et chiffré les blessures en milieu agricole liées à la machinerie comme « renversements agricoles » si la victime a été écrasée, heurtée ou coincée par un véhicule ou une machine agricole en position droite, qui était en marche ou roulait dans une pente.

Écrasement du conducteur

Un conducteur tombe d'une machine et est ensuite écrasé, coincé ou heurté par la machine, ou par une machine ou outil qu'elle remorque.

Écrasement du conducteur descendu (sous-catégorie d'écrasement sans conducteur)

Un conducteur est écrasé, coincé ou heurté par une machine sans conducteur qui est en marche ou roulant dans une pente, ou par une machine ou outil qu'elle remorque. Cette définition inclut l'écrasement lorsqu'on essaie de monter à bord d'une machine sans conducteur. Elle n'inclut pas les cas d'un démarrage inapproprié par le défunt.

Écrasement du passager

Un passager tombe d'une machine et est ensuite écrasé, coincé ou heurté par la machine, ou par une machine ou outil qu'elle remorque.

Écrasement du spectateur

Un spectateur est écrasé, coincé ou heurté par une machine avec conducteur, ou par une machine ou outil qu'elle remorque. Cette définition inclut l'écrasement lorsqu'on essaie de monter à bord ou de descendre d'une machine avec conducteur en marche.

Écrasement lié à un démarrage inapproprié (sous-catégorie d'écrasement sans conducteur)

Une personne est écrasée par une machine sans conducteur à la suite d'un démarrage autre que celui indiqué par le fabricant de la machine. Cette définition inclut le démarrage d'appoint et le démarrage d'une machine en la poussant.

Écrasement sans conducteur

Une personne est écrasée, coincée ou heurtée par une machine sans conducteur, ou par une machine ou outil qu'elle remorque. Cette définition inclut l'écrasement lorsqu'on essaie de monter à bord d'une machine en mouvement sans conducteur.

Surveillance

La collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion systématiques et continues des données sur la santé.

Annexe C Formulaire de saisie des données du PCSBMA



PCSBMA BLESSURES MORTELLLES À LA FERME – SAISIE DES DONNÉES

Veillez remplir tous les champs. Si les renseignements sont manquants, veuillez inscrire 99 dans la base de données, à l'exception des dates – ces derniers devraient rester vides.

N° de dossier du coroner: _____
année n°

N° d'identification du PCSBMA: _____
prov. année n°

Décès reliés à l'agriculture: 1) Toute blessure non intentionnelle résultant en un décès lié à l'exploitation d'une ferme ou d'un ranch ou 2) Toute blessure non intentionnelle résultant en un décès lié à un environnement dangereux dans une ferme ou un ranch au Canada (à l'exception de blessures mortelles non liées au travail et subies à la maison). Ceci comprend les décès ayant eu lieu ailleurs que dans le milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture, par exemple, transport de bétail ou de récoltes dans les voies publiques. Les décès survenus alors qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus.

Âge: _____ Date de naissance: ____ / ____ / ____ Date de naissance manquante (encercler)? Oui Non
mm jj aaaa

Sexe (encercler): H F Province: _____ Comté/Municipalité régionale: _____

Région: _____ Date de l'accident: ____ / ____ / ____ Jour de la blessure (encercler): D L M M J V S
mm jj aaaa

À quel moment de la journée? _____ (24:00) Date du décès: ____ / ____ / ____
mm jj aaaa

Source des données pour identifier le cas : (encercler ceux qui s'appliquent):

- | | | |
|----------------|--|----------|
| 1 Coroner | 2 Médecin examinateur | 3 Médias |
| 4 GRC / police | 5 Conservateur des actes de l'État civil | 6 Autres |

A. DESCRIPTION DES CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

Circonstances et activités – décrire, en donnant le plus de détails possibles, les circonstances de l'accident. Inclure, s.v.p., le plus de détails possibles concernant 1) l'activité au moment de l'accident, 2) la tâche effectuée et 3) toute machinerie en cause dans l'accident.

*Si la blessure n'est pas attribuée à une machine ou un véhicule, veuillez remplir la partie B et continuer à la partie E.
Si la blessure est attribuée à une machine ou un véhicule, veuillez remplir la partie C et continuer.*

B. BLESSURE NON ATTRIBUÉE À UNE MACHINE OU UN VÉHICULE

1 écrasé ou heurté par un animal. Spécifier l'animal : _____

2 autre type de blessure causée par un animal. Spécifier l'animal: _____

3 est tombé d'un animal. Spécifier l'animal: _____

4 heurté par un objet

5 heurté contre un objet

6 coincé dans, sous ou entre des objets

Si 4, 5 ou 6, spécifier l'objet: _____

7 chute d'une hauteur. Spécifier l'endroit: _____

8 chute du même niveau

9 est sauté à un niveau inférieur

10 surmenage

11 noyade

12 feu/explosion

13 contact avec des températures extrêmes

14 contact avec du courant électrique

16 exposé à de la radiation ou des substances toxiques par _____

inhalation ingestion absorption injection

Spécifier l'agent : _____

18 asphyxie par céréales ou sol. Spécifier: _____

19 arme à feu

77 autre, non relié à une machine. Spécifier: _____

88 inconnu, non relié à une machine

99 sans objet

C. BLESSURE ATTRIBUÉE À UNE MACHINE OU UN VÉHICULE

1 renversement de côté

2 renversement vers l'arrière

3 renversement non spécifié

4 enchevêtré / happé par une machine

5 coincé ou heurté par un composant de la machine, ou une machine qui s'effondre

6 accident de la route

7 conducteur est tombé de la machine en mouvement, mais n'a été ni écrasé ni coincé, ni heurté

8 conducteur est tombé de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté

9 un passager est tombé de la machine en mouvement, mais n'a été ni écrasé ni coincé, ni heurté

10 un passager est tombé de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté

11 conducteur est descendu de sa machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté

12 un passager est descendu de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté

13 un spectateur est écrasé, coincé ou heurté par une machine en mouvement

14 contact avec courant électrique lié à la machine

15 brûlure, feu ou explosion lié à la machine

16 collision entre machine, hors route

17 noyade liée à la machine

18 heurté par un objet en chute ou propulsé par la machine

20 écrasé, coincé ou heurté par une machine en mouvement – non spécifié

77 autre cause liée à une machine. Spécifier l'objet : _____

88 inconnu, lié à une machine

99 sans objet

5 ou 18 : spécifier l'objet _____

D. TYPE DE MACHINERIE

(Veuillez encercler le chiffre correspondant à l'origine de la blessure)

1 tracteur

2 Vis sans fin. Spécifiez le type: autoportant, attelé à une machine, ou inconnu (encercler)

3 faucheuse/tondeuse

4 prise de force, spécifier la machine : _____

5 presse à foin

6 remorque agricole

7 moissonneuse

8 outil mécanique (à l'exception d'une scie à chaîne)

9 scie à chaîne

10 soudeuse

11 récolteuse

12 charrue / charrue à disques

13 élévateur à foin

14 épandeur de fumier

15 bulldozer, véhicule Bobcat, chargeuse

skid steer

16 véhicule à moteur. Spécifier: _____

17 véhicule tous terrains. Spécifier: _____

19 matériel de clôture

20 matériel de pulvérisation

22 matériel de jardin

24 matériel d'ensemencement

25 andaineuse

77 autre machinerie agricole. Spécifier: _____

88 inconnu

99 sans objet

E. ENDROIT OÙ LA BLESSURE EST SURVENUE

1 En plein champ (y compris fossés secs longeant le champ)

2 Étable

3 Silo/compartiment à grain, (encercler)

4 Hangar

5 Cour de ferme

6 Chemin/voie publique (y compris fossés à sec)

7 Entrée de ferme (y compris fossés à sec)

8 Maison de ferme

9 Chemin agricole (y compris fossés à sec)

10 Bois, vergers

11 Plans d'eau, y compris fossé rempli d'eau, étang-réservoir, cuve à fumier, fosse à lisier, etc. Spécifier : _____

12 Corral/enclos extérieur pour animaux

77 Autre. Spécifier: _____

88 Inconnu

F. ENDROIT DU DÉCÈS

1 Trouvé mort

2 Mort en transit

3 Décédé à l'hôpital

77 Décédé ailleurs. Spécifier _____

88 Inconnu

G. LIEN ENTRE LA PERSONNE BLESSÉE ET LE PROPRIÉTAIRE DE LA FERME

1 Propriétaire

2 Épouse du propriétaire

3 Enfant du propriétaire

4 Autre lien de parenté avec le propriétaire.

Spécifier: _____

5 Travailleur agricole embauché

6 Épouse du travailleur embauché

7 Enfant du travailleur embauché

8 Autre lien de parenté avec le travailleur embauché

Spécifier: _____

9 Autre enfant non en visite

10 Autre adulte non en visite

11 Visiteur adulte ou entrepreneur

12 Enfant en visite

77 Autre lien. Spécifier: _____

88 Inconnu

H – Découverte de la victime

Qui a découvert la victime? (lien de parenté avec la victime) _____

Y avait-il des témoins? (encercler) O N

(Veuillez indiquer si l'information était disponible)

I. NATURE DE LA BLESSURE OU EMPLACEMENT ANATOMIQUE; e.g., NB1 écrasement, EA1 poitrine.

(En ordre de décroissance, la plus sérieuse étant le constat du décès)

Nature de la blessure 1 : _____**Emplacement anatomique :** _____**Nature de la blessure 2:** _____**Emplacement anatomique :** _____**Nature de la blessure 3:** _____**Emplacement anatomique :** _____**J. A-T-ON DONNÉ UN CODE DE LA CAUSE EXTÉRIEURE DE LA BLESSURE?** Si oui, veuillez spécifier: _____**K. Y A-T-IL EU DISCUSSION POUR OBTENIR UN CONSENSUS?** (encercler) Oui Non Si oui, veuillez expliquer les points de litige requérant un consensus. Ebauche mars 2007

Annexe D Dénominateurs

Population agricole canadienne en fonction du groupe d'âge et de la province : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 1996

Province	Groupe d'âge												Total
	< 1 an	1 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 69	70 - 79	80+ ans	
TN	5	10	115	130	200	170	225	405	210	105	85	25	1680
IPÉ	65	335	620	660	725	1040	1110	1080	1095	580	420	80	7810
N.É.	100	580	1040	1260	975	1335	1690	2200	1960	1245	475	205	13060
N.-B.	110	380	725	1020	995	1030	1320	1890	1290	925	485	185	10350
QC	1225	6205	9820	11315	11460	12380	18195	18485	14690	7165	2780	880	114605
ON	2165	10925	17510	21180	20440	23005	29635	34840	29020	20650	9510	2345	221225
MB	935	4575	7265	8170	7155	7950	11585	13015	9680	6260	2545	700	79835
SK	1295	6645	11335	14855	15055	11635	19860	25255	18180	14260	5930	1245	145560
AB	2250	10570	16835	18700	17540	16670	28085	30020	24065	16205	6185	1370	188510
C.-B.	670	3085	5765	6735	5895	5550	9535	12240	9940	6220	2415	725	68770
CANADA	8810	43315	71035	84025	80455	80775	121230	139425	110135	73620	30825	7755	851405

Note : Statistique Canada arrondit les totaux de façon aléatoire vers le haut ou le bas, à un multiple de cinq.

Nombre d'exploitations agricoles par province : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 1996

Province	Nombre
Terre-Neuve	742
Île-du-Prince-Édouard	2 217
Nouvelle-Écosse	4 453
Nouveau-Brunswick	3 405
Québec	35 991
Ontario	67 520
Manitoba	24 383
Saskatchewan	56 995
Alberta	59 007
Colombie-Britannique	21 835
CANADA	276 548

Les renseignements en provenance de Statistique Canada sont utilisés avec son autorisation. Toute reproduction ou diffusion des données dans leur forme originale ou modifiée, à des fins commerciales, est interdite sans l'autorisation expresse de Statistique Canada. Les renseignements sur la disponibilité des données variées de Statistique Canada peuvent être obtenus des bureaux régionaux de Statistique Canada ou du site web à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca>, ou en composant sans frais le 1-800-263-1136.

Annexe E Personnes-ressources

Bureau national/Ontario

Dr. Rob Brison, CAISP Co-Director
Dr. Will Pickett
Deborah Emerton, Administrative Coordinator
Catherine Isaacs, CAISP National Coordinator/Data Manager
c/o Department of Emergency Medicine
Kingston General Hospital
76 Stuart Street
Kingston, Ontario K7L 2V7
Tél. (613) 548-3232
Fax (613) 548-1381
Courriel emertond@kgh.kari.net

Colombie-Britannique

Dr. Helen Ward
University of British Columbia
Department of Medicine, Vancouver General Hospital
390-828 W. 10th Ave
Vancouver, British Columbia V5Z 1L8
Tél. (604) 875-4813
Fax (604) 875-4695
Courriel Helen.Ward@vch.ca

Alberta

Kathy Belton, MEd, CAISP Co-Director
Alberta Centre for Injury Control & Research
4075 RTF 8308-114 Street
University of Alberta
Edmonton, Alberta T6G 2V2
Tél. (780) 492-6019
Fax (780) 492-7154
Courriel kathy.belton@ualberta.ca

Dr. Don Voaklander
Associate Professor
Alberta Centre for Injury Control & Research
School of Public Health
University of Alberta
Edmonton AB, T6G 2G3
Tél. (780) 492-0454
Fax (780) 492 7154
Courriel don.voaklander@ualberta.ca

Saskatchewan

Dr. Neils Koehncke or Louise Hagel
Institute of Agricultural Rural and Environmental Health University
of Saskatchewan
Wing 3E, Royal University Hospital
Saskatoon, Saskatchewan S7N 0W8
Louise Hagel's tel. (306) 966-6648
Fax (306) 966-8799
Courriel niels.koehncke@sask.usask.ca
Courriel hagell@sask.usask.ca

Manitoba

Dr. Ted Redekop
Manitoba Department of Labour and Immigration
Workplace Safety and Health Division,
Occupational Health Branch
200 - 401 York Avenue
Winnipeg, Manitoba R3C 0P8
Tél. (204) 945-5765
Fax (204) 945-4556
Courriel tredekop@labour.gov.mb.ca

Québec

Contact par l'entremise du bureau national.

Nouveau-Brunswick

Contact par l'entremise du bureau national.

Nouvelle-Écosse

Dr. Judy Guernsey
Department of Community Health and Epidemiology
5849 University Avenue
Dalhousie University
Halifax, Nova Scotia B3H 4H7
Tél. (902) 494-3860
Fax (902) 494-1597
Courriel Judy.Guernsey@dal.ca

Île-du-Prince-Édouard

Marilyn Affleck and the P.E.I. Federation of Agriculture
420 University Avenue
Charlottetown, P.E.I. C1A 7Z5
Tél. (902) 368-7289
Fax (902) 368-7204
Courriel affleck@itas.net

Terre-Neuve et Labrador

Contact par l'entremise du bureau national.

Annexe F Références

Agricultural Injuries in Canada for 1990-2000. CAISP, Kingston, Ontario, Canada. 2003.

Canada Census of Agriculture 1996. Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

Canada Census of Agriculture 2001. Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

Canada Census of Agriculture 2006. Statistics Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

Day, L. and G. Rechnitzer. *Evaluation of the tractor rollover protective structure rebate scheme 1997/1998*. Monash University Accident Research Centre Report Number 155. Monash University, Parkville Campus, Victoria, Australia. 2006.

Leigh, JP, McMurdy SA, Schenker MB (2001). *Costs of Occupational Injuries in Agriculture*. *Public Health Rep.* 116:235-248.

Locker, AR, Dorland JL, Hartling L and Pickett W (2003). *Economic Burden of Agricultural Machinery Injuries in Ontario, 1985 to 1996*. *Rural Health Research*.19:285-291.

Pickett W, Hartling L, Brison RJ, Guernsey J (1999). *Fatal injuries in Canada*. *Can. Med Assoc. J.* 160:1843-1848.

